T/SOR/43/1/7

T2137-617-8,00 F

ISSN 0026-9433

hebdo le monde libertaire

Organe de la FÉDÉRATION ANARCHISTE adhérente à l'I.F.A. N°617 JEUDI 1er MAI 1986 8,00 F

communiqués

• NORD/PAS-DE-CALAIS
Le groupe de Lille invite tous les libertaires du Nord et du Pas-de-Calais à se rassembler à Fourmies pour le centième anniversaire du 1er-Mai. Un départ est organisé de Lille : rendez-vous vers 10 h place Sébastopol (côté rue des Postes).

• LILLE
La « Voix sans maître » (tous les vendredis de 21 h à 23 h, sur 99.6 MHz) consacrera ses émissions du mois de mai au centenaire du 1er-Mai, au syndicalisme et à la solidarité internationale.

• RAMBOUILLET
Le groupe Georges-Brassens de Rambouillet tiendra une table de presse tous les 1er samedis de chaque mois et vendra le « Monde libertaire » tous les samedis. Cette vente se tiendra sur le marché de Rambouillet.

• PERPIGNAN
Le groupe Puig-Antich tient dorénavant des permanences tous les lundis, mercredis, vendredis et samedis, de 15 h à 19 h, au 2, rue Théodore-Guiter, 66000 Perpignan.

éditions

• AFFICHE
Le groupe « Albert-Camus » de Toulouse a édité une affiche antimilitariste, format 42 × 55, en noir et blanc. Coût : 5 F l'unité et, à partir de 10 exemplaires, 1 F pièce. Slogan de cette affiche : « L'armée, à quoi ça sert ? ».

• CASSETTE
Les Editions Partage-Noir du groupe Florès-Magon (Paris 12e) s'augmentent d'une cassette : « Maurice Joyeux raconte Albert Camus ». Cette cassette est la reprise du disque « Albert Camus ou la révolte et la mesure » paru aux éditions La Rue, mais qui est épuisé. Le prix de cette cassette est de 40 F.

• BROCHURE
Le groupe Louis-Bertho/Lepetit vient d'éditer une brochure « Kôtôku Shûsui, socialiste anarchiste », c'est le n°3 de leur collection « Subversion », disponible au prix de 12 F.

• FANZINE
Vous l'attendiez tous, il est là, « Bitume » n°3, le fanzine libertaire du groupe d'Amiens est paru ; des élections au rock amiénois, vous saurez tout sur ce qui bouge dans notre coin de Picardie.
Vous pouvez vous abonner à « Bitume », 50 F pour six numéros. Craquez, cela en vaut la peine ! « Bitume », B.P. 7, 80330 Longueau.

Abonnez vous !

LE MONDE LIBERTAIRE
Rédaction-Administration
145, rue Amelot, 75011 Paris, tél. : (16) 1.48.05.34.08.

TARIF	France	Sous pli fermé	Etranger
3 mois 13 n°	85 F	155 F	120 F
6 mois 25 n°	155 F	290 F	230 F
1 an 50 n°	300 F	570 F	420 F

Abonnement de soutien : 350 F Règlement à l'ordre de Publico

BULLETIN D'ABONNEMENT
à retourner au 145 rue Amelot 75011 Paris (France)
Nom ..... Prénom .....
N° ..... Rue .....
Code postal ..... Ville .....
A partir du n° ..... (inclus) Pays .....
Abonnement ○ Réabonnement ○ Abonnement de soutien ○
Chèque postal ○ Chèque bancaire ○ Mandat lettre ○ Règlement (à joindre au bulletin)
Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande et 4 F en timbre poste

débats

• LILLE
La librairie l'Idée libre organise une rencontre-débat avec les animateurs du Lycée expérimental de Saint-Nazaire samedi 17 mai, à 14 h, à la mairie annexe de Wazemmes.
Le groupe de Lille organise une journée sur le Nicaragua samedi 24 mai, à partir de 13 h 30, à la M.N.E., 23, rue Gosselet.

• PERPIGNAN
Dans le cadre de ses activités culturelles, la librairie Infos organise diverses manifestations afin de marquer de la manière la plus spectaculaire le centième anniversaire du 1er-Mai. Le massacre de Haymarket (Chicago) lors du 1er mai 1886 et la condamnation à mort de Parsons, Spies, Lingg, Fisher et Engel, syndicalistes anarchistes américains, sont à l'origine de la journée internationale du 1er-Mai.
Le samedi 3 mai, à 21 h, à la Halle des sports de Cabestany, c'est à un récital unique de Léo Ferré que nous convions le public roussillonais. L'artiste témoin de son temps, qui lie de manière alchimique les difficultés du réel et l'onirisme du surréel, qui mieux que Ferré peut le représenter ? La poésie, la révolte libertaire et la chanson de qualité seront, à n'en pas douter, au rendez-vous...
Un prix unique d'entrée a été fixé à 80 F. Réservations dès maintenant à « Infos », 2, rue Théodore-Guiter, 66000 Perpignan.

• PARIS
La commission propagande des relations intérieures organise une série de dix cours sur l'anarchisme. Ceux-ci aborderont les thèmes essentiels de la pensée anarchiste et seront l'occasion de discussions : « Qu'est-ce que l'anarchie ? », « Le mouvement anarchiste en France », « Anarchisme et mouvement ouvrier », « Les anarchistes et la révolution », « Anarchisme et marxisme », « Les anarchistes et l'Etat », « Le fédéralisme anarchiste », « La gestion directe », « L'organisation anarchiste », « Comment lutter aujourd'hui ? ».
Ces cours auront lieu le mardi, à 20 h 30, au local du groupe Louise-Michel, 10, rue Robert-Planquette, Paris 18e.
Prochain cours : « Les anarchistes et la révolution », par José Bolufer, le mardi 6 mai.

MÉZIÈRES
La liaison F.A. des Ardennes, le Collectif libertaire de Charleville et le Lézard rouge organisent une projection du film « Sacco et Vanzetti » le vendredi 2 mai, à 20 h 30, à l'Hôtel de ville de Mézières. Entrée : 15 F. Le film sera suivi d'un débat : « Les anarchistes et la répression ».

liste des permanences des groupes f.a.

RÉGION PARISIENNE

PARIS

Groupe « Louis-Bertho-Lepetit », Paris 1er : permanence au Cercle Garcia-Lorca, 15, rue Gracieuse, 75005 Paris, chaque 1er lundi du mois.
Groupe « Florès-Magon », Paris 12e : permanences les vendredis, de 18 h à 19 h, au métro Daumesnil (sortie Claude-Decaen).
Groupe « Varlin », Paris 15e : permanences le vendredi, de 19 h à 20 h au métro Saint-Michel, et le mercredi, de 17 h 30 à 18 h 30 au métro Convention.
Groupe « Louise-Michel », Paris 18e : permanence le samedi, de 16 h à 18 h, au 10, rue Robert-Planquette, 75018 Paris.
Groupe « Voline », Paris 20e : permanences les jeudis à 20 h 30, au 26, rue Piat, 75020 Paris.

BANLIEUE

• Seine-et-Marne
Groupe « Sacco-et-Vanzetti » : permanences tous les dimanches de 10 h à 12 h, au 1 bis, rue Emilie, 77500 Chelles.
• Yvelines
Groupe « Georges-Brassens » de Rambouillet : permanences tous les samedis matin sur le marché de Rambouillet.
• Hauts-de-Seine
Groupe Fresnes-Antony : permanences le samedi de 10 h à 12 h et le dimanche, de 10 h à 13 h, au 34, rue de Fresnes, 92160 Antony, tél. : 46.68.48.58.
• Val-d'Oise
Groupe « Kropotkine » d'Argenteuil : permanences les 2e et 4e samedis du mois, de 15 h à 18 h 30, au local de l'A.P.K., 32, rue Ary-Sheffer (au fond du chemin, à droite), 95100 Argenteuil.

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot, Paris 11e
Directeur de publication : Maurice Joyeux
Commission paritaire n°55 635
Imprimerie : Roto de Paris, 3, rue de l'Atlas, Paris 19e
Dépôt légal 44 149 — 1er trimestre 1977
Routage 205 — Publi Routage
Diffusion SAEM Transport Presse

Permanence du secrétariat aux relations intérieures :
le samedi de 14 h 30 à 18 h,
145, rue Amelot, 75011 Paris (M° République)
Tél. : (16) 1.48.05.34.08.

liste des permanences des groupes f.a.

PROVINCE

• AISNE
Groupe d'Anizy-le-Château : permanences les lundis de 19 h à 20 h, salle communautaire du Moulin de Paris, Merlieux, 02000 Laon, tél. : 16.23.80.17.09.
• ARDÈCHE
Groupe d'Aubenas : permanence de 10 h à 12 h, sur le marché d'Aubenas, au cours de la tenue de la table de presse.
• BOUCHES-DU-RHÔNE
Groupe de Marseille : permanence le samedi de 14 h à 17 h, au 11, rue Saint-Vincent-de-Paul, 13004 Marseille (métro : Réformés ou Cinq-Avenues).
• CHARENTE-MARITIME
Groupe « Michel-Bakounine » : permanences tous les jeudis, de 20 h 30 à 21 h 30, Maison des syndicats, salle n°2, 2, rue de la Touche-Tréville, 17300 Rochefort.
• CÔTES-DU-NORD
Liaison de Saint-Brieuc : permanences tous les samedis de 10 h à 11 h 30 au marché, face à la Poste, lors de la vente du « Monde libertaire ».
• DOUBS
Groupe « Proudhon » de Besançon : permanences tous les mercredis de 17 h à 18 h à son local : 77, rue Battant, Besançon.
• FINISTÈRE
Groupe « Les Temps nouveaux » de Brest : permanences et ventes du « Monde libertaire » tous les samedis matin de 10 h 30 à 12 h au marché de Saint-Martin.
• HAUTE-GARONNE
Groupe « Albert-Camus » de Toulouse : permanence dans les locaux du G.E.A.C., au 1 bis, rue Gramat, le jeudi de 18 h à 20 h, et le dimanche de 10 h 30 à 12 h, à sa table de presse au marché Saint-Sernin.
• GIRONDE
Groupe « Buenaventura-Durruti » de Bordeaux : permanence du groupe chaque mardi, de 19 h à 20 h 30, au 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux.
• HÉRAULT
Groupe de Béziers : permanence le vendredi de 15 h à 18 h sur les Allées, au cours de la tenue de la table de presse.
• ILLE-ET-VILAINE
Groupe de Rennes : permanence le mardi à partir de 20 h, à la M.J.C. La Paillette.
• INDRE-ET-LOIRE
Groupe « Maurice-Fayolle » de Tours : permanence le mercredi (sauf pendant les vacances scolaires), de 10 h à 16 h, dans le hall d'accueil de la faculté des Lettres, au cours de la tenue de la table de presse.
• LOIRE
Groupe « Nestor-Makhno » de Saint-Etienne : permanence le premier jeudi de chaque mois à partir de 19 h 30, salle 15 bis C.N.T./A.I.T.-L.P., Bourse du Travail, Cours Victor-Hugo, 42000 Saint-Etienne.
• LOIR-ET-CHER
Liaison Blois : permanence le jeudi de 18 h à 22 h, au 24, rue Jean-de-la-Fontaine, appt. 57, Blois (tél. : 16.54.74.26.02).
• LOIRE-ATLANTIQUE
Groupe de Nantes : permanences les premiers et troisièmes lundis de chaque mois, de 18 h à 20 h, au 3, rue de l'Amiral-Duchaffault, Nantes.
• MAINE-ET-LOIRE
Groupe d'Angers : permanences les premiers et troisièmes vendredis de chaque mois, de 18 h à 19 h, au C.A.D. (Centre d'animation de la Doutre), 43, place Grégoire-Bodillon, Angers.
• MANCHE
Groupe de Cherbourg : permanences tous les lundis de 18 h à 19 h, au G.R.E.L., 20, rue de l'Abbaye, à Cherbourg.
• NORD
Groupe de Lille : permanences tous les dimanches, de 10 h 30 à 13 h, à la librairie de l'Idée libre, 38, rue Jules-Guesdes, 59000 Lille (métro Wazemmes), tél. : 16.20.57.37.06.
• PYRÉNÉES-ORIENTALES
Groupe « Puig-Antich » de Perpignan : permanences tous les lundis, mercredis, vendredis et samedis, de 15 h à 19 h, au 2, rue Théodore-Guiter, 66000 Perpignan.
• SARTHE
Groupe « Zo-d'Axa » du Mans : permanences tous les seconds et quatrièmes jeudis de chaque mois, de 18 h à 20 h, à la Maison des associations, rue d'Arcole, Le Mans.

sommaire

PAGE 2 : Information des groupes — **PAGE 3 :** Editorial, Modernité en marche : M. Guizot est de retour — **PAGE 4 :** Interview « Chronique syndicale » — **PAGE 5 :** Trois ans ferme pour l'assassin de Toufik, La mort à crédit, Antimilitarisme — **PAGE 6 :** Lieux de vie : continuons le combat !, Le C.R.A. répond au verdict, Analyse succinte — **PAGE 7 :** Conséquence du néo-colonialisme atomique (suite et fin) — **PAGE 8 :** Maroc : dictature et répression, A propos du conflit Libye/Etats-Unis — **PAGE 9 :** Les Kurdes en Turquie : un peuple oublié — **PAGE 10 :** Henry Poulaille et la littérature prolétarienne — **PAGE 11 :** Notes de lecture, Arts plastiques, Programmes de Radio-Libertaire — **PAGE 12 :** Le Premier mai.

La modernité en marche
Monsieur Guizot est de retour

CHIRAC est pressé de « *rendre la liberté aux entreprises pour créer des emplois* ». Comme chacun le sait, les patrons jusqu'à présent, gémissaient dans les fers. Une série de mesures s'imposaient donc : la loi d'habilitation, le collectif budgétaire, la dévaluation et quelques menues dispositions d'accompagnement susceptibles de « *restaurer la confiance* »...

La dévaluation a été un des toutes premières mesures prises (malgré l'hostilité des hauts fonctionnaires du Trésor). Elle était réclamée par les patrons. Elle ne constitue pas précisément une nouveauté : les socialistes ont dévalué à trois reprises. Pour les patrons il s'agit de rétablir la compétitivité de « nos » produits sur les marchés étrangers, surtout en Allemagne. Deux attitudes sont possibles : ou bien vendre au même prix (en francs), donc moins cher, en tablant sur une augmentation des ventes, ou augmenter les prix pour récupérer la différence et empocher tout de suite un bénéfice supplémentaire. Et l'on sait que tout capitaliste a une prédilection pour le court terme...

Confiance et libertés

Les importations, en revanche, surenchériront et, comme il n'y a pas de miracle, elles se répercuteront, au bout de quelque temps, sur les prix, d'où une compétitivité à nouveau mise à mal. Il n'y a pas de raison pour que ce petit jeu s'arrête... Une libération partielle du contrôle des changes accompagne la dévaluation. On doit pouvoir faire ce qu'on veut avec ses capitaux, non ? Y compris spéculer un peu, à l'occasion. C'est ça la vraie liberté. Même que les socialistes y avaient pensé et avaient promis cette libération pour la fin de l'année.

L'essentiel, voyez-vous, c'est de restaurer un climat de confiance. Comment ? Mais c'est très simple... On supprime d'abord l'impôt sur les grandes fortunes (3,9 milliards). Certes il n'avait ruiné personne et l'augmentation des profits permise par la rigueur socialiste avait apporté quelques compensations, mais il pouvait apparaître, aux âmes sensibles, comme une intolérable persécution.

Pour vivre heureux, il faut parfois vivre caché. Il était donc bon de rétablir l'anonymat sur l'or. Il permet, entre autres facéties, de préparer une succession en faisant un pied de nez au fisc.

Dans ce souffle de liberté, nous n'aurions pas compris que l'on continue à persécuter les braves gens qui avaient placé leurs économies sur les bords du Léman. L'amnistie fiscale et douanière s'imposait, si l'on ose dire. D'ailleurs l'exemple n'avait-il pas été donné par le vénéré Antoine Pinay en 1952 et par le jeune Fabius en 1982 ? On efface tout, avec anonymat garanti et seulement une taxe de 10%, ce qui est presque pour rien compte tenu de ce que l'on peut gagner, de nos jours, grâce à de bons investissements. Apprécions la magnanimité du gouvernement car la loi, dans toute sa rigueur, prévoit des peines de prison et des amendes représentant plusieurs fois le montant des capitaux en cavale. Cependant d'aucuns se demandent s'il y aura beaucoup d'amateurs car la Suisse c'est tellement pépère...

Toujours à propos de l'épargne, Juppé a annoncé une prochaine et inévitable baisse des intérêts d'épargne sur livret, car les taux sont supérieurs à celui espérer pour l'inflation cette année. C'est intolérable : chacun sait que l'épargne a été instituée pour plumer les gens modestes. Conclusion : il vaut mieux être un gros fraudeur qu'un petit épargnant bêtement honnête...

Dans l'escarcelle des patrons

« *Beaucoup aura en tout cas été fait pour les industriels et pas seulement depuis mars 1986* », écrit dans *Le Monde* un Alain Vernolhes qui ne veut pas que les patrons oublient la grandeur d'âme des socialistes. Bien sûr, et le gouvernement Chirac peut continuer sur la voie ainsi ouverte. Ainsi le taux des impôts sur les sociétés est-il ramené de 50 à 45%. La loi de finance rectificative du budget de 1986 prévoit quatre milliards pour l'emploi des jeunes. Pour l'essentiel, il s'agira d'exonérations fiscales directement compensées par le budget de l'Etat aux régimes sociaux et sans formalités, s'il vous plaît, à la charge des entreprises (l'exonération totale pour la formation en alternance et l'apprentissage est de 50% pendant un an après l'embauche).

Avec 1,8 milliards venant du budget du Travail, ce sera donc près de 6 milliards d'exonérations. Tant mieux si cela

permet de créer des emplois. Quelques dizaines de milliers peut-être et, comme le redoute la C.G.T., « *sans garanti réelle de qualité et de durée* ».

Pour financer ces dépenses supplémentaires, le collectif budgétaire prévoit... 2 000 suppressions d'emplois chez les fonctionnaires ! Et des économies grâce au blocage des salaires.

Comme il se doit Gattaz invite les patrons à ne pas faire de laxisme et à suivre l'exemple de l'Etat — patron en matière de politique salariale. Comme au temps de la rigueur mauroyiste ou fabusienne.

La suppression de l'autorisation de licenciement est toujours à l'ordre du jour, mais monsieur Seguin semble avancer à petits pas dans ce domaine. Certes, ladite autorisation n'a jamais empêché les licenciements. La mesure serait plutôt symbolique, pour faire plaisir à Gattaz-la-pleureuse. Mais elle est mal vue de l'opinion et Bergeron redoute qu'elle ne trouble la paix sociale.

De l'eau dans la blanquette

Chirac est pressé, disions-nous. Mais il est des domaines où il se hate lentement. Comme l'explique *Le Monde*, il a mis parfois de l'eau dans sa blanquette libérale. Par exemple sur la libération des prix : la droite l'avait promise immédiate à sa clientèle industrielle et boutiquière. Elle sera partielle et très progressive, ce qu'avaient prévu les socialistes...

Le déficit budgétaire devait être réduit fortement et tout de suite. Il demeure pratiquement inchangé (près de 144 milliards) et l'Etat qui ne devait plus intervenir subventionnera encore Renault, la sidérurgie et les chantiers navals.

Prudence aussi en matière de « *transfert d'entreprises du secteur public au secteur privé* », comme le prévoit la loi d'habilitation. Chirac et Balladur se donnent cinq ans pour l'application. « *Les socialistes avaient ouvert la voie* », remarque *Le Monde*, en acceptant la vente des filiales à des groupes privés et « *le changement de majorité va accélérer un mouvement qui était progressif* ». Mais l'accélération sera prudente car on nous explique qu'il est « *préférable de privatiser chaque année moins d'entreprises, mais de les privatiser réellement* ». On va donc privatiser surtout les plus juteuses.

Le Gros Quinquin qui, à l'Assemblée, a retrouvé ses accents de tribun populaire, voudrait nous faire oublier qu'il avait généreusement distribué 40 milliards aux anciens actionnaires pour que l'Etat, avec l'argent des contribuables, puisse requinquer ces entreprises à bout de souffle. Aujourd'hui, le redressement de Bull, Thomson, Pechiney, Rhône-Poulenc est remarquable. Loïc Le Floch-Prigent, P.-D.G. de Rhône-Poulenc, avec un beau sourire dans la barbe, nous annonce 2,3 milliards de profit en 1985. De quoi faire saliver les « investisseurs »...

En définitive, dans bien des domaines, on ne perçoit pas de solution de continuité entre la politique de la droite et celle de la gauche. Les socialistes avaient « réhabilité » l'entreprise, le profit. La seule différence, c'est que la droite peut y aller un peu plus franchement et crier aux riches : « Enrichissez-vous ! ». Comme M. Guizot le fit au XIX[e] siècle. C'est le summum de la modernité.

SÉBASTIEN BASSON

Editorial

IL se passe dans notre monde des choses bien étranges. Des choses qui nous échappent. Je veux dire qui échappent au citoyen de base normal, celui qui prend ses informations à la télé et qui se demande qui va payer sa retraite, qui vote quand on lui demande de voter et qui part en vacances quand il fait beau. Des choses bizarres dans l'air du temps qui gâtent quand même un peu la digestion.

Ces choses-là ça s'appelle des bombes. Il y en a de toutes sortes. Des bricolées dans la cuisine avec une bouteille de gaz, des rigolotes jetées des avions qui se fragmentent en plein d'autres bébés bombes ou en petites billes très dures ou qui mettent le feu partout où ça peut brûler. Et fin du fin, la bombe atomique. Y'a juste à appuyer sur le bouton et tout le monde est vitrifié, pulvérisé ; les veinards pas morts sur le coup crèveront cancéreux à n'en plus pouvoir. Ces veinards, ça peut être justement ceux qui se demandaient qui allait payer les retraites.

Pour l'instant, les Libyens c'est la deuxième catégorie de bombes qu'ils ont reçu. En plein sommeil. Et même qu'on leur en a promis d'autres s'ils continuent à chatouiller Reagan. Tout le monde en a parlé et en parle encore. Tout le monde a la trouille.

Tout le monde ? Voire ! Il y a quelques courageux qui se sont rencontrés à La Haye la semaine dernière justement pour en parler. Il y avait tout le gratin de ceux qui ont les bombes les plus jolies. Les ministres de l'Intérieur et de la Justice des principaux pays européens concernés par le problème du terrorisme. Les Etats-Unis, pas invités, sont quand même restés sous la table pour écouter. Il n'en est rien sorti. Il ne peut rien sortir d'efficace de ce type d'initiative. C'est au contraire un mauvais « remake » de la Convention d'espace judiciaire européen qui, appliqué comme on sait, visera désormais les terroristes internationaux.

La Libye, l'Iran et la Syrie n'ont pas été formellement condamnés comme l'auraient voulu les Etats-Unis et peut-être la Grande-Bretagne. Cette dernière voyant d'abord ses otages exécutés un par un au Liban. Mais, depuis Bobby Sands, que vaut pour la Thatcher la vie d'un homme. Le danger de ce type de raoût mondain c'est surtout l'utilisation qui peut en être faite, ainsi que la paranoïa anti-libyenne voire anti-arabe qu'il risque de développer. L'expulsion des diplomates lybiens des représentations européennes n'est qu'une première étape. Le concept de terrorisme est applicable à n'importe qui. C'est cette logique qui a tué Allende, c'est cette logique qui ratisse large dans les milieux d'extrême gauche. Ce sont les armes d'un même arsenal antisocial et antisubversif. Gageons que les libertaires sauront se méfier...

INTERVIEW « CHRONIQUE SYNDICALE »

Quel statut pour la S.N.C.F. ?

HUIT mille suppressions d'emplois ont été annoncées pour les métiers du rail qui sont encore compris dans le monopole de la S.N.C.F. Privatisation de ce qui est rentable et suppression de ce qui ne l'est pas semblent être les mots d'ordre de ceux qui se lancent à l'assaut de cette poire juteuse que constitue l'ensemble ferroviaire en France.

Pour mieux saisir le problème, il nous a semblé intéressant de retranscrire un extrait d'une émission de Radio-Libertaire, « Chronique syndicale », où le tableau entre étatisation et privatisation est largement brossé. La seconde partie, la semaine prochaine, traitera de la façon dont les organisations syndicales sont intervenues et posera la question fondamentale : quel espoir de luttes pour les travailleurs ?

— « **Chronique syndicale** » : *Tout d'abord, nous allons faire un peu l'historique des anciens projets de la droite...*

— **Invité :** Oui, mais pas depuis 99 ans !, non en fait 50 ans puisque la S.N.C.F. a été créée en 1936. En fait, pour dire quelles sont les modifications qui sont liées au retour de la droite au pouvoir gouvernemental, il faut voir avant 1981.

En 1978, il y avait des projets liés aux grandes tentatives de l'époque de formuler des restructurations par grandes branches industrielles. C'était la sidérurgie, l'imprimerie... Concernant la S.N.C.F., il y avait un rapport sur les transports terrestres qui était signé par Guillaumin, un homme qui venait du pétrole et qui prévoyait une restructuration radicale de la S.N.C.F. par éclatements.

A cette époque, ce rapport-là avait suscité de la part de tous ceux qui se rassemblaient autour d'une « perspective de changement » du type programme commun et les autres une réaction très vive. C'est à cette époque que l'on a vu des organisations syndicales engager des actions unitaires pour réagir par rapport à ça. Cela étant dit, le rapport Guillaumin lui-même faisait suite à des projets qui étaient en cours d'élaboration depuis le début des années 70. Donc, ils ont pensé à ce moment qu'il était possible d'actualiser et de proposer un plan qui soit plus structuré dans le contexte de 1978.

On peut dire que la forte mobilisation et d'autres données techniques ont fait que le rapport Guillaumin n'a pas été suivi de changement radical. C'était la simple poursuite d'une politique de licenciements massifs. Il s'en est suivi une situation d'attente, jusqu'en 1980-1982, puisqu'en 1982 le bail S.N.C.F. finissait. Il y a eut un nouveau statut sous l'égide du ministère Fiterman qui a donné une mouture comparable à une société industrielle commerciale. Un rouage de l'Etat, mais en lui assignant une mission de rigueur commerciale, liée à la concurrence, etc. Ça c'est pour le tableau !

— **C.S. :** *Question subsidiaire : est-ce que ce rapport Guillaumin n'était pas la suite logique de ce que nous avons pu constater depuis longtemps : suppression d'effectifs, diminution des kilomètres, des voies, voire suppression comme en province... Ce qui est utile et agréable pour les usagers, mais non rentable pour la S.N.C.F., devant être rayé de la carte.*

— **I. :** L'objectif de Guillaumin était clair : accentuer la suppression des effectifs, considérant que le personnel revient cher, et, vis-à-vis de l'énorme infrastructure de la S.N.C.F. qu'il s'agit de maintenir, il fallait tailler dans le vif et poursuivre ce qui avait été fait dans les années 60 : fermer les petites lignes jugées non rentables.

Mais là aussi, il y a eu une résistance très importante, à cette époque il y avait pas mal de comités d'usagers qui pesaient sur ce type de décisions. Cela a amené des situations locales où des élus ou autres ont été amenés à intervenir. L'utilité du chemin de fer était démontrée en tant que service public, pas en tant qu'opération commerciale. En fait, il y a eu peu à peu substitution. A la place du chemin de fer on a mis des lignes d'autocars, ça passe mieux, tout en promettant l'étude de projets de rentabilisation pour l'ancienne ligne S.N.C.F.

A l'arrivée de la gauche au pouvoir, en 1981, on l'attendait au pied du mur. Fiterman a changé cette politique de substitution en bloquant certaines fermetures. Cela a bien sûr été sensible surtout pour les initiés. Car, dans l'ensemble, le processus a continué.

Dans le cadre de la décentralisation, il se passe actuellement des choses importantes dans le conventionnement. C'est-à-dire que la S.N.C.F. devient l'interlocutrice des régions et négocie avec elles des conventionnements, des accords, qui comprennent l'intervention financière des uns et des autres en matière de maintien ou de mise en œuvre, suivant les cas, des liaisons ferroviaires. C'est très important pour la suite car actuellement c'est au sein de ces conventionnements que la S.N.C.F. va pouvoir remettre en question les lignes omnibus... c'est une des voies qui va aujourd'hui permettre à la S.N.C.F. de supprimer nombre de lignes.

— **C.S. :** *Je ne suis pas sûr d'avoir tout saisi ! Dans le cadre de la régionalisation, il y a un désengagement de l'Etat, de la structure nationale S.N.C.F. qui met les régions devant leurs « responsabilités », en terme de coûts d'entretien de l'infrastructure, de l'entretien des lignes, etc.*

— **I. :** C'est ça, la S.N.C.F. est une entreprise nationale qui a un monopole concernant le ferroviaire. A partir de là, dans le cadre de la décentralisation, il n'y a plus uniquement l'Etat qui intervient pour un certain nombre de lignes. Ce sont les lignes dites régionales, qui font principalement de l'omnibus.

Toujours dans le cadre de la régionalisation, il a été donné pouvoir de décision aux régions dans ce créneau-là d'activités de transport, tous modes confondus d'ailleurs. Il y a les grandes lignes où l'Etat intervient et les lignes intermédiaires soumises au contrôle des régions qui, elles, dans le cadre de leur budget, font petit à petit ce qu'elles veulent. Quand elles sont en face de la S.N.C.F., entreprise qui a le monopole, elles sont obligées de traiter avec, mais dans le cadre des conseils régionaux des transports, tout le monde est représenté...

— **C.S. :** *C'est-à-dire que pour le réseau S.N.C.F. le mode de gestion serait identique à celui qui existe pour l'infrastructure routière avec les nationales, départementales... avec des cofinancements dans certains cas.*

— **I. :** C'est-à-dire qu'il n'y a pas pour l'instant cessions d'infrastructures car le monopole reste, mais il y a contractualisation avec des régions.

— **C.S. :** *Et je crois pouvoir déduire de tout ça que ce nouveau mode de gestion des infrastructures va entraîner des « substitutions » de plus en plus importantes...*

— **I. :** Ce qui est remarquable dans cette évolution, c'est que d'une part il y a eu des tentatives, avant la loi sur la décentralisation, de la S.N.C.F. de discuter avec les régions pour déclencher certaines fermetures. En disant : si vous voulez maintenir ces lignes — nous, ça nous coûte cher en infrastructures et même en exploitation —, vous les prenez en charge !

Par exemple la ligne Nord/Pas-de-Calais où il y a eu un conventionnement avec des services, banlieue entre autres, financés par la région. La S.N.C.F. devenant prestataire de services et se faisant financer ce qu'elle réalise. On n'a pas encore vu de manière systématique du personnel qui ne serait plus S.N.C.F., mais qui serait du personnel de la région X ; le monopole reste ! Mais, par exemple, en banlieue parisienne, tout ce qui est fait dans les enceintes S.N.C.F. lié au transport régional est en contact avec la région et donne lieu à des compensations qui, d'ailleurs, habilement sont reprises sur les comptes dans le déficit ! Tout ce mode de gestion est pour les lignes à caractère régional.

— **C.S. :** *On a évoqué les projets de la droite avant 1981, on pourrait peut-être se pencher sur ce que le ministère Fiterman a mis en place, ce qu'il a tenté de stopper... Tu as fait allusion à la transformation de la S.N.C.F., service public pur et simple, sans notion de rentabilité, à une S.N.C.F. qui serait une entreprise publique à caractère industriel et commercial...*

— **I. :** C'est pas tout à fait cela, il faut distinguer le côté juridique et le côté idéologique. Tout dépend de ce que l'on pense de la S.N.C.F. !

(A suivre...)

en bref...en bref...

• **Le C.A.P.-J. change d'adresse : 13, avenue Faidherbe, 93310 Le Pré-Saint-Gervais (tél. : 48.97.14.62).**

• **Le fanzine « Kanaï » change lui aussi d'adresse. Pour le contacter : Centre de documentation « Rebelle », B.P. 771, 75123 Paris cedex 03.**

Communiqué

La Fédération anarchiste s'élève contre la logique policière de ces derniers jours qui consiste à vouloir faire de tout militant révolutionnaire un « sympathisant en puissance d'Action directe ».

Rafle de militants, perquisitions, saisie de Radio-Mouvance, arrestations de journalistes coupables de faire leur métier... le pouvoir veut criminaliser sous prétexte de lutte antiterroriste tout individu combattant l'ordre établi.

La Fédération anarchiste se doit de rester solidaire de tous ceux qui seront victimes du délire sécuritaire du gouvernement.

Fédération anarchiste

PROCÈS DE BOBIGNY

Trois ans ferme pour l'assassin de Toufik

9 JUILLET 1983, 21 heures, La Courneuve. Pour fêter le Ramadan qui se termine et le 14 juillet qui s'annonce, cinq enfants jouent avec des pétards sur le trottoir du centre culturel municipal. Soudain, un sifflement retentit. Le plus jeune des enfants, Toufik Ouannes, âgé de neuf ans, se lève et se met à courir. Ses camarades le rattrapent. Toufik saigne abondamment de la région du cœur et meurt quelques minutes plus tard. Lors de l'autopsie, on retirera du corps un plomb tiré par une carabine à air comprimé.

Le 11 juillet, les flics perquisitionnent les appartements aux alentours. L'arme du crime est retrouvée chez René Aigueperse, la cinquantaine, contrôleur R.A.T.P., en compagnie d'un pistolet à air comprimé et d'une 22 long-rifle munie d'un silencieux. Après avoir nié, René Aigueperse finit par avouer qu'il est l'auteur du coup de feu.

Son procès s'est déroulé à la Cour d'assises de Bobigny les 21 et 22 avril derniers. Tous les témoins, principalement les camarades de Toufik, confirment les faits relatés ci-dessus, malgré les questions pièges posées à des adolescents peu habitués à témoigner à la barre. Les avocats de la partie civile, représentant la famille de la victime, prouvent que René Aigueperse, pour atteindre Toufik, a tiré dans une position très inconfortable et que donc il avait la volonté de le toucher.

Face à cela, René Aigueperse reste de marbre. Pas même une trace d'émotion lorsque la famille de Toufik vient réclamer justice aux jurés (et non vengeance), accablée de douleur et de larmes. Il prétend qu'il a tiré pour faire du bruit et effrayer les enfants (sa carabine n'émet qu'un claquement léger) et non dans leur direction ! (Comment Toufik est-il mort ?) Il déclare que les enfants ont continué à jouer après le tir, qu'il n'a pas remarqué les importants secours arrivés pendants qu'il promenait son chien, et qu'il a appris la mort de Toufik à la télévision le lendemain. Il s'est dit que ça ne pouvait pas être lui car il croyait son arme inoffensive.

Malgré les faits établis et l'incohérence de ces déclarations, le procureur général ne retient pas l'accusation d'homicide volontaire, puisque l'accusé n'a pas tiré avec sa 22 long-rifle ! La défense a, bien sûr, rappelé le passé irréprochable de l'accusé, son état cardiaque léger et l'enfer des grandes cités, qui ont conduit son client à craquer. Verdict : 5 ans de prison, dont deux avec sursis.

Le public, composé de jeunes immigrés comme la victime, a applaudit la décision par dérision. La peine est celle qu'on inflige en correctionnelle à ceux d'entre eux qui feraient une bêtise. La sœur de la victime a craqué et insulté les jurés. Les choses n'iront pas plus loin, plusieurs dizaines de C.R.S. étaient là. A La Courneuve, pas de nuit chaude non plus...

Sans tomber dans le piège du « même répression pour tous », on ne peut que constater le leurre que constitue l'espoir d'une même justice égale pour tous dans une société fondée sur l'inégalité sociale. Quant à l'efficacité dissuasive de ce genre de verdict : dimanche 20 avril, Joël Germain est mort d'une balle dans le ventre, tiré d'une fenêtre alors qu'il s'affairait autour d'une voiture sur le parking d'une H.L.M. de Lens.

LEE GORDON

La mort à crédit

Y a-t-il plus odieuse manifestation de la pollution par l'argent engendrée par la société marchande que celle qui exploite la mort et la douleur, qui provoque des pressions sans pudeur sur des familles désemparées et souvent désargentées, et qui se livre à un insidieux chantage à l'affection, comme si celle-ci était proportionnelle à la dépense exposée à l'occasion des obsèques d'un être cher ?

Assemblée nationale, groupe socialiste, juin 1980.

CINQ ans de législature et le vent de l'histoire a dégonflé ce qui n'était sans doute que des baudruches. Aujourd'hui, le pouvoir de l'argent règne toujours en maître dans un domaine où, plus que dans tout autre, le service public aurait dû l'emporter sur le profit commercial. Ainsi, les socialistes au pouvoir n'ont pas su ou n'ont pas voulu mettre un terme aux pratiques scandaleuses des croque-morts et autres charognards. Une lettre du candidat Mitterrand à la Fédération française de crémation (1) avait pourtant apporté une lueur d'espoir ; mais là comme ailleurs, le gouvernement socialiste a laissé derrière lui comme un parfum de trahison !

La loi accordant le monopole des funérailles aux communes a été promulguée en 1904. Depuis, les concessions accordées aux entrepreneurs privés ont abouti à une véritable privatisation du service funéraire. La complicité des élus a ainsi contribué à une exploitation sordide de la mort. Dernièrement encore, le *Canard enchaîné* révélait que la mairie de Paris avait fermé la fabrique municipale de cercueils dont elle avait la responsabilité, au bénéfice d'une importante société privée, les Pompes funèbres générales — filiale de la Lyonnaise des Eaux à laquelle Chirac vient par ailleurs d'accorder le fermage des Eaux pour une moitié de la ville de Paris. D'aucuns prétendent que ces décisions ont été prises parce que la mairie de Paris n'aurait rien à refuser au patron de cette même Lyonnaise des Eaux, Jérôme Monod, personnalité du R.P.R.

Certes, une réforme de la législation relative au service extérieur des pompes funèbres a bien été adoptée le 22 décembre 1985 par l'Assemblée nationale. Mais force est de constater que cette réforme renforce une fois de plus les pouvoirs réels des concessionnaires. On frémit par ailleurs à l'idée de l'interprétation qui risque d'être donnée par la droite aux textes d'application. Bref, si la naissance en France est gratuite et la maladie remboursée par la Sécurité sociale, la mort — dernière étape de l'existence — reste livrée à l'appétit vorace des commerçants.

Demain, pas plus qu'hier, le menuisier d'une commune « concédée » ne pourra fabriquer et fournir le cercueil dans lequel sera placé le corps de son père, de sa mère, de sa compagne ou de ses enfants décédés ; il devra payer le prix d'un cercueil équivalent à l'entreprise funéraire détenant le monopole. De même, en ce qui concerne l'artiste crématiste qui souhaitera sculpter son urne afin qu'à son décès ses cendres y soient déposées ; cela ne pourra se faire qu'après que la famille ait recueilli les cendres dans une « urne monopolisée imposée », qu'il aura fallu préalablement payer !

Un brillant résultat donc pour le gouvernement socialiste ; un résulat de plus que les libertaires ne sont pas prêts à lui pardonner.

ERIC DUSSART
(Gr. de Lille)

(1) La Fédération française de crémation (81, rue Saint-Maur, 75011 Paris) milite contre le mercantilisme, pour une réforme de la législation au profit du secteur public et pour le développement de la crémation, mode de funérailles offrant de nombreux avantages sur le plan de l'hygiène et de l'urbanisme.

ANTIMILITARISME

Le lion s'emballe

NÉ il y a déjà quelques mois, le Comité de soutien aux réfractaires avait décidé de « frapper » fort ce samedi 19 avril afin d'affirmer son soutien à deux insoumis aujourd'hui encore sous les verrous et, à travers eux, d'exhiber le dynamisme et la détermination du mouvement antimilitariste parvenu, enfin, à une cohésion de dimension nationale.

Samedi dernier donc, une vingtaine de personnes a « pris d'assaut » le célèbre lion de Bartoldi, qui trône au centre de la place Denfert-Rochereau, sculpté en hommage à la défense nationale. L'objectif était de taille : il s'agissait en effet d'emballer le monument à l'aide d'un tissu jaune vif à la manière de Christo.

Après une première tentative « contrariée » par une police vigilante, les antimilitaristes ne désarmèrent pas : à 16 h, vingt personnes se précipitèrent vers le lion ; les unes montent dessus, les autres déplient une toile jaune de huit mètres sur dix cousue à la main avec amour une nuit sans lune. En quelques minutes, la toile est hissée sur l'animal, des cordes sont tendues autour de lui ; deux banderoles viennent garnir le socle de pierre, on peut y lire : « Libérez Sanchez et Poirier » ainsi que « Soutien aux réfractaires ». L'opération, ficellage compris, n'a pas duré plus de dix minutes. Dernier détail, le lion n'a pas bougé !

La police, étrangement nombreuse en ce samedi après-midi, n'a eu le temps que... de constater, de déballer la vénérable statue et d'embarquer huit innocentes personnes attablées au café du coin (leur tort : être jeune (!) et regarder du mauvais côté...) : voilà de quoi rendre un petit noir bien amer.

Les emballeurs, pendant ce temps, ne chômèrent pas : des photos furent prises, développées puis reproduites, radios et télés furent informées. Le lendemain matin, ce fut le tour des quotidiens.

Empaquetage réussi donc, ainsi que sa couverture médiatique puisque cinq grands quotidiens passaient photo et texte informatif le lundi matin.

Que retenir de cette action spectaculaire ? D'abord, qu'il existe aujourd'hui une volonté commune exhibée par différents groupes antimilitaristes d'organiser des soutiens et de les promouvoir par des actions menées ensemble. Il est en effet nécessaire de souligner, grâce à cette action pleinement réussie, l'excellente cohésion des groupes présents. Ainsi peut-on voir dans une même action l'Union pacifiste, le Mouvement des objecteurs de conscience, le C.A.I.O., etc. Tous ayant fourni un travail d'organisation et de réalisation qui permit la réussite de l'emballage.

Deuxième leçon, la volonté affichée de « faire souffler » le vent de la révolte, et cela, par des actions hautes en symboles. Dans cette période de répression, il s'agit aujourd'hui, à travers Sanchez et Poirier, d'entretenir une dynamique de lutte commune.

Gageons que cette action, menée au son de « déballez les réfractaires, nous déballerons le lion », ouvre sur un avenir où la lutte antimilitariste retrouvera son dynamisme d'antan, développé aujourd'hui par cette dimension nationale commune que la Coordination de soutien aux réfractaires a su et saura insuffler. Aux dernières nouvelles, le lion aura hoché la tête... pour approuver, dit-on !

PIERRE DUMESNIL
(Pour la C.S.R.)

Bruno Poirier : objecteur de conscience dont le statut a été refusé pour « mauvaise formulation ». Condamné à 160 jours de T.I.G., il est aux arrêts de rigueur depuis le 26 mars.

Bruno Sanchez : jeune ouvrier de Bayonne condamné par défaut à Dijon à 6 mois ferme pour insoumission en février, il a écopé de 8 mois supplémentaires pour refus d'obéissance... du jamais vu ! Bruno est passé en appel le 28 avril au tribunal de Versailles. A suivre...

Pour assurer l'indépendance du « Monde libertaire », souscrivez...

LIEUX DE VIE

Continuons le combat !

UN arrière-goût de sang dans la bouche ; celui noir et épais de la défaite et de l'accablement ; les jambes qui bredouillent ; la vue qui s'embrume... les lieux de vie ont accusé le coup après la condamnation de Claude Sigala, R. Cortès par la 10e chambre correctionnelle de Paris.

Il faut dire que le coup était rude. Ride d'épuisement pour tous ceux qui, pendant des mois, ont arpenté le ring judiciaire en tous sens ! Rude d'effritement pour une image de marque médiatisée de haine et de mauvaise foi !

Mais perdre une bataille n'est pas perdre la guerre. Des « traces d'ombre » n'ont jamais empêché une « bâtisse d'être » de devenir. Et aujourd'hui, les lieux de vie ressèrent les rangs pour, la révolte au cœur et l'espoir au regard, repartir à l'assaut des morgues glacées du Vieux Monde.

Les 26 et 27 avril, ils vont se réunir pour préparer la suite judiciaire à donner (appel, cassation) à ce procès inique et pour se réfléchir, fantassins resplendissants d'une alternative en marche vers l'autogestion généralisée.

Deux textes, l'un du Collectif réseau alternatif et l'autre de Claude Sigala, préparent à cette réunion. Nous vous en faisons part, comme nous vous ferons part des résulats de cette rencontre.

Ce n'est qu'un début, le combat contre l'enfermement, l'aliénation, la désintégration, l'humiliation, l'oppression, l'exploitation... continue.

J.-M. RAYNAUD

Le C.R.A. répond au verdict

CONTENU général des attendus prononcés le 6 mars 1986 par la 10e chambre correctionnelle de Paris (à ce jour, personne — ni les avocats ni les inculpés — n'a réussi à obtenir la copie des attendus précis du verdict) :

- le rapport de la commission sur la sexualité aux états généraux des lieux de vie en 1982 ;
- une phrase extraite de *Hé !... mouvances* (éditions du C.R.A, janvier 1982) : « *Pour moi, tout est possible entre deux individus quel que soit l'âge ou le sexe* », signé Oscar ;
- la pratique du refus de tout contrôle et de tout agrément.

Compte tenu de ces trois attendus, le tribunal en déduit : le règne de la permissivité au Coral et que les témoignages de trois des cinq jeunes cités par l'accusation sont crédibles.

Notre analyse

A propos des états généraux (voir « Transitions » n°10, revue de l'A.S.E.P.S.I.), comment peut-on faire endosser à Claude ou à Roger la responsabilité de ce qui a été dit au cours d'un débat libre en février 1982. A ces états généraux participaient plus de deux cents personnes dont des représentants de la D.D.A.S.S., de la justice, du ministère des Affaires sociales, de la police. Il est évident que dans une telle réunion tous les participants, y compris les officiels, sont égalitairement responsables de ce qui a été débattu et conclu.

Il faudrait tout de même s'interroger sur la fidélité de la retranscription qu'a pu en faire J.-C. Krieff (le dénonciateur initial) qui était pour l'occasion secrétaire de ladite commission, incriminée aujourd'hui quatre ans après !

Sur le délit d'opinion. Cette phrase signée Oscar et non Sigala, Cortès, Bardy ou Lanez a été extraite du livre *Hé !... mouvances*, ouvrage collectif tiré à 7 000 exemplaires de 300 pages, épuisé aujourd'hui. Cette phrase, tout le C.R.A. la revendique et signale que sortie de son contexte, elle perd tout son caractère et porte à toute interprétation perverse.

Rappelons que *Hé !... mouvances* a été soumis aux dispositions légales d'édition et qu'aucune poursuite n'a jamais été engagée contre cette phrase.

Le non-contrôle et le refus de l'agrément. Le Coral comme le C.R.A. s'est prononcé dès sa naissance contre un agrément qui détruit l'originalité des lieux de vie, mais il préconise et exige souvent un contrôle ou plutôt un suivi humain de la part des personnes qui ont un lien direct avec le vécu de l'enfant. L'administration, elle, attend des permanents de lieu de vie des ragots du genre dossiers de synthèse à seule fin d'étiqueter les enfants. Le C.R.A. refuse catégoriquement de se prêter à cette forme de persiflage servile. Parallèlement, on peut voir que les assistants maternels ne sont soumis qu'à un contrôle bureaucratique qui nie souvent la réalité des enfants par des décisions arbitraires.

La permissivité. A l'appui des trois points précédents, la justice conclut à la pratique d'une certaine permissivité, l'assimilant d'office à un délit.

Comment dans ce cas plus d'une vingtaine de juges des enfants qui, en toute connaissance de cause, ont envoyé des jeunes dans ces lieux permissifs, ne seraient-ils pas eux aussi poursuivis pour permissivité ?

Qu'est-ce que la permissivité dans les lieux de vie ? N'est-elle pas relative au caractère de chaque lieu ? Chaque lieu n'a-t-il pas ses lois internes qui évoluent en fonction du temps, des individus, et qui corespondent à une réalité directe ?

Le C.R.A. ne croit pas aux vertus de la punition systématique, à plus forte raison pour des jeunes dont l'histoire reflète l'échec flagarant de cette forme de pédagogie.

S'il est question de permissivité, il nous faut dénoncer le laxisme chronique dont ont fait preuve justice et police, dans la conduite de l'instruction, à l'égard des témoins et des inculpés.

Le C.R.A. s'est toujours réclamé d'un nouveau courant alternatif comprenant la préservation du droit à la différence. Roger, Jeannot, Claude ont été condamnés en tant qu'ayant droit ou jouissant d'autorité. Ils ont été jugés comme de mauvais pères tandis que Marie a reçu l'auréole de « bonne mère ». En punissant Roger, Jeannot, Claude, Jean-Pierre pense-t-on abolir la permissivité ? C'est ce que veut la justice en induisant la peur et l'intériorisation qui conduit à la torture morale.

Les témoignages « à charge ». A partir de ce climat fabriqué de toutes pièces, les témoignages des enfants sont décrétés crédibles. Or on a vu ces enfants, qui s'expriment difficilement, répéter par cœur des phrases ingurgitées trois ans plus tôt derrière la carotte et le bâton. Bravo Pavlov !

Pourquoi les journaux n'ont-ils pas titrés à la une la rétractation spectaculaire de Régis ? Il avoue à la barre que toutes ses déclarations étaient fausses et qu'elles lui avaient été dictées, arrachées au bout d'un interminable interrogatoire.

Alors ? La justice se dévoile en condamnant une pédagogie anti-autoritaire par l'intermédiaire d'individus. Le verdict bafoue tous les très nombreux témoignages qu'a pu présenter la défense à propos de la pratique éducative du Coral. Le verdict se réduit à un procès d'opinion. Nous n'admettrons jamais un tel abus et une telle supercherie. Nous sommes déterminés plus que jamais à accompagner les inculpés jusqu'à leur réhabilitation totale (appel, cassation...).

Collectif réseau alternatif

Analyse succinte

SUITE au procès du Coral. L'analyse est claire face à la justice et au pouvoir. Elle est claire quant à l'historique et à la démarche des lieux de vie. Il y manque une dimension politique : celle de la tentative.

Ce qu'il y a de plus radical dans notre manière d'être n'est pas dans l'apparence d'une permissivité qui couvrirait tel ou tel délit. Il n'est pas non plus dans une reconnaissance de la pédophilie qui a été la pierre de touche de ce procès. Il est, faut-il le répéter, dans l'acceptation de la différence avec pour moyen une possibilité transitionnelle dans un espace de « vivre avec » et de liberté.

Ce lieu transitionnel imposé comme un instrument social a été perçu rapidement comme subversif. D'abord parce qu'il se situe hors de la spécialisation institutionnelle et administrative traditionnelle. En effet, il utilise les éléments naturels et d'un point de vue économique il s'impose sur un autre modèle que « production/consommation » et « intégration/normalisation », en essayant par des moyens communautaires une tentative autogérée. De plus, et surtout, il prend en compte des histoires de vie, d'amour, de désir, de conflits.

En résumé, il s'intéresse d'abord à l'identité et non à la normalisation ; à ce que l'individu ne se désintégre pas plutôt qu'à son intégration. Le crime est là !

Nous avons connu et reconnu des personnes comme Lanez, Labaume, Bardy, Cortès dans leur identité et leur différence, et à partir de cette reconnaissance ils ont pu chacun agir un trajet selon leurs désirs et leurs limites. Quoiqu'en pense la justice, les limites de la loi ont été posées constamment, débattues et critiquées. Mais que je sache, chacun est responsable de ses actes et j'entends bien que chacun le reste.

L'autre délit qui nous vaut aujourd'hui cette répression acharnée c'est d'avoir écrit et théorisé clairement ces pratiques dans plusieurs livres : *La peste gagne le grand psy* (1978), *Visiblement je vous aime* (1980), *Hé !... mouvances* (1981) et *Multiplicités* (1983).

La conclusion est évidente : nous avons posé une alternative qui se permet de mettre en place, par un système communautaire autogéré et transitionnel, des lieux de vie qui accueillent des sujets dont le comportement remet en cause l'ordre social. Dans cette tentative, ce comportement est accepté, reconnu, identifié non pas comme négatif, ayant nécessité de soins, d'étiquetage, d'enfermement et de spécialistes mais comme existentiel dans sa réalité parfois difficile mais concrète de s'exprimer et de vivre autrement et librement.

Cette revendication de la différence acceptée est intolérable pour l'institution régnante au service de tous les pouvoirs en place. Elle remet en question fondamentalement l'ordre établi et l'idéologie dominante.

Le dernier point qui explique la répression du Coral, c'est que je suis le porte-parole, la transition pratique de cette alternative qui est devenue malgré la marginalisation imposée une référence ; une référence dans le champ social, donc politique. Saisir cette référence, la traîner dans la boue, mettre en prison ceux qui en symbolisent la réussite, reste la logique répétitive de tout pouvoir.

Il nous semble possible de lutter par l'expression, l'information, la continuité dans l'agir. Nous avons perdu une bataille, mais nous résistons car la guerre, déclenchée en face à l'aide d'une artillerie lourde, ne peut éliminer l'essence même de notre tentative. Il est une fois, les lieux de vie du C.R.A. au présent. Nous sommes désormais en état de résistance.

CLAUDE SIGALA

POLYNÉSIE FRANÇAISE

Conséquences du néo-colonialisme atomique (suite)

LA semaine dernière, Jad a commencé à nous brosser le sombre tableau de la situation de la Polynésie. Il finit aujourd'hui de dresser le triste bilan de l'occupation française dans le Pacifique et des conséquences des essais nucléaires.

La rédaction

COMBIEN de temps faudra-t-il à la radioactivité enfermée dans le sous-sol en basalte pour parvenir jusqu'à la mer libre ? Les militaires du Centre d'expérimentation du Pacifique (C.E.P.) prétendent, eux, qu'il ne peut y avoir de migration radioactive avant 500 ou 1 500 ans. Sachant que la durée de vie du plutonium est de 24 000 ans et celle des transuraniens de 100 000 ans, il y a de quoi inquiéter les Polynésiens de demain. D'autant plus que pour eux la contamination n'est pas une menace seulement dans le futur, mais déjà une réalité avec laquelle ils doivent vivre chaque jour.

Mururoa cancer du Pacifique

Quarante cas de cancer par an, 261 évacuations sanitaires et 22 décès enregistrés en 1985 : c'est là un triste bilan. Parmi ces malades, huit Polynésiens sont morts à La Pitié (service de cardiologie) et neuf autres au Val-de-Grâce (service de radiologie).

Il y a en permanence une moyenne de cinquante malades polynésiens transportés (« déportés ») à Paris pour y être traités. Leur cas « spécial » nécessite ce transfert, alors qu'avant l'utilisation du territoire polynésien pour les expériences atomiques, l'hôpital de Mamao à Tahiti faisait amplement l'affaire pour traiter les infections courantes locales — qui continuent d'ailleurs d'y être traitées. Ces « déportations » de malades ne sont dues qu'à l'apparition de symptômes nouveaux en rapport avec la contamination atomique, bien qu'on s'efforce de nous convaincre du contraire.

Il serait grand temps de mettre un terme à ce génocide de Polynésiens sacrifiés pour, prétendument, défendre les Français. En effet, sommes-nous réellement protégés par l'arsenal atomique ? Au-delà de toutes louables considérations humanitaires et pacifistes, il convient de s'interroger sur la réelle protection assurée par un arsenal menaçant tout éventuel agresseur.

Ce dernier (l'U.R.S.S., bien évidemment) n'a-t-il pas les moyens de le détruire avant même que nous ne puissions répliquer ? Et quand bien même nous riposterions, nous ne pourrions détruire tout au plus qu'un dixième des forces de l'adversaire, ce qui lui laisserait amplement de quoi nous anéantir totalement. Jolie stratégie en vérité, qui ne rassure que les imbéciles et permet, en attendant, aux actionnaires de l'armement atomique et à leurs larbins de s'en foutre plein les poches. Qui donc osera dénoncer nommément ceux auxquels tout cela profite ?... Les actionnaires du C.E.P., du C.E.A., de la C.O.G.E.M.A., de Pechiney/Ugine-Kuhlmann, de Mokta, Imetal, C.F.M.U., C.O.M.U.F., Minatome, Cominak, Somair, Urang Esell, Schaft, Agip, etc.

Omniprésence du C.E.P. et conséquences de celle-ci

Par sa seule présence, le Centre d'expérimentation du Pacifique, avec son important effectif militaire, administratif et financier qu'il nécessite, déséquilibre et contribue amplement à l'anéantissement des structures sociales, économiques et culturelles du peuple polynésien ; faisant apparaître chômage, bidonvilles, délinquance et prostitution qui ne cessent de se développer depuis son implantation.

De plus, n'oublions pas que la moitié de la population a moins de 15 ans et subit toujours un enseignement colonialiste absolument inadapté aux réelles nécessités de connaissance des Polynésiens, dont on retarde ainsi l'accession à l'indépendance pour mieux pouvoir poursuivre les expériences chez eux. Ce colonialisme attardé fait que le code du travail y est encore inexistant et qu'on perpétue là-bas une justice

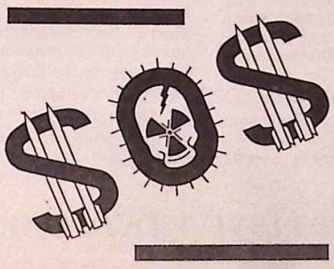

répressive, de type colonial, depuis longtemps périmée en métropole.

Et puis, surtout, n'oublions pas de dire combien les tests atomiques, poursuivis à Mururoa depuis 1966, condamnent par eux-mêmes l'environnement écologique de cette région à des perturbations multiples qui détérioreront, entre autres, la santé des populations locales et portent atteintes, irréversiblement, à leur patrimoine biologique.

Répression de la contestation

Rappelons l'emprisonnement et le long exil de feu Pouvanaa, leader indépendantiste polynésien. Puis de son neveu Charlie Ching et de bien d'autres, encore emprisonnés actuellement, et dont le seul crime est de s'opposer à la poursuite des essais dans leur pays.

Rappelons également la sauvage répression de la révolte des prisonniers de Nuutania (prison de Tahiti) où, après avoir maîtrisé leur gardiens, les prisonniers plutôt que de s'enfuir préférèrent s'installer sur le toit de la prison pour y déployer des banderoles de leur confection et crier des slogans demandant l'arrêt des essais atomiques et l'indépendance de leur pays.

Des mesures ont été prises pour éviter toute récidive de semblables « aventures ». La contestation des essais n'en continue pas moins, renforcée de l'extérieur par la pression des populations de pays avoisinants et par des actions de solidarité venant d'organisations comme Greenpeace (qui envoyèrent dans les eaux proches de Mururoa des navires de protestation).

Cette contestation commune contribua beaucoup à faire arrêter les essais dans l'atmosphère à partir de 1974. Mais les expériences ne cessèrent pas pour autant. On changea simplement de technique. Les essais devinrent souterrains et publicitairement décrétés, dès lors, sans aucun danger (ce qui est évidemment faux !).

Mais revenons à la contestation, pour signaler la permanence de sa répression. Il suffit pour cela de rappeler l'affaire du plastiquage du bateau de Greenpeace l'été dernier.

De la bouche de Tahitiens qui devaient prendre part à l'opération, ce bateau de Greenpeace fut coulé par les services secrets français essentiellement parce qu'il devait permettre le débarquement de pirogues chargées de Polynésiens contestataires sur Mururoa. Voilà ce qu'aucun journal n'a encore osé révéler pour le moment. Il importe pourtant que l'on connaisse cette cause. Elle permet de s'interroger sur les tractations, éventuelles, entre Greenpeace et le gouvernement pour que ne soit pas repris ce projet, pourtant aussi important que symbolique, par la suite.

Là encore, un homme en est mort. Mais c'est sur le sort de ceux qui ont contribué à son assassinat qu'on pleure. Pauvres agents secrets, victimes du devoir ! Au fait, les coupables devaient être punis, quelque soit leur fonction, paraît-il ? Qu'attend-on pour le faire ! La disgrâce, oh ! combien temporaire, de Charles Hernu (il a été récemment décoré de la Légion d'honneur !), qui a ordonné un sabotage ne coûtant par chance que la vie à un seul homme (alors qu'une dizaine de personnes étaient menacées à quelques minutes près), est donc la punition exemplaire annoncée.

Décidément, la vie d'un pacifiste ne coûte pas bien cher face aux intérêts « supérieurs » de l'Etat et de l'armée. Il faut s'attendre en conséquence à d'autres assassinats de pacifistes. L'absence de sanctions (1) dans ce genre de crime ne peut qu'encourager les tueurs des services secrets français. Voilà qu'on les décore en plus pour services rendus à la patrie. Si ce n'est pas de l'incitation au meurtre ça, qu'est-ce que c'est ?

Est-il possible d'espérer la fin des essais ?

En 1974, ce n'est qu'après d'importantes manifestations à Tahiti par les Tahitiens eux-mêmes, coordonnées avec les actions de Greenpeace et celles des mouvements antinucléaires des pays étrangers, faisant pression sur leurs gouvernements respectifs, pour boycotter les essais atmosphériques de Mururoa que le gouvernement français fut contraint de les abandonner.

Nous n'y arriverons pas autrement avec les essais souterrains. Il importe que nous agissions tous ensemble pour y parvenir. D'où la nécessité d'actions concertées, particulièrement pour ce 20e anniversaire du début des essais en Polynésie.

Avec l'approbation des Polynésiens eux-mêmes (qui le réclament dans une lettre ouverte signée par bon nombre d'entre eux, notamment par Oscar Temaru leader du Front de libération polynésien) et l'aide locale, nationale et internationale de tous les individus et organisations intéressés, je propose de donner à ce 20e anniversaire l'importance d'un événement mondial déterminant pour obtenir l'arrêt des essais atomiques en Polynésie.

Afin d'assurer le succès de ces actions concertées pendant le premier week-end de juillet 1986 (voir encadré de la même page), il est urgent que tous ceux qui veulent m'aider plus activement à informer, sensibiliser et mobiliser le public pour obtenir l'arrêt des essais atomiques en Polynésie, m'apportent leur soutien dès maintenant pour l'organisation et la publicité de cette campagne (2).

Il importe de montrer aux Polynésiens qu'un bon nombre d'entre nous sont solidaires de leur lutte pour l'arrêt des essais atomiques sur leur territoire. L'audience rencontrée par cette campagne internationale d'actions concertées leur permettra en effet de mesurer le poids de cette solidarité. Je compte sur vous tous pour ne pas les décevoir.

JAD

(1) En tant qu'anarchistes, nous ne pouvons suivre notre ami Jad sur ce chemin. D'une part, dire que l'« absence de sanctions » « ne peut qu'encourager les tueurs », même sur ce terrain-là, c'est reconnaître l'exemplarité de la peine. D'autre part, comment peut-on espérer qu'un Etat qui ordonne un crime puisse par ailleurs faire condamner les responsables de celui-ci, c'est tomber dans l'illusion démocratique. (N.d.R.)

(2) Pour tous contacts : Jad, Appt. 88, 6, rue du Champ-de-Mars, 76000 Rouen.

SOS TAHITI

A Paris, sur le Champ-de-Mars, les 4,5 et 6 juillet 1986 :

• Un festival « S.O.S. Tahiti » sur le thème de « L'art contre l'apocalypse nucléaire en Polynésie... et ailleurs ». Trois jours de festival gratuit avec plus de 100 artistes divers qui pourront montrer là leur solidarité avec le peuple polynésien luttant pour l'arrêt des essais atomiques. OEuvres et stands d'artistes et d'organisations de toutes sortes y présenteront un vaste panorama d'expression contestataire. Cinquante artistes de la scène se succéderont bénévolement, offrant un concert unique de textes et de chansons engagés.

• Une manifestation conduite par mes tableaux (dont ceux de tête seront portés par des Polynésiens) samedi 5 juillet 1986 dans les rues du centre de Paris et sur les Champs-Elysées, comme cela eut lieu déjà à Tahiti, Sydney, Hiroshima, New York, Montréal, Milan, Bruxelles et, en France à Montpellier, Agen, Rouen, Strasbourg (prochainement, au printemps, à Bordeaux, Toulouse, Marseille et Lyon).

A l'étranger, devant les ambassades de France : des manifestations et rassemblements avec les organisations internationales, dont celles qui m'ont aidé durant ma tournée, afin de renforcer par ces actions locales menées au même moment l'impact du festival et de la manifestation de Paris.

A Tahiti, en pleine fête du juillet tahitien : une manifestation, un rassemblement et des actions diverses en coordination avec les organisations polynésiennes soucieuses de faire écho, à leur manière, à ces actions de solidarité internationale envers leur pays.

Maroc
Dictature et répression

LA dictature d'Hassan II repose principalement sur l'aide américaine et française : ces deux pays doivent au Maroc une source de matières premières non négligeable et y écoulent une quantité de produits industriels.

A l'intérieur du pays, Hassan II est soutenu par les ex-féodaux, ainsi que par la grande et moyenne bourgeoisie. Le régime tolère aussi une opposition muette, voire servile, suffisamment « assagie » pour siéger au Parlement et ne plus critiquer aucune des décisions importantes de la monarchie absolue.

L'opposition officielle, qui réclame principalement la baisse du chômage et l'augmentation des salaires ne risque pas la répression. En revanche, l'opposition clandestine subissant quotidiennement les arrestations, les tortures, les assassinats de la police politique, dénonce avant tout la propagande du régime pour un nouveau Maroc « développé » (avec le concours des Etats-Unis), « démocratique », vivant dans la « paix sociale » assurée par le système parlementaire. Bref, la continuation de l'exploitation et de la misère sous une façade nouvelle.

L'opposition clandestine lutte également pour l'autodétermination du peuple Sahraoui. Depuis l'annexion du Sahara par le Maroc, lors de la « Marche verte » de 350 000 Marocains en 1976, cette région est entrée en rébellion. Le régime d'Hassan II espère détourner le mécontentement populaire sur le thème nationaliste du « Sahara marocain ».

7,5% de l'économie marocaine repose sur l'agriculture, les terres appartiennent aux ex-féodaux, la « noblesse » du pays, et les travailleurs agricoles sont, pour 80% d'entre eux, des femmes et des enfants, main-d'œuvre plus docile et que l'on paye moins cher. Les salaires suffisent tout juste à survivre dans la misère. En outre, ils sont payés par quinzaine. Cela permet au propriétaire de ne pas payer les ouvriers pendant les périodes d'intempéries. Les familles paysannes comptent généralement beaucoup d'enfants et la femme marocaine subit la double exploitation du mari et du patron.

La situation dans les villes ne vaut guère mieux. Mal payés dans les usines souvent américaines ou françaises, les prolétaires subissent de surcroît un taux de chômage énorme. Contrairement aux paysans, les ouvriers sont syndiqués. Mais les trois organisations officielles prennent soin de ne pas heurter le régime. Signalons toutefois la grève de 3 000 ouvriers du phosphate, qui dure encore. Cette grève doit déplaire souverainement à Abdelkarim Lomrani, P.-D.G du Bureau du phosphate et... Premier ministre.

Depuis l'indépendance formelle du Maroc, la répression n'a guère changé. L'histoire des trente dernières années n'est qu'une succession de révoltes réprimées par des massacres. La prison centrale de Kinitra et le centre de torture clandestin de Derb Moulay Cherif, construit par les Français, sont aujourd'hui remplis d'opposants à la monarchie.

Dès 1957, la région du Rif s'est révoltée. Le prince Hassan II a pris la tête de la répression et s'est servi du massacre des Riffins comme d'un piedestal pour devenir roi. En 1965, s'est produit le premier soulèvement populaire à Casa. L'« ordre » revenu, les condamnations à perpétuité ou à mort sont tombées en rafales.

En 1981, une nouvelle révolte populaire éclate à Casa et s'étend dans tout le pays en 1984. Là encore, massacres et répression (un enfant de douze ans est condamné à treize ans de prison). En 1985, plusieurs étudiants et ingénieurs sont arrêtés. L'un d'eux, Tahani Amine, meurt sous la torture en novembre dernier.

De fait, une nouvelle vague de répression a commencé et a débouché sur l'arrestation de quinze militants d'associations culturelles (en janvier), puis celle de trente et un opposants politiques dont le procès s'est ouvert le 3 février dernier. Ces militants ont déjà subi la torture durant plusieurs semaines dans les « centres spécialisés » clandestins et ils ne sont pas au bout de leur peine car ils viennent d'être condamnés, sauf un, à des peines allant de six mois à vingt ans. De plus, il ne se passe pas de manifestations au Maroc sans que la police intervienne durement et arrête des militants.

Devant la répression féroce qui s'abat actuellement sur les opposants politiques et les mouvements populaires, les opposants au régime tentent d'alerter l'opinion internationale afin de développer le soutien.

GROUPE DE TOURS

A PROPOS DU CONFLIT LIBYE/ETATS-UNIS

Le terrorisme
arme de guerre moderne

LE conflit Libye/Etats-Unis et les récents bombardements américains de Tripoli et Benghazi nous offrent une excellente illustration de cette forme de guerre moderne qu'est la guerre subversive. Il ne s'agit plus de l'affrontement massif d'armées nationales sur un terrain plus ou moins circonscrit, mais d'opérations terroristes menées par des groupes réduits dans des lieux très diversifiés.

Il faut s'appeler Jean-Louis Debré (1) pour constater en 1986 qu'« *en France, on n'a pas encore pris assez conscience que le terrorisme c'est la guerre moderne dans laquelle s'affrontent un certain nombre de nations et qu'il faut donc se donner tous les moyens pour gagner cette guerre* ». Dès 1961, le colonel Roger Trinquier (un spécialiste de la guerre subversive s'il en est) écrivait : « *Le terrorisme n'est plus le fait de quelques individus agissant individuellement ; il est devenu une arme de guerre, soutenu par une organisation de guerre pour atteindre des buts de guerre. (...) Arme bon marché, mais d'une redoutable efficacité, ne demandant que des effectifs et des moyens très réduits, en fonction du but visé, il (le terrorisme) est devenu l'arme des faibles contre les Etats puissants* » (2).

Les Etats occidentaux peuvent y répondre de deux façons très différentes. Soit par une opération militaire, tel ce raid américain de conception assez classique malgré ses raffinements électroniques (guidage des bombes par rayon laser, pilotage automatique des F. 111 s'adaptant au relief du sol, équipement de brouillage...). Ou bien par les moyens-mêmes de la guerre subversive : désinformation, attentats, opérations « Homo » (pour homicide), etc. Cette méthode, visant à déstabiliser un gouvernement, fut tentée au moins à deux reprises (été 1977, début 1980) par le S.D.E.C.E. (maintenant D.G.S.E.) français pour « neutraliser » Kadhafi.

Et l'on peut se demander si certains pays européens n'envisagent pas de renouer avec de vieilles habitudes lorsqu'on lit de telles déclarations : « *A cette guerre sans nom, sans champ de bataille, qui ne s'attaque qu'aux innocents, nous allons répondre par la guerre* » (*France-Soir* du 12 avril), « *Pour lutter contre le terrorisme, tous les moyens sont bons. Sans exception* » (Jean-Louis Debré).

L'équilibre de la terreur et l'arsenal nucléaire disponible de part et d'autre ont profondément modifié le visage de la guerre. Les nations se livrent maintenant, essentiellement, à une guerre subversive. Un conflit doit être, d'autre part, limité dans le temps ou l'espace et ne pas entraîner une confrontation mondiale ou entre l'Est et l'Ouest. Dans le cas du raid américain, malgré les prises de position vigoureuses après l'action, l'U.R.S.S. a poliment déplacé deux de ses navires qui étaient dans les eaux libyennes peu de temps avant l'intervention américaine et n'a pas « pu » avertir son allié. (Peut-être a-t-elle même vu avec une certaine satisfaction ce coup sur les doigts d'un partenaire quelque peu fantasque : opération limitée qui ne pouvait que ramener au bercail un élève un peu indépendant.)

Il est exact que la Libye mène une guerre subversive en entretenant, armant et fournissant un appui logistique à des groupes terroristes qui sont plus ou moins dépendant de leur protecteur. Elle n'est pas, de toute façon, le seul Etat à se livrer à cette sorte d'exercice : n'oublions pas l'Iran et la Syrie par exemple. Mais ça

les Etats-Unis ne l'ignorent pas et le savent depuis longtemps. Pourquoi alors ce raid, dont l'impact militaire est assez léger et provisoire, tandis que les risques de renforcer la position du colonel Kadhafi (aussi bien intérieure qu'internationale) demeurent bien importants ? Pourquoi la C.I.A. ne fut-elle pas chargée d'une opération de guerre subversive ?

La réponse, me semble-t-il, tient au fait qu'une opération de ce genre, bien qu'efficace, n'a pas en revanche l'impact spectaculaire et médiatique qui était recherché. Reagan a, en effet, voulu montrer sur la scène internationale la puissance militaire américaine et ainsi avancer quelques pions pour marquer provisoirement les limites à ne pas franchir. De plus, cette opération pouvait permettre de « mouiller » les Européens et tenter de les rassembler derrière la bannière étoilée. Et si l'unité ne se faisait pas, cela démontrait par ailleurs que les Etats-Unis pouvaient se passer de tout acquiècement européen. Mais surtout, il fallait satisfaire l'opinion publique américaine qui réclamait une riposte. Le complexe vietnamien est bien oublié et l'exaltation des valeurs nationalistes et patriotiques va bon train aux Etats-Unis. Les Américains retrouvent avec Reagan la bonne conscience et le sentiment naïf de leur bon droit à jouer les gendarmes du monde « libre ».

Quels enseignements devons-nous tirer de ces derniers événements ? En premier lieu que le monde actuel est en guerre : sachez-le, bien qu'aucune mobilisation générale n'ait eu lieu. Il s'agit d'une forme moderne de guerre : au terrorisme des groupuscules téléguidés répond le terrorisme étatique. Et, à ce niveau, qui est le plus terroriste : celui qui dépose dans un lieu fréquenté une bombe ou celui qui bombarde de nuit une ville avec des bombes à fragmentation (3) ?

La deuxième crainte qu'on peut ressentir est que, comme dans toute guerre, les libertés individuelles soient mises en question. De la lutte contre le terrorisme international ou national, les gouvernements risquent vite de passer à la répression contre toute contestation sociale. Des mesures « sécuritaires » ont été décidées, en France par exemple, et sont prêtes à être appliquées. Nous risquons donc d'être très vite concernés par celles-ci.

GEORGES HOST

(1) Fils de l'autre, actuellement secrétaire de la commission des lois à l'Assemblée nationale.
(2) Roger Trinquier, « La guerre », éditions Albin-Michel.
(3) Cette « merveille » de la technique a la particularité d'exploser en multiples bombes anti-personnel.

Un peuple oublié
Les Kurdes de Turquie

DEPUIS le 24 mars dernier, l'armée turque procède à une vaste opération de ratissage dans le sud-est du pays, région déjà quadrillée par les forces de l'ordre. Les accrochages avec les séparatistes kurdes auraient déjà fait plusieurs dizaines de morts.

Généralités

Le peuple kurde compte approximativement vingt millions de personnes dont environ la moitié en Turquie. Le reste est dispersé en Irak, Iran, Syrie et Union soviétique. Le Kurdistan de Turquie est la partie la plus vaste du territoire kurde. Il englobe un tiers de la Turquie et totalise dix-huit départements de l'est et du sud-est de l'Anatolie. La diaspora y est également importante, elle s'explique par les déportations successives des années 1920 à 1930 et par l'exode des travailleurs à la recherche d'un emploi dans les grandes villes.

La société kurde est avant tout agraire : 72,2% des habitants vivent en milieu rural, tandis que l'industrie n'emploie que 5,5% de la population active. En ce qui concerne la répartition de la terre, à peine un sixième des propriétaires possèdent à eux seuls les trois quarts des terres, alors que 38% des paysans ne possèdent quant à eux aucun lopin.

Cette inégalité s'est forgée en 1926, date à laquelle la Turquie a adopté le code civil suisse dans lequel la propriété privée tient une place importante. Depuis, avec l'appui gouvernemental, les cheiks et les chefs de tribus se sont appropriés peu à peu les terres communales. Malgré cette situation, il n'y pas encore eu de conflits d'envergure. Peut-être pouvons-nous expliquer ce *statu quo* par les liens de sang, les traditions patriarcales, le facteur religieux (1) et bien entendu la répression.

L'analphabétisme est très répandu. Il y a presque deux fois plus d'analphabètes au Kurdistan que dans le reste du pays. Aujourd'hui encore, la majeure partie des villages n'ont pas d'écoles primaires. La langue d'enseignement est le turc, le kurde étant frappé d'interdiction depuis 1925.

Historique

Les Kurdes, parti prenante du mouvement de libération nationale des années 20, se battaient sur plusieurs fronts afin de bâtir un Etat où le « *Turc et le Kurde vivraient comme des frères sur un pied d'égalité* », comme le proclamait M. Kémal. Mais déjà à cette époque, l'armée veillait à supprimer toute organisation autonome ; le club kurde de Diyarbakir fut fermé en 1919, le mouvement de Kotchguiri écrasé en 1921. Le peuple ne disposait donc d'aucune force pouvant s'opposer à l'armée sous contrôle turc.

Dès le 1er novembre 1922, M. Kémal annonce : « *L'Etat qui vient d'être fondé est un Etat turc* ». Le traité de Lausanne, signé en juillet 1923, découpait le Kurdistan entre la Turquie, l'Iran, l'Irak et la Syrie selon les intérêts impérialistes du moment des puissances européennes. Le problème kurde ne sera mentionné nul part, ni la la reconnaissance de leurs droits nationaux.

Ainsi, en quelques années, le peuple kurde passera du statut de « *partenaire égal* » à celui de non-existence. Pour M. Kémal, afin de réaliser l'unité nationale, il fallait, après l'élimination des Arméniens, assimiler coûte que coûte les Kurdes. La race turque fut proclamée « *race la plus vaillante et la plus noble de la terre* ». Les célèbres phrases de Kémal : « *Un Turc vaut tout l'univers* », « *Quel bonheur de se dire Turc* », sont encore placardées dans les écoles et les casernes.

Dans les années 20, seuls 3 à 4% de Kurdes connaissaient la langue turque. Malgré cet état de fait, les autorités interdirent l'usage du kurde. Le 3 août 1924, un décret interdit toutes les écoles, associations et publications kurdes. Les ouvrages concernant des renseignements sur le peuple

kurde, son passé, son histoire furent ôtés des bibliothèques et brûlés. Face à cette situation, la réaction au Kurdistan sera violente et des révoltes éclateront jusqu'en 1939.

Le peuple se révolte

En 1925, l'insurrection, à laquelle l'adhésion populaire fut très importante, fut menée par le cheik Saïd. Pour mater le soulèvement, les troupes d'Ankara empruntèrent, avec l'accord de la France, les chemins de fer du nord syrien. La répression fut impitoyable : des milliers de paysans furent exécutés. La loi pour le rétablissement de l'ordre reconnaissait à l'exécutif « *tous les pouvoirs pour interdire par mesure administrative toute organisation, tout mouvement, toute tendance et toute publication susceptible de troubler la sécurité, la paix, l'ordre social du pays, de servir la réaction et la révolte* ».

De 1925 à 1929, un programme de déportation fut mis à exécution concernant un million de personnes. Des milliers d'entre elles périrent en route. En 1926 et 1927, les populations de Hinis, Varto, Solhan, Bingol, Gendj, Kozloük, Pernani se soulevèrent à leur tour, en vain.

De 1928 à 1930, la région du mont Ararat fut secouée par des révoltes. Cette fois-ci, pour écraser le mouvement séparatiste, les soldats turcs, avec l'accord de Téhéran, encerclèrent le mont Ararat. Le soulèvement ne fut écrasé qu'à la fin de l'été 1930. L'aviation turque bombardait encore des villages plusieurs mois après leur victoire sur la population. En août 1930, le Premier ministre Ismet Pacha déclara : « *La seule nation turque est en droit de revendiquer des droits ethniques et raciaux dans ce pays* » (2). Le ministre de la Justice emprunta le pas et prononça un peu plus tard : « *Le Turc est le seul seigneur, le seul maître de ce pays, ceux qui ne sont pas de pure origine turque n'ont qu'un seul droit dans ce pays : le droit d'être serviteur, le droit d'être esclave* » (3).

En mai 1932, paraît la loi sur la déportation et la dispersion des Kurdes (4). Ils devaient être déportés et dispersés à travers l'Anatolie. Le Kurdistan, pour sa part, aurait dû être repeuplé partiellement de Turcs. Dès l'hiver de la même année, plusieurs centaines de milliers de personnes furent arrachées à leur terre pour être installées sous escorte militaire dans le centre du pays. Mais l'insuffisance de moyen matériel empêcha le gouvernement de mener à terme son projet criminel.

De 1936 à 1939, la région de Dersin se souleva pour un ultime combat. Le peuple pratiqua la guérilla à l'échelle de toute la région. Et, malgré l'utilisation massive de l'aviation, des gaz toxiques et de l'artillerie, la résistance se prolongea jusqu'à la fin octobre 1938.

Après la chute de Dersin, aucun mouvement armé d'envergure ne se produisit au Kurdistan. Les massacres, les déportations, la militarisation du territoire eurent un effet d'intimidation. Selon certaines estimations, ces treize années de troubles auraient entraîné la mort et la déportation de 1,5 millions de Kurdes. Tout l'est du pays fut sous état de siège jusqu'en 1950. Les mots « Kurdistan » et « Kurdes » furent rayés des dictionnaires, ceux-ci étant transformés en « *Turcs des montagnes* ».

Nouvelle série de mesures répressives

Après le coup d'Etat de 1960, le Comité d'union national décreta la « turquification » des noms des villes et villages kurdes. Il décida aussi d'implanter au Kurdistan des « *pensionnats régionaux* » dans lesquels les enfants, séparés de leur milieu dès leur plus jeune âge, devaient être « turquifiés ». Mais ce projet ne donna pas les résultats excomptés.

Un loi ordonnait le déplacement des personnes susceptibles de troubler l'ordre public et de leur famille jusqu'au quatrième degré si cela s'avérait nécessaire. Le 16 novembre 1960, peu après le mouvement armé kurde d'Irak, le général Gürsel menaça : « *L'armée n'hésitera pas à bombarder et à détruire leurs villes et leurs villages, il y aura un tel bain de sang qu'ils seront engloutis eux et leur pays* ».

Après le retour à la démocratie, la répression se relâcha quelque peu. En 1966 parut la première revue socialiste kurde, qui fut interdite après quatre numéros. En 1969, apparut une organisation légale kurde qui fut dissoute lors du coup d'Etat de 1971 pendant lequel plus de 1 000 personnes furent arrêtées au Kurdistan. En 1974, les partis de gauche et le mouvement séparatiste se reconstituèrent.

Après le coup d'Etat de 1980, toutes les zones où les nationalistes furent actifs subirent des opérations militaires de représailles. Des dizaines de milliers de paysans furent arrêtés, interrogés et souvent torturés. Une nouvelle campagne d'assimilation fut mise en route. Les vêtements traditionnels kurdes, qui avaient réapparu au cours des années 70, furent de nouveau interdits. En 1983, avec l'autorisation du gouvernement irakien, l'armée turque ratissa le nord de l'Irak.

Renouveau des luttes dans une région stratégique

Depuis août 1984, on note une recrudescence des activités des séparatistes kurdes, en particulier du P.K.K. (parti ouvrier kurde) (5). De cette date à la fin 1985, il y eut plus de soixante accrochages entre l'armée et les rebelles. Leurs bases de repli se situent en territoire iranien et une nouvelle incursion militaire d'Ankara est toujours possible. Face à cette guerre larvée, la répression s'intensifie : les condamnations d'activistes, de simples suspects se multiplient. Des divisions spéciales de la police et des milices fascistes interviennent auprès de l'armée.

L'impérialisme américain s'installa au Kurdistan en 1948, profitant du plan Marshall. Le 26 février 1954, un accord entre Washington et Ankara entraîna l'installation de nombreuses bases américaines dans la région.

Géographiquement, le Kurdistan a une position de première importance. Il est considéré comme une base de départ pour une quelconque intervention militaire dans la région. La proximité de l'U.R.S.S. en fait également une pièce maîtresse de la Maison Blanche.

Bafoué dans ses droits les plus élémentaires (langue et culture), victime d'intimidation, d'assassinats, de représailles, le peuple kurde est soumis à l'oppression du centralisme turc et à l'impérialisme américain. Non, les peuples n'ont pas à se plier aux ordres des classes dominantes et aux intérêts d'une quelconque puissance, ils doivent relever la tête afin d'obtenir le droit à l'autodétermination de leur propre avenir !

JEAN-CLAUDE
(Gr. Kropotkine)

(1) Dans sa quasi-totalité, le peuple kurde est musulman.

(2) « Milliyet » (quotidien turc) du 31 août 1930.

(3) « Milliyet », 16 septembre 1930.

(4) Une première ébauche d'une telle loi fut établie par les unionistes durant la Grande Guerre.

(5) Pendant bien longtemps, les organisations de gauche turques ont considéré les revendications nationales kurdes comme inopportunes, voire réactionnaires. Ils ont eu des positions assez différentes suivant les époques. Il faut attendre les années 1980 pour que la gauche de ce pays fasse de nombreuses concessions au peuple kurde et reconnaisse le Kurdistan comme une colonie de la Turquie.

AL'occasion de la réédition du livre *Nouvel Age littéraire* de Henry Poulaille, la librairie du Monde libertaire organise le samedi 3 mai, à partir de 16 h, un débat sur le thème « Henry Poulaille et la littérature prolétarienne » avec Jérôme Radewan (de l'association des Amis de Henri Poulaille) et J.-P. Gaschignard (spécialiste de littérature prolétarienne, auteur de la postface du *Nouvel Age*).

L'équipe d'animation

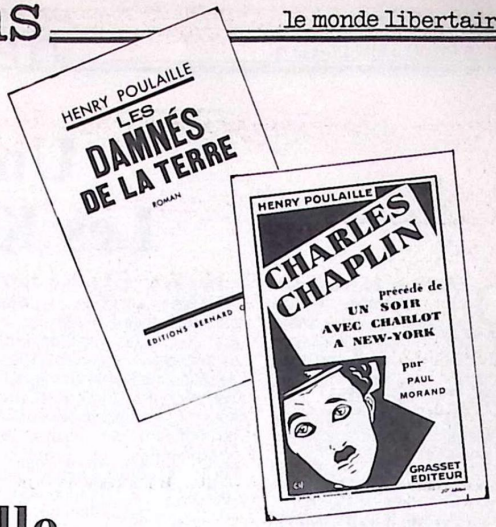

Henry Poulaille et la littérature prolétarienne

LA vie et l'œuvre de Henry Poulaille ont été évoqués à plusieurs reprises dans ces colonnes. La réédition par Plein-Chant du livre *Nouvel Age littéraire* (1) nous fournit l'occasion de rappeller la contribution de cet écrivain encore méconnu.

Henry Poulaille est né le 5 décembre 1896 dans une famille modeste. Sa mère était canneuse de chaises, son père charpentier. C'est par les livres de son père que Poulaille découvre l'anarchisme. Il adhèrera largement à ces idées. Il prend goût très jeune à la lecture et n'abandonnera jamais cette passion même si elle ne fut pas aveugle, loin de là.

Poulaille sut voir très tôt le problème du contenu de ces livres. C'est la culture d'une élite. On a permis au peuple de lire mais il doit continuer à écouter. Nul part on ne trouvera, sauf par paternalisme, l'expression de ses problèmes. Poulaille dénoncera toute sa vie cette situation.

Le pain quotidien

Il exerce divers métiers pour vivre : manœuvre, vendeur de journaux, etc. Ce qui ne l'empêche pas de se lancer dans une « carrière » littéraire. Son activité fut même colossale. Il faut noter les romans comme *Ils étaient quatre* sur la guerre ou *L'Enfantement de la Paix*.

La plus grande partie de son œuvre romanesque est composé d'un cycle, celui d'une famille ouvrière : les Magneux. Cette suite, quasi autobiographique, est un peu le pendant prolétarien des *Thibault* de Martin du Gard et autres romans-cycles. Elle débute par *Le pain quotidien* (2), vie quotidienne d'ouvriers des faubourgs, puis suivent *Les damnés de la terre* évoquant les luttes ouvrières de 1906 à 1910, *Pains de soldat* et *Les rescapés*.

Les milieux littéraires bourgeois reprochèrent à Poulaille son « *manque de style* », mais l'auteur répliqua : « *Je pense pour ma part que le style c'est autre chose que du moulage de phrases et que le tempérament d'un écrivain se reconnaît non à la perfection de la phrase, ni dans le cadre de la page, mais dans ce qu'exprime cette phrase ou cette page* » (3). A ce titre, la série du *Pain quotidien* est d'une grande valeur documentaire, d'un réalisme poignant. La non-réédition de certains ouvrages constitue une lacune.

La littérature prolétarienne

Poulaille s'est également essayé à d'autres genres comme le théâtre, l'histoire littéraire ou des écrits sur le cinéma. Il ne fut pas qu'auteur. Dès 1921-1923, il rencontre d'autres écrivains prolétaires comme Tristan Rémy ou Lucien Bourgeois afin de créer un groupe. L'idée d'une littérature prolétarienne comme expression littéraire consciente s'ébauche.

« *Une littérature et un art qui expriment les aspirations profondes de la classe ouvrière* » (T. Rémy, 1928). Poulaille approfondit cette réflexion avec la publication en 1930 de *Nouvel Age littéraire*. Cet ouvrage montre le Poulaille essayiste. La définition d'une littérature prolétarienne se base sur une chronologie. Dans la première partie, il rappelle la contribution de précurseurs comme Jules Vallès ou Zola.

La suite du livre évoque la littérature prolétarienne en France (surtout) et dans le monde. Peu d'écrivains « classiques » sont retenus : Louis Guilloux, Louis Pergaud, Jules Renard... C'est que Poulaille rappelle les critètères de sélection : il y a « *divorce entre le peuple et l'intellectuel* ». Seuls les ouvriers, les paysans, les employés sont capables de décrire leur condition car cette description est authentique même si la technique de l'écriture peut y perdre. Les auteurs essentiels de Poulaille dans ce livre sont Neel Doff, les frères Bonneff, Marcel Martinet, Lucien Bourgeois...

Cette littérature doit aussi rendre compte de l'exploitation, c'est pourquoi Poulaille fustige le genre populiste. « *Si (...) c'est le pittoresque de la misère ou le drame humain chez les humbles qu'il veut s'attacher à décrire, le populisme est aussi bien que le proustianisme de la littérature bourgeoise* » (4).

Refusant le statut d'intellectuel, Poulaille est logique avec lui-même : il ne prétend pas imposer un dogme. Il n'est pas sûr que la littérature prolétarienne devienne celle de demain, mais il la ressent comme un boulversement équivalent à la lutte sociale. Il s'agit de créer un nouvel état d'esprit, combatif, dans la classe ouvrière. Pour cela, éducation et débat sont nécessaires. En 1935, Poulaille crée le Musée du soir, bibliothèque, lieu de réunions et d'expositions. Il préconise la création de bibliothèques vivantes pour l'ouvrier. Tout ce travail rencontrera un certain nombre de difficultés et des oppositions.

La propagande contre les écrivains prolétariens

D'abord le groupe d'Henry Poulaille (réuni officiellement le 3 juin 1932) ne réussit jamais à s'organiser efficacement. Les structures informelles n'ont jamais été un modèle et les écrivains prolétariens hésiteront toujours entre la recherche de statuts et la peur de l'organisation.

Ensuite les activités du groupe suscitèrent beaucoup d'hostilité : des populistes avec qui, nous l'avons vu, Poulaille polémique ; des intellectuels, bien sûr, qui appréciaient peu de se voir dépossédés de leur rôle social ; des communistes surtout, avec qui Poulaille sera en friction pendant toutes les années 30. En effet le parti communiste s'intéresse lui aussi à la littérature ouvrière. Henri Barbusse est chargé en 1927 de créer des « *brigades d'écrivains ouvriers* ». Très ouvriériste alors, le P.C. se méfie des surréalistes « *révolutionnaires certes, mais foncièrement bourgeois* », étonnés de ne pas être accueillis à bras ouverts ! Les communistes suggèrent à Poulaille des mots d'ordre, ce qu'il refuse bien entendu.

Les communistes cherchent alors à détruire le groupe de Poulaille, celui-ci est qualifié de « *social-fasciste* ». Tout en cherchant à susciter des vocations par les « correspondants ouvriers » à *l'Humanité* (1932), le parti communiste accepte les écrivains de condition sociale élevée pourvu qu'ils acceptent la ligne du parti. Cette attitude ne fait que creuser le fossé entre les communistes et Poulaille.

Celui-ci écrit fort à propos justement dans l'une de ses revues, *Nouvel Age* : « *Il semblerait que des marxistes eussent dû être les premiers à reconnaître la littérature née du peuple, or ils sont les premiers à la rejeter pour accréditer à sa place une littérature dogmatique qui serait représentative d'une classe sans qu'il soit posé comme base première, que ses auteurs dussent être de cette classe. Ne serait-ce pas parce que le peuple devient gênant pour l'élite s'il parle lui-même ? Comme hier, l'on se penchait sur lui, les clercs de demain veulent aussi la justification de leur oisiveté, en s'accordant de parler au nom du prolétariat* »

Si cette vue de Poulaille était exacte, elle n'empêcha pas l'hégémonie du P.C. Avec la création de l'Association des écrivains et artistes révolutionnaires (A.E.A.R.), il manifeste la volonté de ratisser large par un front antifasciste. On y trouve aussi bien des auteurs « bourgeois » comme Gide ou Malraux que Tristan Rémy et Jean Vigo. Peu à peu, Poulaille et ses amis allaient être rejetés d'un peu partout.

Michel Ragon note : « *En dehors du parti qui noyautait la révolution, en dehors de l'Eglise, méprisant à la fois les parlementaires, les révolutionnaires professionnels et les gens de lettres, les écrivains de l'Ecole prolétarienne devaient peu à peu se faire boycotter partout. Le plus grave fut qu'ils se trouvaient coupés de la masse qui adhérait aux syndicats communistes ou chrétiens. Il ne restait plus que la frange alors mince des ouvriers libertaires sur laquelle les écrivains prolétariens pouvaient compter et à laquelle l'orthodoxie de l'Ecole prolétarienne finit par s'identifier.* » (5).

L'oubli était presque parfait

C'est dans ce contexte que Poulaille aborde la Seconde Guerre mondiale. En 1939, il signe le tract *Paix immédiate* de Louis Lecoin et soutiendra celui-ci lors de son arrestation. Poulaille lui-même aura quelques ennuis avec les Allemands à cause de ses opinions.

Après guerre, l'activité se poursuit même si elle ne retrouve pas son éclat. Poulaille ne se décourage pas. Il anime une nouvelle revue, *Maintenant* (1945-1948), autour de laquelle se regroupent des anciens (Tristan Rémy, Ludovic Massé, Emile Guillaumin) et des nouveaux (Jules Mougin, Michel Ragon). Il continue en parallèle des travaux d'érudition et dirige la *Nouvelle Revue des traditions populaires* avec l'ethnologue A. Van Gennep. Poulaille meurt à Cachan en 1980, presque oublié.

Actuellement, son œuvre n'est encore reconnue que par quelques spécialistes et trop peu de lecteurs. Si nous avons cru bon de nous attarder sur les débats idéologiques d'avant-guerre qui paraîtront dépassés, c'est qu'ils gardent au contraire toute leur actualité. Poulaille a posé clairement le problème de l'écrivain prolétarien, celui-ci partageant la condition de ceux qu'il décrit ne peut être un maître à penser. Un véritable projet révolutionnaire doit admettre que chacun puisse exprimer librement sa condition sociale.

Certains *a priori* entourent la littérature populaire. On la juge larmoyante ou proche du tract politique. Cela vient plus de ce qu'on en fait les populistes ou le parti communiste. Au contraire, les écrivains prolétariens ont toujours défendu l'authenticité. Des œuvres de qualité nous restent (6) et la flamme n'est pas éteinte.

Il est vrai que le travail d'éducation de Poulaille, la revendication d'une dignité au travail semblent en déclin. Dans l'inflation médiatique un nouvel analphabétisme triomphe, mais pas toujours autant qu'on le croit. La conscience des hommes n'en finit pas de naître.

YVES B.

(1) Henry Poulaille, « Nouvel Age littéraire », éditions Plein-Chant, 120 F, en vente à la librairie du Monde libertaire.

(2) Henry Poulaille, « Le pain quotidien », Stock 2, 25 F, en vente à la librairie du M.L.

(3) « Entretiens » n°33, éditions Subervie.

(4) « Nouvel Age littéraire ».

(5) Michel Ragon, « Histoire de la littérature prolétarienne en France », éditions Albin-Michel (épuisé).

(6) Voir les titres disponibles au catalogue de la librairie du Monde libertaire.

« Souvenirs d'un anarchiste »

de Maurice Joyeux

DEPUIS quarante ans, Maurice Joyeux est une des figures de proue du mouvement anarchiste français. En 1953 lors de la reconstruction de la Fédération anarchiste, en 1968, en 1977 lors du lancement du *Monde libertaire hebdomadaire* , en 1981 avec Radio-Libertaire... il est chaque fois présent, clamant à tous vents que la révolution n'est pas seulement une fête et que l'organisation anarchiste a besoin d'outils pratiques pour faire éclater la tête du Vieux Monde au soleil de l'espoir en un monde nouveau débarrassé du chancre de l'exploitation et de l'oppression de l'homme par l'homme.

Maurice Joyeux n'est pas de ces forts en gueule lyophilisés qui s'enflent le temps d'une poussée d'acné pour rentrer aussitôt après dans le rang. C'est un militant anarchiste. Un vrai. Un sérieux. Et ça lui a toujours valu beaucoup d'estime... et d'inimitiés.

Mais Maurice Joyeux ce n'est pas seulement ce forgeron inlassable du mouvement anarchiste d'aujourd'hui. C'est aussi un homme à la vie tumultueuse : apprenti serrurier, chômeur, clochard, insoumis, familier des geôles pendant une dizaine d'années, libraire, syndicaliste, écrivain... Il n'a cessé de voyager de révoltes en passions et de rages en volonté de vivre.

Ce livre (1) nous conte cet aspect mal connu du personnage. Il nous dévoile l'homme. Son enfance. Son adolescence. Sa découverte du monde du travail. De l'armée. Ses fréquentations politiques. Son insoumission. La prison. Les deux mutineries qu'il a organisé... Son caractère de cochon. Révolté et bagarreur en diable...

Bref ce livre nous permet de comprendre un peu et même sans doute beaucoup l'itinéraire politique du militant. C'est assez poignant !

Mieux, c'est passionnant. Car en plus ce livre est bien écrit. Le style est alerte. Enlevé. Et ça donne un bouquin qui se lit d'une traite. Comme un polar. Un polar social. Sérieux ! C'est un chouette livre ! Mieux, un grand et beau livre !

J.-M. RAYNAUD

(1) Maurice Joyeux, « Souvenirs d'un anarchiste », Editions du Monde libertaire, 120 F, en vente à la librairie du M.L.

ARTS PLASTIQUES

« Distances »

RÉALISER une exposition dans un lieu qui n'a pas comme attribution principale cette fonction relève toujours de l'acrobatie. Les organisateurs de l'exposition « Distances » (1) en savent quelque chose. En effet ce lieu assez exceptionnel n'est que très peu exploité par les artistes, exceptées les œuvres de Adjemian et Colmenarez qui marquent une volonté d'intégration de leurs œuvres au lieu d'exposition.

Il n'est pas facile d'organiser une telle manifestation. Les lieux de démonstration font cruellement défaut malgré le passage de la « tornade rose » (menée par son grand chef Lang), qui s'est limité à faire des opérations de prestige. La volonté de deux associations, Espace-abstraction et App, permet de rassembler un courant de l'art contemporain un peu oublié par les médias ces dernières années. Ceux-ci semblent enfin s'intéresser à des artistes comme M. Barré, qui est présent à « Distances » avec Degottex aux côtés de plus jeunes qu'il faut absolument découvrir. L'ensemble de cette exposition est guidé par un souci d'intervention minimum de la part des concepteurs.

« Le vide, le neutre, le non-peint, le blanc, l'insaisissable, le jeu des extrêmes. Peinture sans objet donc sans limites. Dans son retrait, l'immense désir du peintre n'a laissé, comme la mer sa rumeur au fond d'une coquille qu'une trace indestructible sur une toile blanche. Esthétique du retrait, de la mise à distance. Quand ce que l'on peint s'amenuise au point de presque disparaître, naît parfois ce qui est moins encore la vie, un rien dont on ne peut rien dire car les mots ne saisissent que le mort. »

Ces phrases de Maurice Benhamou, extraites du catalogue de l'exposition, en illustrent bien à mon avis le climat. La violence figurative n'est présente à aucun moment. Ce qui ne signifie pas qu'elle soit absente de la préoccupation de ces créateurs, mais est fait pour que le spectateur devienne acteur en douceur. L'insaisissable demande réflexions et commentaires, à moins de prendre ces formes, toiles et installations comme elles sont, sans s'interroger.

L'insaisissable est important car il laisse à chacun sa part de rêves. Profitons-en, ils ne sont pas encore nationalisés.

ANDRÉ ROBERT

(1) Exposition « Distances », chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 47, boulevard de l'Hôpital, 75013 Paris, du 16 avril au 10 mai, de 11 h 30 à 19 h.

Programme de Radio-Libertaire

Jeudi 1er mai

« Blues en liberté » (10 h à 12 h) : à l'occasion du 1er-Mai, le thème abordé sera blues et révolte.
« Emission spéciale » (14 h à 15 h 30) : Mother Jones, autobiographie d'une syndicaliste américaine.
« Si vis pacem » (18 h 30 à 20 h 30) : émission de l'Union pacifiste de France, avec comme invité René Dumont.
« L'Amarante » (20 h 30 à 22 h 30) : consumérisme et syndicalisme.
« On vous parle de Clairvaux » (22 h 30 à 0 h) : des taulards parlent sur Radio-Libertaire.

Vendredi 2 mai

« Et les croissants... bordel ! » (8 h à 10 h) : revue de presse, informations, commentaires et musique. Reportage sur le 1er-Mai...
« Bonjour l'Asie » (10 h à 12 h) : l'Opéra de Pékin, avec M. Laciotat et l'oncle Li.
« Jouisciences » (12 h à 14 h) : le Cantique du quantique (ou l'incertitude).
« Sens interdit » (17 h à 18 h) : le vieillissement cérébral.
« L'Invité quotidien » (18 h 30 à 20 h 30) : des militants de la Ligue des droits de l'homme font le point sur le congrès national d'avril 1986 de la ligue à La Rochelle.
« Regards sur... » (21 h à 22 h 30) : (émission du groupe Malatesta de la F.A.). Le communisme, autour du Livre de Luigi Fabbri (« Dictature et Révolution »).

Samedi 3 mai

« Père Peinard » (11 h à 12 h) : de retour du congrès de la Ligue des droits de l'homme...
« Chronique syndicale » (12 h à 14 h) : le 1er-Mai aujourd'hui...
« De bouche à orteils » (15 h 30 à 17 h 30) : il y a deux jours, c'était le 1er-Mai, aujourd'hui on reçoit Marc Ogeret.

Dimanche 4 mai

« Folk à lier » (12 h à 14 h 30) : émission country, blue grass mensuelle.

Lundi 5 mai

« Seulement le lundi » (15 h 30 à 17 h) : musiques d'Afrique, d'Amérique, des Antilles...
« Allo maman bobo » (18 h 30 à 20 h 30) : tétanie et spasmophilie.

« Potlatch »

TOUT d'abord bulletin d'information du groupe français de l'Internationale lettriste, puis bulletin d'information de l'Internationale lettriste, la revue *Potlatch* est parue vingt-sept fois entre le 22 juin 1954 et le 5 novembre 1957.

Son objectif, nous dit Guy Debord dans la préface qu'il consacre à l'édition du fac-similé de ces vingt-sept numéros (1), *« était de créer certaines liaisons pour constituer un mouvement nouveau qui devait être d'emblée une réunification de la création culturelle d'avant-garde et de la critique révolutionnaire de la société »*. Et c'est effectivement ce à quoi s'employa *Potlatch*. En retroussant rageusement les jupes devenues trop longues des avant-gardes culturelles du moment. En jouant à leur encontre le petit jeu bien connu de la provoc, de l'insulte et du mépris. En essayant de mettre sur pied une problématique de l'art révolutionnaire échappant aux contorsions de la révolution artistique.

Comme on le voit, l'objectif était ambitieux. Pourtant, le temps de quelques impertinences, de quelques communiqués tapageurs et de quelques ânonnements de Marx et consort, il fut possible de croire que cela n'était pas pour autant impossible à réaliser.

Hélas !, trois fois hélas !, la beauté fragile des mots céda vite la place à la robuste bourrée des anathèmes. Le regard brûlant porté sur le monde s'éteignit peu à peu derrière les lunettes noires de l'égocentrisme. L'être profond du désir de changer les choses et la vie se dispersa inexorablement aux quatre vents du paraître.

Bref, *Potlatch* n'aura pas fait illusion longtemps. Du point de vue de la création culturelle d'avant-garde, sa production théorique et pratique est quasi nulle. Et pour ce qui concerne la critique révolutionnaire de la société, son apport se réduisit à trois grains de poivre de poésie dans le brouet insipide d'un conseillisme mal digéré.

Conclusion logique de cette propension à la frime, *Potlatch* allait s'autodissoudre en 1957 et, abandonner sa chrysalide au détour de la fuite en avant pour prendre un envol froufroutant sous les traits somptueux du papillon situationniste. Dès lors, le grand rêve ne cessera de se heurter toujours plus violemment aux vitres du bla bla et, pour finir, il se brûlera à jamais les ailes au grand soleil du test implacable de la réalité.

J.-M. R

(1) « Potlatch, 1954-1957 », éditions G. Lebovici, en vente à la librairie du Monde libertaire, 85 F.

Le Premier mai

PREMIER mai ; manifestations ouvrières dans les grandes villes industrielles ; militaires sur la place Rouge, cadets des écoles d'officiers défilant, au pas de l'oie, par rangs de douze ; messages de fraternité internationale...

Cent années, presque jour pour jour, depuis les fusillades devant l'usine Mc Cormick ; les Pinkerton — nervis du patronat s'il en fut — tiraient sur les grévistes venus « *conspuer les " scabs ", les jaunes* », comme dit Maurice Dommanget (1). Six morts déjà et des dizaines de blessés en ce jour du 3 mai 1886, à Chicago. La grande démocratie américaine allait donner la mesure de son respect des droits de l'homme en exécutant ceux qui allaient devenir les martyrs de Chicago, inaugurant les parodies de justice qui continuèrent avec Joe Hill, Sacco et Vanzetti, les époux Rosenberg ; lorsque la bourgeoisie se sent menacée, elle sait recourir aux moyens de la terreur. L'objectif, briser le mouvement qui voulait réduire à huit heures le temps de travail quotidien. Le *Chicago Times* précisera que « *la prison et les travaux forcés sont la seule solution possible de la question sociale. Il faut espérer que l'usage en deviendra général* ».

Tel était le ton, telle était l'intention de la classe dominante de cette époque et la lutte pour réduire les heures de travail, a été sans doute la plus âpre, celle qui a déclenché le plus de répression, qui a exigé le plus de persévérance.

Réduire les heures de travail

On a parfois peine à croire ce que racontent les livres de l'histoire ouvrière ; la journée de travail à l'orée du capitalisme est la quasi-totalité de la vie des travailleurs ; à un certain moment, l'exploitation ne pouvait être plus intense sous peine de mort quasi immédiate par épuisement : « *Le cadre de la vie de l'ouvrier, c'est l'usine : le travailleur y passe dix à quinze heures par jour, treize en moyenne (...) ; l'utilisation de la machine à vapeur associée à l'éclairage au gaz permettait de ne tenir à peu près plus compte des obstacles dressés par la géographie ou la météorologie* » (2).

A Saint-Quentin, par exemple, dans les filatures quelques années avant 1840, les ouvriers des deux sexes restent de quatorze à quinze heures dans la manufacture, avec une ou deux heures pour les repas... « *Mais pour beaucoup d'ouvriers qui demeurent à une demi-lieue ou à cinq quarts de lieue de Saint-Quentin, il faut ajouter chaque jour le temps nécessaire pour se rendre chez eux et à l'atelier* » (1).

Les conditions de travail des filatures de lin sont décrites de la manière suivante par Jules Simon : « *L'eau couvre le parquet pavé de briques ; l'odeur du lin et une température qui dépasse parfois 25° répandent dans tout l'atelier une puanteur intolérable. La plupart des ouvrières, obligées de quitter la plus grande partie de leurs vêtements, sont là, dans cette atmosphère empestée, emprisonnées entre des machines, serrées les unes contre les autres, les corps en transpiration, les pieds nus, ayant de l'eau jusqu'aux chevilles* ».

Villermé dans son célèbre rapport souligne aussi le travail des enfants, obligatoire pour permettre à une famille de vivre parce que les salaires des parents sont trop faibles. Les enfants de six à huit ans « *restent seize à dix-sept heures debout chaque jour, dont treize dans une pièce fermée...* ».

Les premières réglementations des heures de travail concernent d'ailleurs le travail des enfants ; en 1802, le gouvernement britannique interdit le travail de nuit pour les apprentis et limite la durée de leur travail de jour à douze heures ; en 1819, une nouvelle loi anglaise interdit le travail des enfants de moins de neuf ans.

Malgré de nombreuses résistances, grèves et mouvements de protestations, le temps de travail n'a baissé que très lentement ; malgré l'industrialisation aussi, qui fut très importante et rapide ; en France, par exemple, fonctionnaient 5 322 machines à vapeur en 1850, développant 16 642 chevaux-vapeur ; en 1880, 43 182 machines à vapeur fournissaient 544 000 chevaux-vapeur ; 14 000 tonnes d'acier sont produites en 1851 ; 110 000 tonnes en 1869 ; 917 000 tonnes en 1896.

Les peigneurs de laine de Roubaix, en 1870, font toujours quatorze heures de travail effectif et restent à l'usine de 5 h 30 à 21 h 30 chaque jour — plus de la moitié de l'année la vie hors de l'usine se déroule la nuit (5). Il y a eu des lois limitant le temps de travail ; ainsi pendant la révolution de 1848, le décret du 2 mars fixe l'horaire de travail à dix heures à Paris et à onze heures en province ; dès septembre, après l'écrasement des faubourgs en juin, le maximum était remonté à douze heures. Ces réglementations n'étaient pas respectées ; par le pression sociale, le chantage à l'emploi et à la faillite, le patronat imposa pendant presque tout le siècle de très longues journées de travail — quelquefois en se drapant dans la moralité : « *Si nous les faisons entrer une heure et demie plus tôt, c'est pour les sauver du cabaret qui pourrait les entraîner à perdre leurs journées* » (6).

Pourquoi huit heures ?

Cette vie de bête de somme industrielle était en outre une régression : jusqu'à la révolution industrielle, la journée de travail ne recouvrait pas complètement la vie éveillée du travailleur ; le plus souvent, aussi, elle était variable, du simple au double quelquefois, selon les saisons et la durée de l'éclairement solaire ; dans le royaume de France diverses ordonnances interdisaient le travail avant le lever et après le coucher du soleil, en ajoutant fêtes religieuses chômées et repos dominical on arrivait à un jour non travaillé pour trois ouvrables.

De nombreux artisans travaillaient huit heures par jour, particulièrement en Angleterre où longtemps la journée de labeur fut plus légère que sur le continent. En 1579, Philippe II, roi d'Espagne et des Pays-Bas, qui légiférait aussi pour la Bourgogne, fixait le travail des mineurs à huit heures par jour ; quelques années plus tard, il étendait cette décision à « *tous les ouvriers des fortifications et des fabriques* » qui « *travailleront huit heures par jour, quatre le matin, quatre le soir* » (1593) (7).

Adam Smith, dans son ouvrage *La Richesse des nations*, parle des huit heures de travail journalier des mineurs. Près de cent ans plus tard, au Creusot, en 1866, la compagnie fit de mauvaises affaires et tenta de porter la durée du travail des mineurs de fond de huit à douze heures ; il fallut trois grèves pour obtenir neuf heures de travail quotidien.

C'est Denis Veiras, né entre 1635 et 1638 à Alès, dans un roman social paru en 1677, qui parlera le premier de la formule des trois huit : huit heures de travail, huit heures « de plaisir », huit heures de repos. Cette formule ternaire résuma l'objectif et on la vit apparaître pratiquement à chaque moment de la revendication. En août 1817, l'industriel socialiste anglais Robert Owen avait fixé à huit heures la journée de travail dans le système communautaire qu'il proposait. Dans ses propres usines, Owen « *avait anticipé de 1816 à 1828 sur ce qu'on appellera par la suite la " législation ouvrière ", en réduisant jusqu'à dix heures et demie la durée de la journée de travail en protégeant l'enfance, jetée prématurément à l'atelier. Tout ceci, notons-le bien, en l'emportant dans sa concurrence avec ses rivaux, tout en réalisant de grands profits* » (8).

Les fileurs de coton de Nottingham, dès 1825, font des grèves pour les huit heures ; en 1833, les délégués des *trade unions*, réunis à Manchester, décident de ne travailler que huit heures et d'exiger pour ce nouveau temps de travail le salaire intégral d'un jour entier ; jusqu'en 1836, eurent lieu de nombreuses grèves, dont celle des mécaniciens de Londres qui dura huit mois, pour réduire les horaires ; l'Union générale des classes productrices sombra sous les coups de la répression.

De l'A.I.T. à 1889

La question des huit heures fut posée dans l'Association internationale des travailleurs dès 1866, à Genève, lors de son premier congrès : « *Le congrès considère la réduction des heures de travail comme le premier pas en vue de l'émancipation de l'ouvrier ; en principe, le travail de huit heures par jour doit être considéré comme suffisant ; pas de travail de nuit, sauf cas prévus par la loi* ».

Au II[e] congrès, à Lausanne (1867), fut présentée une motion avançant l'idée d'une lutte internationale de tous les travailleurs pour un objectif accepté par tous : « *Entente de toutes les sociétés ouvrières pour réclamer partout à la fois, dans le courant de l'année 1868, la diminution d'une heure de travail par jour* ». Les congrès suivants appelleront à donner à la résolution de Genève « un effet pratique ».

Comme on peut le voir, dès cette époque toutes les caractéristiques de la journée internationale de lutte du Premier mai pour les huit heures étaient réunis, mises au point par près de deux générations de travailleurs ; mais ils étaient dispersés. Leur fusion devait se faire aux Etats-Unis d'Amérique avant de s'étendre au monde entier.

Comme dans les autres contrées qui s'industrialisaient, la lutte pour la réduction du temps de travail commença vers 1820 ; elle connut des fortunes diverses jusqu'en 1868, date à laquelle le Congrès adopta une loi, dite Ingersall, qui instituait la journée de huit heures « *pour tous les journaliers ou ouvriers et artisans que le gouvernement des Etats-Unis ou le district de Columbia occupent aujourd'hui ou occuperont plus tard* ». En outre, « *tous les contrats qui seront conclus dorénavant par le gouvernement des Etats-Unis ou pour son compte (...) avec une corporation ou une personne quelconque seront basés sur la journée de huit heures...* ».

Cette décision eut deux conséquences, apparemment contradictoires : en rendant légale la journée de huit heures pour les travaux publics, le gouvernement donna plus de force à la revendication, plus de crédibilité aussi ; il engageait presque le mouvement ouvrier à continuer par la même voie législative à étendre l'obligation qui fut suivie jusqu'en 1884 pour se conclure par un échec complet. La Federation of Organized Trades and Labor Union pris acte et abandonna la méthode du *lobby* : « *Une demande concertée et soutenue par une organisation complète produirait plus d'effet que le vote de milliers de lois dont la mise en vigueur dépendra toujours du bon plaisir des politiciens* », dit Foster, le rapporteur.

Après bien des débats fut adoptée la résolution suivante, présentée par G. Edmonston, « *huit heures constitueront la durée légale de la journée de travail à dater du 1[er] mai 1886* ». Consultés, les Knights of Labour s'associèrent au mouvement. Il y avait un peu plus d'un an pour préparer la journée et une agitation grandissante se développa dans toute l'Union. Trente-deux mille ouvriers bénéficièrent des huit heures en avril, notamment les mineurs de Virginie.

Cinq mille grèves ; 340 000 grévistes. Cent vingt-cinq mille ouvriers obtenaient les huit heures au jour fixé ; deux cents mille l'obtinrent à la fin du mois, deux cent cinquante mille un peu plus tard ; un million d'autres voyaient leur journée diminuer.

« *Jamais dans l'histoire de ce pays, il n'y a eu un soulèvement aussi général parmi les masses industrielles* », dit le secrétaire général de la principale centrale ouvrière américaine. L'affaire était lancée ; et la bourgeoisie, qui espérait effrayer avec les massacres de Chicago, durcit les volontés. La nouvelle American Federation of Labour, fusion de la Fédération des trade-unions et des dissidents de la Chevalerie du Travail, repris le mot d'ordre pour le 1[er] mai 1890. Lui-même fut accepté par les deux congrès socialistes de Paris de 1889 et devint un appel international.

La journée du 1[er] mai allait devenir un grand moment de lutte des travailleurs, sorte de concentration internationale de la puissance ouvrière, où chaque courant mettait toute sa force, pour des réformes réelles ou comme répétition de la grève générale.

Plus tard, on transforma le Premier mai ; on émoussa son tranchant. Mais aujourd'hui, ne pensons qu'à ses millions de travailleurs qui relevèrent la tête en cette fin du XIX[e] siècle et qui firent passer sur le monde un souffle de révolution sociale !

« *A partir d'aujourd'hui, nul ouvrier ne doit travailler plus de huit heures par jour !*
« *Huit heures de travail*
« *Huit heures de repos*
« *Huit heures d'éducation !* »

JACQUES TOUBLET

(1) Dommanget, « Histoire du Premier mai », Tête de feuilles (épuisé). En cours de réédition par le groupe Fresnes-Antony de la Fédération anarchiste.
(2) Bron, « Histoire du mouvement ouvrier français », Editions ouvrières.
(3) Villermé, « Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie » (1840).
(4) Villermé, op. cit.
(5) Bron, op. cit.
(6) Requête de neuf maître teinturiers de la Seine.
(7) (8) et les autres citations, dans le Dommanget.

T/SOR/4317

ISSN 0026-9433

T 2137 - 698 - 10,00 F
3792137010003 06980

DOSSIER « ELECTIONS »
PORTRAIT DE R. BARRE

hebdo

liberaire

ÉRATION ANARCHISTE adhérente à l'I.F.A. N°698 JEUDI 10 MARS 1988 10,00 F

APPEL AUX TRAVAILLEURS

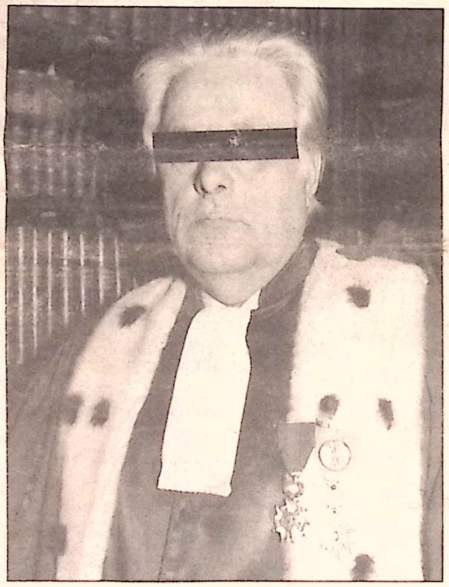

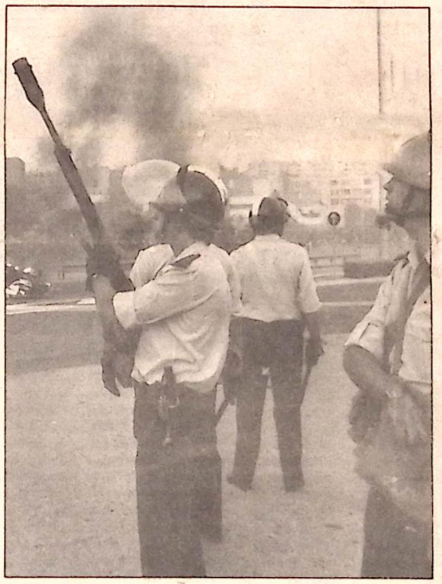

ILS SABOTENT LE DROIT DE GREVE !

Editorial

Il paraît qu'au présidoscope, la cote du présidentiable Barre baisse. Ça a même fait la une d'un quotidien parisien du matin. Pour la première fois Jacques Chirac devance Raymond Barre dans les intentions de vote au premier tour (21,5% contre 21%). Ça va sûrement branler dans le manche alors que sur les murs et les espaces publicitaires de nos villes, Barre exhibe sa fiole agrémentée de dictons « populaires ».

Sûr que, question profil, Chirac présente plus battant que le Lyonnais, mais assure-t-il autant ? Le discours politique ça peut toujours aller avec les feux de la rampe, mais qu'en sera-t-il demain avec ce qu'il est convenu d'appeler le « panier de la ménagère » ?

Mitterrand est, paraît-il, assuré de son succès au second tour. En sortant de la pyramide de verre, il a dit que sa décision était prise, mais qu'avant tout il gardait la main sur le manche. On s'en serait douté...

Pourtant au-delà des marionnettes qui s'agitent autour de l'élection présidentielle, il y a le problème des salaires, du pouvoir d'achat. Le S.M.I.C. (salaire moyen inter-catégoriel) était réputé pour représenter le minimum vital pour un travailleur en France. Cela semble encore trop pour le patronat français qui veut le moduler sur une année.

Le C.N.P.F. trouvait déjà que les heures supplémentaires et les jours fériés handicapaient la hausse de leur profit, maintenant ils veulent baisser le minimum vital. Des salariés corvéables à merci, l'individualisation des salaires, l'abandon des conventions collectives, le futur n'est pas resplendissant pour le mouvement ouvrier.

Avant l'an 2000, on voudrait nous concocter une Europe où tout le monde sauf A nous, le pros luttes, de bâtir l'alternative à l'Etat et au capital !

communiqués

• LILLE
Le programme de la « Voix sans maître », émission du groupe Benoît-Broutchoux, chaque vendredi de 21 h à 23 h, sur Radio-Campus (99,6 MHz) est le suivant : vendredi 11 mars, « Bilan de la journée internationale des femmes » ; vendredi 18 mars, « Interview d'une militante du G.F.E.N. (Groupement français d'éducation nouvelle) » ; vendredi 25 mars, « Quelle alternative face au vote ? », analyses et propositions anarchistes.

• LILLE
La bibliothèque de prêt du Centre culturel libertaire Benoît-Broutchoux compte désormais plus de 700 titres. Un catalogue a été publié. Il est disponible aux heures de permanence.

• AIX-EN-PROVENCE
La liaison d'Aix-en-Provence tient une table de presse chaque jeudi de 12 h 30 à 17 h, dans le hall d'entrée de la faculté de sciences humaines.

• ANGERS
Le groupe d'Angers de la Fédération anarchiste organise une conférence-débat publique, le jeudi 17 mars, sur « La grande pauvreté en France », avec Pierre Martial, auteur d'un livre sur le sujet. Film à 20 h : « Affreux, sales et méchants » de Marco Ferreri. Conférence-débat, à 21 h 30, à la salle Daviers, 5, boulevard Daviers à Angers.

• TOURS
Le groupe de Tours de la Fédération anarchiste organise un meeting le 22 mars, à 20 h à la faculté de Lettres. Le thème en sera : « Agir au lieu d'élir, comment ? », seront présents des camarades ayant participé aux luttes de 1986 (étudiants, instituteurs, postiers).

• TOULON
Le groupe région toulonnaise tiendra un stand au 3e Festival du Livre, les 11, 12 et 13 mars, salle Gérard-Philipe à la Garde. Conférences sur : le roman historique, la Révolution de 1789 en Provence, etc. Des expositions et des spectacles sont prévus au programme (entrée libre).

• VAUCLUSE
Une liaison est en création dans le Vaucluse, les sympathisants désirant entrer en contact avec celle-ci peuvent écrire aux Relations intérieures, qui transmettront.

sommaire

PAGE 1 : Editorial — PAGE 2 : Informations des groupes de la Fédération anarchiste — PAGE 3, Social : Le droit de grève, Tensions à la R.A.T.P., Amis lecteurs — PAGE 4, Luttes : Les « points oranges », Grève à Chausson, Toulouse : « provocation » — PAGE 5, Social : Le congrès de la F.E.N. — PAGE 6, Société : Hôpital, silence sur l'essentiel !, Provocation au suicide — PAGE 7, Dans le monde : Femmes vietnamiennes (1ère partie) — PAGE 8, Dans le monde : U.R.S.S., Les anarcho-syndicalistes dans la Ruhr — PAGE 9, Informations internationales : Anarchisme et jeunesse en Pologne, Libération de deux prisonniers en Pologne, Communiqué — PAGE 10, Archives : Le libéralisme existe-t-il vraiment ? — PAGE 11, Expressions : Le dernier Picasso, Valérie Teneze, Cinéma, Mort d'un bluesman, Mai 68 : rencontres, Spectacle — PAGE 12, Politique : Raymond Barre.

Abonnez vous !

LE MONDE LIBERTAIRE
Rédaction-Administration
145, rue Amelot, 75011 Paris, tél. : (16) 1.48.05.34.08.

TARIF	France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois, 5 n°	35 F	70 F	60 F
3 mois, 13 n°	95 F	170 F	140 F
6 mois, 25 n°	170 F	310 F	250 F
1 an, 45 n°	290 F	530 F	400 F

Abonnement de soutien : 350 F. Abonnement étranger sous pli fermé : tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50% de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

BULLETIN D'ABONNEMENT
à retourner au 145, rue Amelot, 75011 Paris (France).

Nom..... Prénom.....
Adresse.....
Code postal..... Ville.....
A partir du n°.....(inclus) Pays.....

Abonnement de soutien ☐
Chèque postal ☐ Chèque bancaire ☐ Autre ☐

Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin
Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage.

éditions

•BROCHURE
Le groupe anarchiste Kropotkine vient d'éditer une brochure consacrée aux « départements français d'Amérique », dans laquelle est abordée la situation politique et économique de la Guadeloupe et de la Guyane ainsi que de l'évolution des mouvements idépendantistes. Elle est en vente à la librairie du Monde libertaire au prix de 20 F.

• « LE FARFADET »
La liaison de Nantes édite un journal « Le Farfadet », il possible de se le procurer sur le marché de Talensac, tous les samedis matins, auprès des militants lors de vente du « Monde libertaire ».

• BRIQUET
Le groupe de la Fédération anarchiste et le Collectif anarchiste de Bourgoin-Jallieu ont édité un briquet « Ni Dieu ni Maîtres », rouge sur fond noir (prix : 15 F). Pour toute commande : « Contre courants », La Ladrière, Saint-Alban-de-Roche, 38300 Bourgoin-Jallieu.

• BROCHURE
Après le « Lexique de l'anarchisme », les éditions Akatene viennent de rééditer une brochure d'Aristide Lapeyre, « Libres opinions sur Pierre-Joseph Proudhon ». Cette brochure est disponible à la librairie du Monde libertaire au prix de 10 F l'unité.

• CARTES POSTALES
A l'occasion de la sortie du n° 2 d'« Itinéraire » consacré à Sacco et Vanzetti (30 F l'exemplaire, abonnement : « Itinéraire », 1 bis, avenue Emilie, 77500 Chelles), et en soutien à cette revue, quatre cartes postales se rapportant à l'affaire viennent de voir le jour. Elles sont en noir et blanc, en vente à la librairie du Monde libertaire au prix de 3 F l'unité. Rappelons que pour la parution du 1er numéro d'« Itinéraire », c'étaient neuf cartes postales en couleurs sur la presse de la révolution espagnole qui furent éditées et sont encore disponibles aux prix de 4,50 F l'unité.

• « INFOS »
A partir d'aujourd'hui, le n° 22 d'« Infos » est dans les rayons des librairies perpignanaises. L'éditorial ouvre sur : le mélange détonnant du « fric » et de la politique ; Mai 68, déjà 20 ans et pas une ride ; la révolution s'allonge sur le divan du « psy » ; les réponses des antimilitaristes et des pacifistes à la militarisation toujours plus grande de la société... c'est globalement le premier tiers du cocktail. Une B.D. en forme de flash sur le précaire ; le « rock » qui bouge et qui conteste ; de la poésie ; de la drôlerie ; la critique du livre « Génération, les années de poudre », voilà le deuxième tiers de cet « Infos » pour vous mettre dans tous vos états. La rencontre des jeunes lycéens du Groupe antifasciste et le rédaction d'« Infos » ; les élections présidentielles dans l'œil du cyclone anarchiste ; le « Club de l'Horloge » (officine connue d'extrême droite) déconne sur la nationalité ; il y a dix ans tout juste, la mort sous la torture d'Augustin Rueda, jeune anarchiste catalan, dans une prison madrilène ; les indiens Navajos du Nouveau-Mexique lancent un appel à la solidarité face aux menaces des politiciens, des flics et des banquiers « yankees » ; et plein d'annonces diverses et de rendez-vous importants pour compléter ce divin breuvage. Velouté sous le regard, râpé à souhait dans le gosier, à avaler frais ou à déguster quand on est chaud, voilà « Infos » dans les boutiques. Dix balles et on repart vite fait bien fait avec le canard sous l'bras. Mais où le trouver « vain Dieu » ? Mais à la librairie du Monde libertaire... Bon sang, mais c'est bien sûr !

• AFFICHES
Deux nouvelles affiches viennent de paraître. Elles sont disponibles à la librairie du Monde libertaire aux prix de 5 F l'unité ; de 1,20 F à partir de 10 exemplaires ; et de 1 F à partir de 50 exemplaires.

liste des permanences des groupes f.a.

PROVINCE

• AISNE
Groupe d'Anizy-le-Château : permanences les lundis de 19 h à 20 h, salle communautaire du Moulin de Paris, Merlieux, 02000 Laon, tél. : (16) 23.80.17.09.

• ARDÈCHE
Groupe d'Aubenas : permanence de 10 h à 12 h, sur le marché d'Aubenas, au cours de la tenue de la table de presse.

• BOUCHE-DU-RHÔNE
Groupe de Marseille : permanence le samedi de 14 h à 17 h, au 11, rue Saint-Vincent-de-Paul, 13004 Marseille (métro : Réformés ou Cinq-Avenues).

• CHARENTE-MARITIME
Groupe « Michel-Bakounine » : permanences tous les jeudis, de 20 h 30 à 21 h 30, Maison des syndicats, salle n°2, 2, rue de la Touche-Tréville, 17300 Rochefort.

• CÔTE-D'OR
Groupe de Dijon : permanences le mardi, de 18 h à 20 h, et le samedi de 15 h à 18 h au local La Mistouffle, 61, rue Jeannin, Dijon.

• CÔTES-DU-NORD
Liaison de Saint-Brieuc : permanences tous les samedis de 10 h à 11 h 30 au marché, face à la Poste, lors de la vente du « Monde libertaire ».

• DOUBS
Groupe « Proudhon » de Besançon : permanences tous les vendredis de 17 h à 18 h à son local : 77, rue Battant, Besançon.

• FINISTÈRE
Groupe « Les Temps nouveaux » de Brest : permanences et ventes du « Monde libertaire » tous les samedis matin de 11 h à 12 h au marché de Saint-Martin.

• HAUTE-GARONNE
Groupe « Albert-Camus » de Toulouse : permanences dans les locaux du G.E.A.C., au 1 bis, rue Gramat, le jeudi de 18 h à 20 h, et le dimanche de 10 h 30 à 12 h, à sa table de presse au marché Saint-Sernin.

• GIRONDE
Groupe « Durruti » de Bordeaux : permanences tous les lundis, de 20 h à 21 h, au 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux. L'Athénée libertaire du Muguet tient ses permanences tous les samedis, de 15 h à 19 h, au 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux.
Groupe « Emma Goldman » de Bordeaux : permanence le mardi, de 19 h à 20 h, au 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux (tél : [16] 56.81.01.91).

• ILLE-ET-VILAINE
Groupe de Rennes : permanence le mardi à partir de 20 h, à la M.J.C. La Paillette.

• INDRE-ET-LOIRE
Groupe « Maurice-Fayolle » de Tours : permanence le lundi (sauf pendant les vacances scolaires) de 11 h 30 à 15 h 30, dans le hall d'accueil de la faculté de Lettres, au cours de la tenue de la table de presse.

• LOIRE
Groupe « Nestor-Makhno » de Saint-Etienne : permanence le premier jeudi de chaque mois, à partir de 19 h 30, salle 15 bis C.N.T.-A.I.T./L.P., Bourse du Travail, cours Victor-Hugo, 42000 Saint-Etienne.

• LOIR-ET-CHER
Liaison Blois : permanence le jeudi de 18 h à 22 h, au 24, rue Jean-de-la-Fontaine, appt. 57, Blois (tél. : [16] 54.74.26.02).

• MAINE-ET-LOIRE
Groupe d'Angers : permanences les premiers et troisièmes vendredis de chaque mois, de 18 h à 19 h, au M.A.M.A., 8, rue de Buffon, Angers (à côté du Palais des Congrès).

• MANCHE
Groupe de Cherbourg : permanences tous les lundis de 18 h à 19 h, au G.R.E.L., 20, rue de l'Abbaye, à Cherbourg.

• NORD
Groupe « Benoît-Broutchoux » de Lille : permanences tous les mardis, de 19 h à 20 h, et le samedi, de 15 h à 19 h, au Centre culturel libertaire, 1-2, rue du Péage, 59800 Lille, métro Fives (répondeur téléphonique au [16] 20.47.62.65) ; les mercredis, de 12 h 30 à 13 h 30 à l'Université de Lille III (Pont-de-Bois) ; et les dimanches, de 11 h à 12 h, sur le marché de Wazemmes.
Groupe « Humeurs noires » de Lille : permanences tous les mardis, de 19 h à 20 h, à la Maison de la nature et de l'environnement, 23, rue Gosselet, 59000 Lille (M° République). Adresse postale : groupe F.A., B.P. 79, 59370 Mons-en Barœuil.

• PYRÉNÉES-ORIENTALES
Groupe « Puig-Antich » de Perpignan : permanence tous les lundis, mercredis, vendredis et samedis, de 15 h à 19 h, au 2, rue Théodore-Guiter, 66000 Perpignan.

• SEINE-MARITIME
Groupe « Jules-Durand » du Havre : permanence chaque dimanche matin pendant la vente à la criée sur le marché d'Harfleur.
Groupe de Rouen : permanences tous les samedis, de 14 h à 16 h, au 24, rue de Crosnes, à Rouen. De plus, un répondeur enregistreur est à votre disposition au (16) 35.70.61.64.

• SOMME
Groupe d'Amiens : permanences et table de presse tous les jeudis, de 12 h 30 à 13 h 30, au restaurant universitaire « Le Bailly ».

• VAR
Groupe « Région-toulonnaise » : permanence le samedi, de 15 h 30 à 18 h, au Centre d'étude et de culture libertaire, cercle Jean-Rostand, rue Montébello, Toulon.

• VENDÉE
Groupe libertaire de Vendée : permanence le 3e vendredi du mois à la Bourse du Travail de La Roche-sur-Yon, à 21 h.

• VIENNE
Groupe « Berkman » de Poitiers : permanences tous les mercredis et les 1er et 3e samedis du mois, de 15 h à 19 h, en son local : 6, rue des Flageolles, Poitiers.

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot, Paris 11e
Directeur de publication : Maurice Joyeux
Commission paritaire n°55 635
Imprimerie : Roto de Paris, 3, rue de l'Atlas, Paris 19e
Dépôt légal 44 149 — 1er trimestre 1977
Routage 205 — Publi Routage
Diffusion SAEM Transport Presse

Permanence du secrétariat aux relations intérieures :

le samedi, de 14 h 30 à 18 h,
145, rue Amelot, 75011 Paris (M° République)
Tél : (16.1) 48.05.34.08

LE DROIT DE GRÈVE

Il ne s'use que si l'on ne s'en sert pas

LA grève est-elle encore cotée en Bourse ? Après la belle envolée des actions de l'hiver 1986, les cours semblent s'effondrer à nouveau. Cette conjoncture facilite grandement la tentative d'O.P.A. des « Chats Fourrés » (1).

Mais où sont les grèves d'antan ?

Comment renoncer à griser ses poumons d'un air éclatant de liberté, quand la hiérarchie se cache, les jaunes pâlissent, les salariés se parlent... enfin ? Comment accepter de subir un quotidien de dents longues, de mains tendues et d'échines pliées ?

Comment survivre dans un univers de productivité, compétitivité, rentabilité où la bureaucratique, l'informatique, la robotique nous renvoient aux A.S.S.E.D.I.C., A.N.P.E., T.U.C., S.I.V.P. ? Pour s'efforcer de rendre la classe ouvrière domestiquée et passive, beaucoup d'« acteurs sociaux » joignent leurs efforts. Ainsi la gauche avec sa pelle, la droite avec son petit seau, les syndicalistes « modernistes » avec leur râteau jouent frénétiquement dans le bac à sable politique.

Si la période paraît propice — crise économique, espace européen — (2) pour restreindre le droit de grève, l'Etat s'est de tout temps efforcé de « garantir la paix sociale ». Si, en 1946 (3), la loi (4) précise que « *le droit de grève est un droit* individuel *qui s'exerce collectivement* », les juges (5) ont rapidement précisé que « *la grève est un arrêt collectif et concerté de travail pour faire aboutir des revendications professionnelles* ».

Secteur public... des grèves douces ?

Les grèves politiques, les grèves de solidarité sont donc illégales ! Heureusement, les travailleurs ne sont pas juristes et n'ont pas renoncé à Mai 68, à être solidaires de Solidarnosc en décembre 1981, à protester contre la mort de Malik... Sachez, d'autre part, que sont abusives les grèves perlées, les grèves tournantes, les grèves thromboses (6) car engendrant une perturbation « anormale » dans le fonctionnement de l'entreprise !

Le préavis légal dans le secteur public impose aux syndicats d'être assez gentils pour laisser le temps à la direction de s'efforcer d'annuler les désagréments que la grève a justement pour objectif de lui causer !

A ce préavis collectif, la jurisprudence rajoute un préavis individuel. La Chambre sociale (7) de la Cour de cassation a récemment approuvé les directions d'Air France et Air Inter ayant retenu sur le salaire de pilotes la somme correspondant à un arrêt de travail, uniquement pour avoir refusé préalablement de répondre sur leur intention de participer ou non au mouvement !

Plus fort encore, l'arrêt du 4 juillet 1986 de la Cour de cassation soumet l'exercice de la grève à une *intervention préalable de l'Etat*, représenté par le juge des référés. Celui-ci avait interdit la grève des pilotes et officiers mécaniciens approuvée par l'arrêt soulignant soulignant les « *prétentions excessives et abusives des grévistes, créant un trouble manifestement illicite* », ce qui peut s'appliquer aussi bien au secteur privé que public...

Le « recul » récent, claironné par les médias, se réfère à la décision de la cour d'appel de Paris (27 janvier 1988) infirmant le référé de Bobigny (grève de novembre 1987) mais se base uniquement sur « *l'absence* actuelle *de décision officielle pour autoriser ou interdire l'exploitation de l'appareil par un équipage de deux personnes* ». Dans le même temps, la cour d'appel a confirmé le référé de Créteil (grève des 1er et 2 août 1987) invoquant que « *le choix des dates pour un arrêt total de service était inspiré par une évidente volonté de créer un violent impact* » !

De même, la notion de « service minimum » est de plus en plus extensive. Dans la navigation aérienne par exemple, après les lois de 1964 et 1971, le plan Clément-Marot (8) de 1973, le ministre communiste Charles Fiterman a préparé le projet de loi de décembre 1984 précisant les vols à assurer (9) en toutes circonstances. Les textes les plus récents vont encore plus loin, puisque laissant le choix à la libre appréciation de la direction !

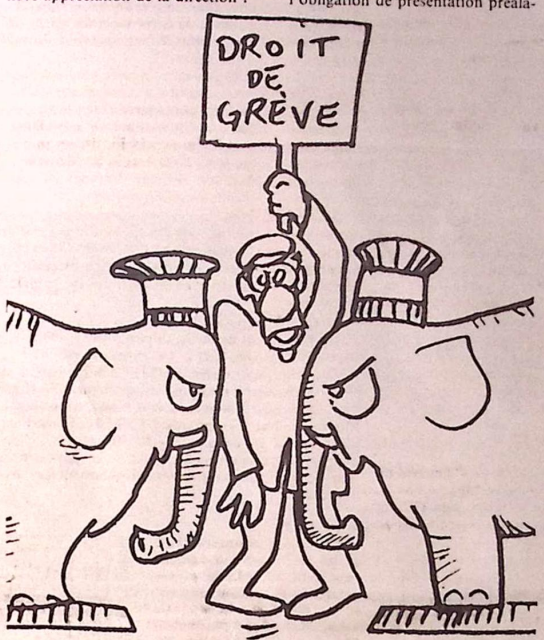

N'oublions pas le trentième indivisible (10) de Lamassoure et son célèbre amendement !

Secteur privé... de grèves ?

La Cour de cassation a indiqué récemment que « *pour qu'une grève soit licite, il faut qu'elle se rattache à des revendications professionnelles déjà déterminées que l'employeur a refusé de satisfaire* ».

Cela permet à l'employeur de prendre tout son temps pour répondre aux revendications, imposant ainsi son propre « préavis ». Par la même occasion, sont mis hors la loi les mouvements nationaux pour une augmentation du pouvoir d'achat, la défense de la Sécu, etc.

De même, le caractère collectif de l'arrêt de travail, jusqu'alors interprété de façon large, est restreint par des jugements récents. C'est ainsi que s'impose de plus en plus la nécessité d'une décision d'une majorité du personnel ainsi que l'obligation de présentation préalable des revendications pour un syndicat ou un comité d'entreprise.

Soulignons au passage qu'on refuse à des travailleurs de défendre des avantages minoritaires — dits personnels — tout en condamnant des grèves de solidarité pourtant porteuses d'intérêts collectifs ! Dans l'offensive juridique actuelle, citons le caractère illicite déclaré de grèves pour lesquelles « *les revendications sont telles que l'entreprise ne peut intégralement les satisfaire sans risque pour la gestion de l'entreprise* », ou d'autres « permettant de satisfaire directement *(12) une partie des revendications* ».

Ces textes ne sont pas des chiffons de papier, puisque permettant à l'appareil répressif de licencier des grévistes pour participation à des grèves illicites, ou de les condamner à des amendes (13) importantes.

Décidemment, il s'agit bien d'une Cour de cassation... des grèves.

Aujourd'hui les grèves sont clairsemées, isolées entre elles, limitées à un seul secteur industriel. Le gréviste se trouve souvent seul face au patron au législateur, au juge, au policier. Le syndicat lui-même est-il toujours à ses côtés ? Toute grève un peu offensive se heurte de plus en plus à l'Etat qui coordonne harmonieusement tous ces masques de la répression.

Synonyme d'échec en cas de mouvement isolé, ce fait peut aider l'action et la réflexion des travailleurs qui ne veulent plus subir, pour combattre le système dans son ensemble et se doter d'un syndicalisme réellement indépendant des Etats, les églises, des partis, des frontières. C'est la véritable « adaptation du syndicalisme ».

Serge (Gr. Pierre-Besnard)

(1) Magistrats d'après Rabelais.

(2) Mesures du gouvernement Thatcher, « pacte social » en Espagne, projets de loi en Italie pour contrer l'influence des comités de base...

(3) Ces informations sont extraites du numéro de janvier du mensuel du Syndicat de la magistrature : Justice.

(4) Le droit du travail évolue par le législateur, le juge... et l'action des travailleurs.

(5) Par leurs arrêts en appel et surtout en cassation, les juges font évoluer la jurisprudence.

(6) Arrêts d'un secteur qui bloque de nombreux autres secteurs en aval.

(7) Pour contester un jugement en appel, on s'adresse à la Chambre sociale de la Cour de cassation, refuge des Chats Fourrés particulièrement gratinés...

(8) Continuité de l'action gouvernementale et exécution des missions de la Défense nationale. Préservation des intérêts ou besoins vitaux de la France et respect de ses engagements internationaux. Missions nécessaires à la sauvegarde des personnes et des biens. Maintien des liaisons destinées à éviter l'isolement de la Corse, des D.O.M.-T.O.M., de Mayotte. Sauvegarde des installations et du matériel de ces services.

(9) Retenue d'au moins une journée pour tout arrêt de travail.

(11) Un jugement de juin 1967 estime que 67 ouvriers de Bull sur 1 468 salariés ont bien participé à « une cessation collective de travail car peu importe que les grévistes soient la majorité ».

(12) Grèves pour une réduction de travail, déclenchée en fin de poste ou le samedi.

(13) De plus en plus, les retenues sur salaire ne sont plus liées à la durée de l'arrêt de travail, mais à la baisse de production correspondante.

Amis lecteurs

COMME nous l'annoncions depuis plusieurs numéros, les tarifs d'abonnement du *Monde libertaire* changent cette semaine. Rappelons que ces tarifs n'avaient pas bougé depuis 1983, alors qu'en cinq ans nos frais fixes (papier, tirage, etc.) ont crû de 25%... Nous avons tout de même limité au maximum cette augmentation de prix, qui est en moyenne de 8% sur l'ensemble des possibilités d'abonnement. Cela afin de vous inciter à vous abonner, ce qui est intéressant à double titre.

Tout d'abord, cette rentrée d'argent régulière nous permet de régler chaque semaine les factures urgentes. Pour vous, lecteurs, c'est un service régulier qui représente jusqu'à 35% d'économie sur un abonnement d'un an !

C'est pourquoi nous vous proposons cette année deux nouvelles formules :

• un abonnement de 5 numéros pour seulement 35 F à nos nouveaux lecteurs, le temps de découvrir notre journal, ou si vous êtes un lecteur régulier du *Monde libertaire*, de le faire découvrir à vos amis ;

• un abonnement à tarif réduit (- 50%) pour tous les détenus et les chômeurs, qui paient de plus en plus cher les tares du système capitaliste, mais qui continuent malgré tout de se battre.

Nous espérons qu'à ce prix peu élevé le *Monde libertaire* sera accessible à un plus grand nombre de lecteurs, que ce soit à l'intérieur des prisons pour ceux qui combattent l'isolement, mais aussi dehors pour lutter contre l'individualisme et le silence qui entoure un nombre croissant d'exclus.

Voici la liste des souscriptions au *Monde libertaire* pour le mois de février : L. CONTE (100 F) ; DUCAT (50 F) ; KOTZ (50 F) ; PONTHUS (50 F) ; DALGON (200 F) ; NEULAS (50 F) ; BADER (50 F) ; JEANNOT (50 F) ; GIRELLI (50 F) ; A. DURIGNON (225 F) ; M. BROUILLE (50 F) ; F. GUILLAUME (50 F) ; R. RAURICH (100 F) ; L. BEAUFIL (50 F) ; J. LANGLOIS (50 F) ; P. BOUEY (50 F) ; R. BARRAUD (50 F) ; LE HENAFF (50 F) ; M. BLANC (200 F) ; Anonyme (20 F) ; J. LEROUX (50 F) ; Georges LANTUEJOU (50 F) ; Annie MARTINS (50 F) ; Anonyme (50 F) ; PUBLICO (50 F) ; Pascale RAJAC (50 F) ; Vincent BARAZINI (45 F) ; Fedele BORROZ (700 F) ; Pierrette BES (100 F) ; Gr. de Marseille (500 F).

Total pour février : 3 190,00 F

Total du mois précédent : 2 994,00 F

Total depuis début 1988 : 6 184,00 F

Nous publierons la semaine prochaine la liste des prélèvements automatiques auxquels vous pouvez également souscrire afin de soutenir le *Monde libertaire*.

Les administrateurs

NÉGOCIATIONS SALARIALES À LA R.A.T.P.

La tension monte...

LE bilan des années 1986-1987 sur le plan salarial à la R.A.T.P. s'est traduit par une perte de pouvoir d'achat de 4% par rapport à l'indice I.N.S.E.E., soit une perte par rapport au salaire moyen de la régie de 4 300 F pour ces deux dernières années. La direction qui a ouvert les négociations, ou plutôt une parodie de négociation, le 26 février entendait ne pas revenir sur le passé.

Quelles négociations ?

Oubliée, pour elle, cette perte et seules les négociations de 1988 étaient possibles. Que proposent-ils ? 2,5% d'augmentation de la masse salariale, à laquelle il faut retirer environ 1% d'effet report de 1987 sur 1988. Il s'agit des augmentations consenties en 1987 mais qui sont en fait des avances faites sur les négociations salariales de 1988, ce qui permet de mieux passer l'année en cour, mais ce qui a des conséquences lourdes à supporter l'année suivante.

Le G.V.T., qui se traduit par : glissement vieillesse technicité, c'est la prise en compte des avancements de carrière, d'échelon à l'ancienneté ou des changements de catégorie dûs à des concours internes. La direction considère cela comme des augmentations de salaire, et tant pis pour ceux, les plus nombreux, qui n'entrent pas dans aucune de ces catégories. La direction compte 0,9% de G.V.T., ce qui ne laisse donc que 0,6% d'augmentation en masse.

Si au moins les restrictions budgétaires permettaient à la direction d'embaucher du personnel pour mettre fin à la dégradation des conditions de transport des usagers et de travail des employés. Cela à la limite on pourrait l'admettre, mais c'est tout le contraire qui se passe. Les effectifs globaux de la R.A.T.P. sont en diminution avec toutes les conséquences que cela peut avoir. Pour s'en rendre compte il suffit de prendre le métro ou le bus aux heures de pointe, cela vaut toutes les explications.

La riposte

La négociation du 26 février n'ayant rien donné, une nouvelle intersyndicale est prévue le 11 mars. Déjà des organisations syndicales appellent à l'action : la C.G.T. appelle à une grève de vingt-quatre heures le 8 mars et à différentes actions qui restent à déterminer ; la C.F.D.T. essaye de réunir un front commun de toutes les organisations syndicales pour créer un rapport de forces le plus favorable possible, ce qui se traduira aussi par des actions qui restent à déterminer. Ce qui est sûr, c'est que les jours qui viennent risquent d'être pour le moins perturbé au niveau des transports de la R.A.T.P.

Jean-Pierre
(Gr. La Cécilia)

CHAUSSON

Les salariés en ont plein les bottes

LES ouvriers des usines Chausson de Génevilliers sont en grève depuis le vendredi 12 février 1988 et occupent les lieux de travail fermement, malgré diverses tentatives infructueuses de la direction pour les déloger et casser le mouvement. Il faut se souvenir que dans le passé, les travailleurs de Chausson ont souvent montré l'exemple en déclenchant des grèves dures et longues (2 mois en 1975, 1 mois en 1983) chaque fois avec occupation et chaque fois l'une des revendications principales était l'augmentation des salaires.

Conditions de travail insupportables

La direction des usines Chausson — qui sont maintenant devenues filiales à parts égales de Renault et Peugeot pour la fabrication des véhicules utilitaires (camionnettes) — possède le triste record d'avoir supprimé 50% des emplois en 10 ans (17 000 salariés en 1978, 8 500 aujourd'hui) et pratique sans doute l'une des politiques salariales la plus avare et la plus méprisante qui soit, qu'on en juge : 5 700 F au bout de 30 ans d'ancienneté ; 2% d'augmentation lâchés en 1985 et depuis, rien ou des clopinettes (zéro pour cent et des poussières). Bien sûr, pendant ce temps, chez Chausson comme ailleurs les cotisations sociales augmentent, comme les prix. La charge de travail s'alourdit encore chez Chausson puisqu'avec le même salaire on demande aux ouvriers d'être « polyvalents » : un même homme doit être opérationnel aussi bien sur une chaîne, que sur un pont roulant où au volant des chariots d'approvisionnement de la chaîne.

Ma parole, y a que derrière un bureau qu'on ne leur demande pas d'aller ! Et pour cause ! L'autre triste record de Chausson c'est de profiter de l'analphabétisme des salariés immigrés (50% de l'ensemble du personnel) pour fabriquer des fiches de paye fantaisistes avec des erreurs que l'intéressé ne pourra pas faire rectifier. Le tout dans une ambiance où les contremaîtres vont jusqu'à frapper les contestataires en leur conseillant de retourner au pays...

Alors, ça ne pouvait plus durer et, à Génevilliers, la goutte qui a fait déborder le vase déjà bien rempli de fatigue et d'humiliation, c'est la paye du vendredi 12 février 1988, plus particulièrement celle des travailleurs aux presses et des caristes, car cette paye là est encore plus basse que toutes les précédentes.

Auto-organisation des ouvriers

Aussitôt les caristes et les ouvriers des presses cessent le travail sans attendre un mot d'ordre syndical quelconque et une délégation va demander des explications au chef du personnel qui, lui, ne semble pas polyvalent en matière d'explications... Comme ils n'obtiennent pas de réponse valable, les gars des presses et les caristes décident d'occuper les lieux.

La direction tente alors un coup de force dans la nuit du lundi au mardi suivant en envoyant un escadron de cadres (« polyvalents ») à Génevilliers pour essayer de déloger les grévistes et de déménager les outils de presse pour les transporter à l'usine de Meudon.

Maladresse notoire car le lendemain quand les ouvriers des autres ateliers apprennent le coup de force, ils se mettent en grève illico tout en se dépêchant d'aller prévenir leurs homologues de Meudon... Meudon débraye derechef en solidarité avec Génevilliers.

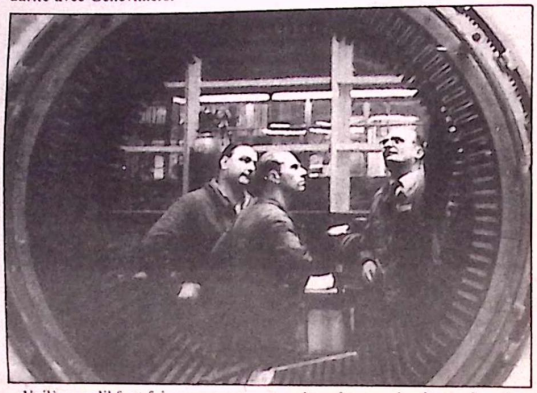

Voilà ce qu'il faut faire pour mettre deux usines en grève : avis aux *patrons amateurs* !

Il faut dire que les salariés de Chausson en ont vu d'autres et qu'ils bénéficient d'une longue tradition combative, ce qui aide pour garder des réflexes adaptés aux mesures d'intimidation patronales.

Depuis que la grève est commencée, les salariés de Chausson se réunissent chaque jour en assemblée générale pour décider de la reconduction de la grève, de l'unité d'action et élaborer les pratiques de luttes. C'est ainsi que s'est créé un comité d'organisation composé de militants C.F.D.T., C.G.T., F.O. et de non syndiqués. La principale revendication commune à tous c'est 1 000 F d'augmentation pour tous et le paiement des jours de grève. Cette revendication a été jugée légitime par le tribunal de Nanterre où quatre délégués syndicaux de Génevilliers avaient été assignés en référé, ainsi que d'autres syndicalistes de Meudon. Ces camarades ont été largement soutenus par une délégation d'une cinquantaine de grévistes qui sont venus expliquer leur action au président du tribunal. Ce dernier ayant ordonné l'ouverture de négociations.

A l'heure où le droit de grève est menacé, la « victoire » des salariés et militants syndicaux devant le tribunal de Nanterre prouve la force de cette lutte exemplaire en tous points. D'autant plus que les grévistes de Chausson s'attachent à sortir de leur boîte pour aller expliquer à leurs camarades des usines voisines pourquoi ils se battent et comment tous ensemble ils gagneront.

Les travailleurs de Chausson pointent donc de façon cruciale la perte de pouvoir d'achat que nous subissons depuis des années et cela dans tous les secteurs professionnels. En Angleterre, les infirmières se battent elles aussi pour leur salaire.

A l'heure où en France des milliards de francs sont dépensés pour polluer les murs de portraits grotesques, à l'heure où le Parlement vote le financement des partis politiques, la révolte Chausson nous ramène à des réalités d'un autre monde, à des conditions de vie de ce qu'il faut bien appeler une autre classe sociale où la « collaboration conflictuelle » n'est plus qu'un doux mirage pour syndicaliste déconnecté.

YOLAINE
(Gr. Pierre-Besnard)

PRÉCARITÉ

Les « points oranges »

A travers les T.U.C., les S.I.V.P. et autres « contrats d'adaptation », se développent un peu plus chaque jour la précarité du travail et l'exploitation sans limite des jeunes à la recherche d'un premier emploi. Les employeurs, qui clament sur tous les tons qu'ils ne peuvent embaucher des jeunes non formés, trouvent très vite une solution quand il s'agit de jeunes « stagiaires » pour les rendre efficaces et productifs très rapidement et, au besoin, pour les faire remplacer des professionnels.

De nombreux témoignages prouvent que ces stages et autres formules font les choux gras du patronat et de l'administration (1) sans contre-partie (pas de statut, pas de salaire décent, une protection sociale minimum, en fait un potentiel de main-d'œuvre taillable et corvéable à merci). Certaines associations vont même jusqu'à utiliser cette situation, sous des apparences honorables à des fins pour le moins troubles. Un exemple parmi tant d'autres les « points oranges ».

Les points oranges

Qui n'a pas déjà trouvé sur son chemin ces petits kiosques en forme d'orange où des jeunes se proposent, pour 10 F, de vous presser une orange (ça fait cher le centilitre !). Mais, « *si cela peut aider un jeune* », se dit-on naïvement. Il y en a environ une trentaine à Paris et bien d'autres disséminés dans plusieurs grandes villes importantes de province. Les petites boules oranges, qui, pour la plupart d'entre nous, pourraient paraître une initiative sympathique cachent, quand on y regarde de plus près, un réseau d'exploitation sordide et d'utilisation rationnelle de la précarité des jeunes.

En effet, cette association loi 1901 (sans but lucratif !) organisée en réseaux national, régionaux et locaux « franchisés » a pour but avoué de mettre sur la place publique des jeunes demandeurs d'emploi et, au travers de la vente d'un jus de fruit, leurs permettre, par des contacts avec des clients potentiels de passage et par une affichette, de signaler le type d'emploi qu'ils cherchent.

Mais sous ce couvert, c'est tout un aspect commercial qui alimente le système avec comme but unique et inavoué : faire coûte que coûte durer l'association.

Les adhérents locaux doivent tout d'abord être affiliés au réseau orange, on leur demande des prestations (droit d'entrée, loyer, mutuelle). Cela permet de pallier provisoirement à certaines difficultés économiques qui se chiffreraient en 2 ans à 1 500 000 F !

Cette association, bien sûr, utilise largement le financement public (F.A.S., D.A.S.S...), quant aux jeunes, après une journée d'explication sur les buts du réseau, une seconde de pseudo-formation (tests et autres guignoleries de ce genre), ils se retrouvent à travailler 4 heures par jour, 20 heures par semaine (le matin ou l'après-midi). Aucune autre formation, mais par contre une certaine productivité à tenir (un minimum d'oranges, de contacts par semaine sinon la porte), une certaine soumission (ne pas refuser de travailler le samedi, le dimanche, les jours fériés sinon la porte) ; « *on est obligé de faire ça, sinon ce n'est pas "rentable"* », « *c'est pour vous aider, on est obligé...* ». En fait, le discours patronal habituel.

Bien entendu, pour ces jeunes, T.U.C. pour la plupart, plus quelques S.I.V.P., peu de protection sociale classique, pas de « convention » collective, aucune réelle qualification à la clé. Le réseau orange c'est la précarité bien gérée à tous les niveaux ou presque. En effet, le directeur commercial pour faire travailler les T.U.C. utilise d'autres jeunes en « contrat d'adaptation » qui ont la fonction d'« assistants gestionnaires ». Leur rôle est de promouvoir les points oranges, la vente des produits distribués, de centraliser l'information pour atteindre des résultats correspondants aux objectifs fixés et effectuer des « mesures correctives ». Le tout, bien entendu, pour 4 530 F par mois ! Autrement dit la précarité alimente la précarité !

Malgré les discours démagogiques du réseau oragnge, film à l'appui, qui certifient que les employeurs vont venir vous acheter des jus d'orange et vous trouver du travail, que ça vous entraîne à la vente, que 70% d'entre vous trouvent du travail après (chiffre totalement faussé par le fait que seule compte la disparition du stagiaire sur le point orange ou sa « requalification » ailleurs en S.I.V.P., etc.), on ne peut que dénoncer avec vigueur ces pratiques scandaleuses.

Sans aller si loin, de nombreuses associations dont la vocation est de lutter contre la précarité finissent, elles aussi, par « embaucher » des T.U.C. ou des S.I.V.P. Actions totalement paradoxales qui, de plus, mettent en danger et à bon compte des emplois « non » précaires, le S.M.I.C., etc., et renforcent l'incitation à la misère qu'orchestrent ministres libéraux et patrons de tout poil !

LUCIEN
(« Chroniques syndicales »)

(1) Courbe du chômage oblige.

en bref...en bref...

• LIBRE PENSÉE
La Libre pensée organise, le samedi 12 mars à 14 h 30, une discussion avec Maurice Rajfus qui signera son livre, « Jeudi Noir », à propos de la rafle du Vel'd'hiv du jeudi 16 juillet 1942. Entrée libre, au 10-12, rue des Fossés-saint-Jacques, Paris 15e.

• ÉDUCATION ALTERNATIVE
Des enseignants, objecteurs ou objectrices de conscience mènent une réflexion sur les problèmes pédagogiques basés sur des principes autogestionnaires, anti-autoritaires et pacifistes. Ils aimeraient collecter des témoignages sur la question. Pour tout contacts : François et Isabelle Broquet, résidence les Eyquems, rue Blaise-Pascal, 33700 Mérignac.

• La librairie « La Gryffe » organise un débat avec Alain Guillerm auteur du livre « Le défi celtique », le samedi 12 mars à 15 h, 5, rue Sébastien-Gryffe, Lyon.

Liberté ?
C'est une provocation !

LE groupe de Toulouse de la Fédération anarchiste tient une vente du *Monde libertaire*, devant la gare Matabiau. Deux militants décident de vendre le journal un peu plus loin et passent, tranquillement, devant le commissariat... Sans le dépasser, puisque les policiers les interpellent. Entraînés dans le commissariat, les militants se voient reprocher un délit assez sidérant : « *Vous passez devant un commissariat avec des journaux portant le titre de « Liberté » : c'est une provocation* ». Phrase assortie, bien sûr, d'un contrôle d'identité en « règle ». Pour cette fois les pandores nous laissèrent terminer notre vente.

Deux semaines plus tard nos militants se voient priés plus calmement de vider les lieux ; devant nos refus répétés d'obtempérer, les mêmes agents decident de nous encercler, afin de cacher aux yeux des passants ce journal qu'on ne saurait voir !

Une fois de plus l'arbitraire policier s'abat sur la liberté d'expression : après les campagnes pour la propreté des rues, contre l'affichage sauvage, il faut maintenant penser à la propreté dans les têtes en empêchant ces ventes sauvages et libertaires. Bavures, expulsions, extraditions, le peu de libertés dont nous disposons est bien menacé. La liberté reste à conquérir et surtout à construire.

Philippe, Régis
et les autres
(Gr. Albert-Camus)

CONGRÈS DE LA F.E.N.

Du passé faisons table rase !

A l'occasion de chaque congrès les divergences entre réformistes et révolutionnaires s'ancrent d'avantage, et le contentieux entre majorité et minorités s'alourdit. Le congrès de la F.E.N., qui s'est tenu à La Rochelle, n'échappe pas à la règle. Bien que la C.F.D.T. ait marqué un tel virage bien avant elle, la F.E.N. vit un recentrage qui ne sera pas sans conséquences sur l'échiquier syndical. Ces divers tournants amorcés par les centrales syndicales inscrivent définitivement le réformisme dans la société de classes.

Payant les contrecoups de la baisse de syndicalisation, de son manque de combativité, de sa perte de crédibilité, elle tente de réactualiser son identité non plus dans un schéma de luttes et de transformation sociale, mais dans une position d'attente dictée par « le réalisme politique » qui l'installe concrètement dans un rôle de cogestion et de partenariat.

Elle crée pour ses partenaires politiques un programme dicté par les nécessités de s'adapter à la crise et qui est né dans les couloirs ministériels, syndicaux et socialistes. Il est offert à un futur gouvernement d'union nationale, sous la garantie d'une paix syndicale durable. Le recentrage marqué par la F.E.N. a joué sur trois niveaux : une redéfinition d'un projet pédagogique ; la préparation et la création d'un syndicalisme « spécial fonction publique » ; et une mise en veilleuse des minorités.

T. R.

LA F.E.N., en tant qu'appareil, n'a été jusqu'à présent qu'une grosse baudruche gonflée au fil des ans par U.I.D., qui s'appuyait ainsi sur une kyrielle de petits syndicats corporatistes pour asseoir sa direction fédérale. Cette multiplicité est un facteur d'affaiblissement reconnu par la direction. La F.E.N. n'étant rien, le fonctionnement réel passait par les syndicats nationaux qui étaient autonomes pour définir leurs objectifs pédagogiques et revendicatifs. Le fait d'entériner un programme pédagogique — d'où découle un projet revendicatif — amorce une normalisation allant dans le sens d'une centralisation (« *La F.E.N. doit parler d'une seule voix* ») et non d'une fédération unitaire.

Confrontée à une réelle question de représentativité, de crédibilité et d'érosion, la direction en prenant son parti de la société duale, en ayant approuvé la décentralisation, ne pose pas seulement la problématique de l'unité des services publics, mais également celle du champ de syndicalisation. Prétextant du sectarisme orchestré par la C.G.T., du recentrage moderniste de la C.F.D.T., de la concurrence avec F.O., la F.E.R.C.-C.G.T., elle, ne renonce pas à syndiquer les travailleurs relevant des autorités territoriales et entre ainsi en conflit direct avec l'ensemble des confédérations.

La F.E.N. a salué son 40e anniversaire. En 1947 la motion Bonissel-Valière, qui se prononçait pour l'autonomie, justement pour ne pas entrer en concurrence avec les centrales, est largement oubliée et trop vite jetée aux poubelles de l'histoire. Depuis de longs mois, U.I.D. entretient des négociations avec un grand nombre de syndicats autonomes (1), pour aboutir à terme à la création d'une grande confédération social-démocrate capable d'attirer à elle pas mal de syndicats de fonctionnaires affiliés à la C.F.D.T., F.O., voire à la C.G.T.

Vers une grande centrale réformiste ?

Cette grande centrale réformiste à fort taux de syndicalisation servirait de caisse de résonance à un P.S. qui ne se satisfait pas de la « surreprésentation du P.C.F. » dans le secteur syndical. Cette mise en veilleuse du syndicalisme réformiste s'accompagne également d'une mise à l'écart des minorités enseignantes. U.I.D., sur la lancée de Maire, musèle ses minoritaires en faisant jouer la discipline démocratique. Un tour de passe-passe qui lui permet de poursuivre ses grandes manœuvres syndicales sous l'étiquette pédagogique et sous celle de la « restructuration » du syndicalisme en réponse à la crise. Une réunification bureaucratique des divers syndicats, la mise à l'écart d'un syndicalisme du type C.G.T. radical, suffiront-elles à rendre positives les pertes de crédibilité, d'espoir et d'adhérents des confédérations, muselés par leur assujetissement à une gauche au pouvoir ? Cela nous

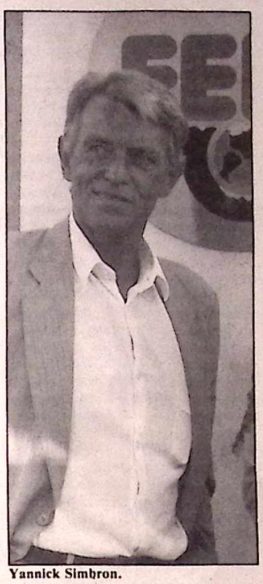

Yannick Simbron.

étonnerait fort, car il ne s'agit pas d'une crise de croissance du syndicalisme réformiste, mais bien d'une remise en cause profonde des luttes éteintes par les négociations et les asservissements de tous genres.

Christine TEISSIER

(1) Voir encadré ci-contre.

Des sigles

U.I.D. : majorité fédérale de la F.E.N., « proche » du P.S. comme on dit.

U.A. : minorité « proche » du P.C.F., à la tête du S.N.E.S. notamment.

Ecole émancipée : tendance syndicaliste révolutionnaire, elle vient de perdre un siège au C.F.N. et perd la direction de la section F.E.N. 04 au profit d'U.I.D.

S.N.E.S. : syndicat du second degré.

S.N.I.-P.E.G.C. : syndicat des instituteurs.

S.N.E.T.A.A. : syndicat des professeurs de L.E.P., il s'est abstenu au cours du vote sur le rapport d'activité et a donc été exclu du secrétariat du bureau fédéral national.

Liste non exhaustive des participants aux discussions de « réunification » : la F.E.N., la F.A.S.P., la F.G.S.O.A. (Fédération générale des organisations agricoles), le S.N.U.I. (Syndicat national unifié des impôts), la F.G.A.A.C. (Fédération générale autonome des transports R.A.T.P.), le S.N.J. (Syndicat national des journalistes), le S.N.U.P.C.E.P. (Syndicat unifié des personnels des caisses d'épargne et de prévoyance), le S.N.C.T.A. (Syndicat autonome des contrôleurs du trafic aérien), le S.N.A.B.F. (Banque de France), la F.A.D.N. (Syndicat de la Défense nationale), le S.N.P.A.C. (regroupant les personnels des chambres de commerce)...

Vive l'école... libérale !

« Ne peut-on, sur ces questions, faire converger les intérêts des travailleurs, les intérêts de la production, nos propres intérêts ? Nous le croyons »

LE projet d'école présenté par M. Cerfontaines n'est pas né d'un hasard et d'une nécessité d'adaptation. Il découle directement d'une logique social-démocrate de faire avec et non pas de transformer. La crise économique est analysée succintement en crise d'évolution, de progès technique, ce qui induit une analyse de l'échec scolaire en concept d'handicap, de préparation à la vie professionnelle et fait écran sur toute l'évolution des rapports au travail, à l'éducation, à la formation.

Le texte « école », adopté par le congrès de la F.E.N., n'est pas un projet syndical de transformation radicale, de réduction des inégalités sociales et scolaires mais un projet gouvernemental. Cette déviation fondamentale du rôle syndical découle de l'échec de la bataille laïque, de la confrontation du Parti socialiste au pouvoir, de sa culpabilité permanente, de sa volonté de se rendre crédible auprès d'un patronat qui n'en a cure.

Ce consensus scolaire, porté à la fois par Monory et le syndicalisme enseignant — toutes centrales syndicales confondues — inscrit la revendication dans une nébuleuse pédago-politico-gouvernementale. Chacun désire qu'une classe d'âge soit au niveau bac, soit ! Il y aura donc un « diplôme professionnel », une formation pour les marginaux jusqu'à 18 ans et un bac à unités capitalisables qui ne sera plus un passeport direct pour les études supérieures. L'ensemble des partenaires éducatifs ont un rôle à jouer pour atteindre cet objectif : l'entreprise a droit de cité pour tout ce qui concerne la formation professionnelle et le contrôle des aller et retour entre le travail et la formation. Chapeau, la F.E.N. !

L'exclusion sociale est marquée du sceau de l'insécurité, la formation permanente est vécue en tant que période d'attente, l'évaluation analysée en terme de formation. Une terminologie pédagogique qui masque mal un simple ravalement de l'école Jules Ferry. L'école, de fait, semble correctement adaptée à sa fonction d'exclusion, de mise en soupape d'une masse diffuse de futurs exploités et de laquelle émerge une élite intellectuelle prête à encenser l'entreprise comme lieu de l'épanouissement social. Rien, dans le texte Cerfontaines, ne modifie cette image. La F.E.N. a perdu ses dernières illusions de transformation de l'école et du monde. Elle s'adapte, mais elle risque fort de le faire.. seule.

Bertille CHEVET

Coup de grisou sur les minorités

MARQUANT une profonde rupture avec la tradition unitaire de la F.E.N., U.I.D. tente de museler ses minorités et de leur imposer la règle du centralisme démocratique régissant les partis politiques. Le « *ça passe ou ça casse* » de Jacques Pommateau et l'écartement du B.F.N. du S.N.E.T.A.A. en sont les piètres exemples. Ce congrès de la recomposition ne peut admettre l'émergence d'autres voix que celle du recentrage. Ne répondant pas à l'orientation de l'Ecole émancipée, Simbron l'assimile à une officine Juquin, tout en niant sa représentativité à la fois historique et actuelle dans les luttes et les échéances syndicales.

Faisant tout pour exclure Union et action, pour que disparaisse le corps des professeurs, en éteignant ses revendications corporatistes et en refusant le débat, U.I.D. a en fait du mal à concevoir la vie syndicale en dehors de toute projection politique. Et même la discipline de tendance n'a pu cacher au sein des syndicats majoritaires un désarroi profond devant ces futures restructurations. Ce tour de passe-passe n'est pas de simple circonstance, mais reflète la nécessité pour le P.S. de s'offrir un grand syndicat social-démocrate à la mode anglo-saxonne. Et cette mutation du réformisme passe par une extinction pure et simple du syndicalisme révolutionnaire.

L'unité créée par Bonissel-Valière, racine profonde du syndicalisme enseignant, est passée à la trappe. Et, sous peine de cautionner ce recentrage, il appartient à l'Ecole émancipée de redéfinir suffisamment clairement sa position au sein de la F.E.N. sous peine de finir comme l'ensemble des minorités syndicales des confédérations ouvrières : muselée à la C.G.T., mise en veilleuse à la C.F.D.T., purement et simplement intégrée à F.O.

Même si le syndicalisme de tendance n'était qu'une réponse intermédiaire à la question de l'unité, ce n'est pas en gommant ces structures fragiles que l'on fait disparaître la question. Les menaces voilées, les mises à l'écart, la perte de la section F.E.N. 04 ne doivent pas être prises pour de simples coups de semonce. Ils représentent des avertissements réels : le syndicalisme révolutionnaire peut-il survivre à la mort du réformisme ? A l'Ecole émancipée, aux oppositions syndicales de faire la preuve du réalisme d'un syndicalisme de luttes, de revendications, de rupture avec le capitalisme.

T. ROSELL

Florilège

• Le cadre

« Il faut un programme volontariste d'effort national qui touche toutes les composantes du service public d'éducation... Une loi d'orientation et de programmation inscrite dans le long terme qui décrira objectifs et étapes (...). Alors il peut y avoir des aller-retour fructueux entre l'éducation et le travail qui évitent le caractère définitif de la sélection (...). »

• Les personnels

« Cette intervention doit s'effectuer en règle générale dans des conditions normales de service (...) »

• Les objectifs

« (...) Les handicaps sociaux, culturels, familiaux d'un grand nombre de jeunes les désignent comme autant de victimes de la crise. La création d'emplois durables est indispensable mais il faut en attendant concevoir un plan d'urgence pour réinsérer ces jeunes (...). La démocratisation passe à chaque étape par la diversification des stratégies d'enseignement (...). Cela suppose un système d'examens nationaux qui tienne compte de la diversité des impétrants (...). »

• L'équipe éducative

« Son rôle complète celui des instances tels que les conseils d'administration des établissements pour faire collaborer les diverses catégories qui sont concernées par la vie des établissements (personnels, élus, usagers). »

• L'orientation, l'évaluation

« (...) L'orientation est un processus continu qui commence avec le début de la scolarité. L'orientation est une grande occasion d'associer le jeune à la définition de son propre avenir (...). Notre thèse de la continuité conduit à l'évaluation formative. Cette approche permet de définir un diplôme comme la sanction de compétences (...).

« Les séries professionnelles du bac représentent l'une des formes possibles d'évolution pour cet examen. (...) La crise est accompagnée d'un traitement social momentanément inévitable où la formation dite d'alternance est moins négative dans le domaine social que dans celui de la qualification (...). Des mesures d'urgence doivent être prises par les services publics dans le cadre de la politique gouvernementale : identifier les causes des difficultés, investir en personnel et en moyen d'accueil, concevoir des programmes permettant de réinsérer les jeunes en difficulté (...). »

• La marginalité

« (...) Les jeunes les plus défavorisés sont les plus exposés (...). Pour mieux assurer la sécurité dans la société, dans un cadre solidaire et le respect des droits et des libertés, (...). Il faut repenser les sanctions, préparer la réinsertion, réformer la prison... Cela implique un cadre pénal enfin adapté (...).

« (...) L'égalisation des chances passe par le soutien, la prévention et le traitement de tous les handicaps (...).

« (...) Les établissements comme les S.E.S. et les E.R.E.A. offrent une réelle continuité de formation jusqu'à 18 ans, avec des structures adaptées, grâce à une observation en continu des passages éventuels et des réinsertions dans les lycées professionnels. »

Extraits du texte « Pour l'avenir de la jeunesse : l'école de l'an 2000 »

FEN

JUSTICE

« La provocation au suicide »

Yves Le Bonniec et Claude Guillon, co-auteurs de *Suicide mode d'emploi*, inaugurent la loi du 1er janvier 1988. Destinée à réprimer « la provocation au suicide », cette loi est là retournée contre son promoteur, Albin Chalandon, à propos de l'isolement complet des membres d'Action directe. Nous reproduisons ci-dessous le texte de la plainte.

Le comité de rédaction

NOUS avons l'honneur de déposer entre vos mains une plainte pour « provocation au suicide » et « non assistance à personne en danger » contre monsieur Albin Chalandon, garde des Sceaux.

Quatre militants de l'organisation Action directe, Jean-Marc Rouillan, Nathalie Ménigon, Joëlle Aubron et Georges Cipriani sont en grève de la faim depuis le 1er décembre 1987. Ils réclament leur regroupement et la fermeture des quartiers d'isolement à sécurité renforcée.

Leur état de santé, après 80 jours passés sans s'alimenter, inspire les plus vives inquiétudes, ils sont désormais en danger de mort. En tout état de cause, chaque jour qui passe augmente les risques de séquelles irréversibles (rénales et neurologiques notamment).

Ces quatre personnes sont victimes d'une « provocation au suicide » dont se rend coupable le garde des Sceaux. Ce délit est défini par l'article 318-1 du Code Pénal (loi du 1er janvier 1988). Celui-ci prévoit que « *la provocation au suicide tenté ou consommé par autrui sera puni d'un emprisonnement de deux mois à trois ans et d'une amende de 6 000 à 200 000 francs ou de l'une de ces deux peines seulement.* »

Compte tenu de la nouveauté de ce texte qui n'a donné lieu à aucune jurisprudence, il importe de rappeler l'intention du législateur, en l'espèce, monsieur Chalandon lui-même, visé par la présente plainte.

Monsieur Chalandon déclarait à l'Assemblée nationale, le 14 décembre 1987, qu'il a paru « *souhaitable d'introduire dans le Code pénal des dispositions répressives punissant ceux qui, profitant de la faiblesse, peut-être passagère, d'êtres momentanément dépourvus ou démunis de leurs facultés de discernement, les poussent au suicide.* » (J.O. du 15 décembre 1987, débats de l'Assemblée nationale).

Tel est manifestement le cas des militants d'Action directe rendus physiquement et psychiquement fragiles par leur jeûne.

Ainsi, Nathalie Ménigon a été décrite par l'envoyé du journal *Le Monde* comme un « *pantin désarticulé, accroché à son boxe, sans cesse au bord de la défaillance.* » Celui-ci a relaté que « *plusieurs interruptions (ont été) nécessaires dont la plus longue durera plus de deux heures, le temps de trouver une veine où planter l'aiguille et attendre que la perfusion fasse effet.* » (Daniel Schneidermann *Le Monde* du 19 février 1988).

Le garde des Sceaux reconnaît que la grève de la faim des militants d'Action directe est une action revendicative (qu'il qualifie de « *stratégie du terrorisme* »). Il n'ignore pas que ces quatre personnes sont poussées à bout et leur psychisme perturbé par le régime d'isolement auxquelles elles sont soumises depuis un an et par leur jeûne.

Loin de laisser la porte ouverte à une éventuelle négociation sur les conditions de détention, monsieur Chalandon a déclaré qu'il « *ne cèdera sûrement pas à ce qu'il appelle un chantage* » (*Le Monde* du 19 février 1988). Ce faisant, le garde des Sceaux pousse au désespoir des êtres momentanément dépourvus de leurs facultés de discernement et les enferme dans une logique suicidaire dont lui seul, responsable au plus haut niveau de l'administration pénitentiaire, peut éviter l'issue fatale.

Par ailleurs, l'alinéa 3 du même article 318-1 prévoit que « *les peines prévues au premier alinéa seront applicables à ceux qui auront fait de la propagande ou de la publicité, quel qu'en soit le mode, en faveur de produits, d'objets ou de méthodes préconisées comme moyen de se donner la mort.* »

Or, monsieur Chalandon déclarait, à propos de l'action des quatre militants : « *Il s'agit d'une demi-grève parce qu'ils continuent à se nourrir de vitamines. C'est ce qui explique qu'ils soient encore en vie.* » (*Le Monde* du 19 février 1988). Par là même, il préconise ouvertement comme moyen pour ces militants de se donner la mort, l'interruption du traitement vitaminique.

Il apparaît que monsieur Albin Chalandon se rend également coupable de « non assistance à personne en danger » (article 63 alinéa 2 du Code pénal).

Etant donné ses fonctions, monsieur Chalandon ne saurait ignorer le caractère illégal, parce que contraire au principe de non-discrimination énoncé par la Convention Européenne des droits de l'homme, de l'isolement imposé aux détenus d'Action directe.

Il n'ignore pas davantage la réalité et l'imminence du péril encouru par ces détenus. Rappelons que la notion de « péril » a été reprise et définie par la Cour d'appel de Paris dans un arrêt du 28 novembre 1986 rendu contre Yves Le Bonniec : « *Le péril consiste en un état dangereux faisant craindre de graves conséquences pour la personne qui y est exposée, quelle qu'en soit la cause ou la nature.* »

Monsieur Chalandon a clairement manifesté son intention de ne pas porter assistance aux victimes, alors même que ses fonctions le lui permettaient sans risque pour lui ou des tiers.

La cour d'appel ayant condamné les requérants pour non assistance à personne en danger sur la base d'un simple échange de correspondances (arrêt de la cour d'appel sus-citée) la justice ne pourra qu'appliquer les mêmes critères de jugement concernant les faits de l'espèce.

Ces faits constituent le délit de « provocation au suicide » et « non assistance à personne en danger » délit prévu et réprimé par les articles 318-1 et 63-2 du Code pénal, et une violation des principes énoncés dans la Convention européenne des droits de l'homme, en particulier dans les articles 2-3-14 et les protocoles additionnels et justifient la présente plainte contre X et en particulier contre monsieur Albin Chalandon, garde des Sceaux demeurant au ministère de la Justice, 13, place Vendôme, 75001 Paris, avec constitution de partie civile.

En conséquence, monsieur Claude Guillon et monsieur Yves Le Bonniec déposent pour ces motifs plainte et se constituent partie civile entre vos mains, et vous offrent de consigner entre vos mains la somme qu'il vous plaira de fixer.

Fait à Paris, le 22 février 1988.

HÔPITAL

Où est donc passée la mort ?

POUR une fois, les projecteurs ne sont pas braqués sur les miracles de la haute technologie médicale. Toutes les parties en cause, médias, justice, police, se sont montrées mal à l'aise. Personne n'échappe à l'étalage des dessous du C.H.U. La police n'a pas effectué toutes les vérifications nécessaires. La justice doute tellement qu'elle a préféré relaxer tous les accusés. Et surtout la médecine sort salie des affaires de Poitiers et d'Amiens.

Théâtralement amenée pour impressionner jurés et experts, « l'expérience » d'Amiens sur un homme dans le coma, relance des débats dits de fond sur la nature et les limites de la mort. Soudain, apparaissent au grand jour des pratiques d'expérimentation pourtant assez courantes, effectuées sous le couvert de tions dictées par les nécessités de la science et celles liées au prestige du chercheur lui-même.

Le professeur Milhaud a le mérite choquant de la franchise, et montre sans pudeur que les malades sont susceptibles de devenir des armes dans un conflit opposant deux castes médicales.

Le combat des chefs

Derrière la mort de Nicole Berneron et l'utilisation de Pascal Louette comme cobaye, se jouent des carrières et s'opposent deux clans : celui des chefs de services et celui des assistants.

Ces affaires remettent à sa juste place le mérite du corps médical. Mais elles ne doivent pas masquer l'ensemble du problème hospitalier. Avec sa structure hiérarchique compliquée et cloisonnée, sa gestion tiraillée entre une volonté de prestige et des pénuries chroniques de budget et de personnel, le C.H.U. est un monde à part.

Commencé dans les années soixante sur le modèle américain, le programme des tours hospitalières (comme à Poitiers) a fait la preuve de son inefficacité économique et sanitaire. Outre des frais d'investissement trop élevés, le prix du moindre ustensile augmente considérablement s'il est considéré comme matériel hospitalier. La « santé » est un domaine très lucratif pour les industriels de la pharmacie et des appareils médicaux.

La hiérarchie et le trop grand cloisonnement entre les différentes catégories du personnel se traduisent par un manque systématique de personnel dans chaque secteur et des conflits larvés entre les différentes strates de la hiérarchie. La notion d'équipe soignante apparaît dans les faits comme un leurre, d'où, pour les malades, de longues heures d'attente inutiles, des erreurs, voire des accidents graves. Le secteur privé offre encore moins de garanties : le profit y est la seule motivation et les conditions de sécurité sont souvent insuffisantes.

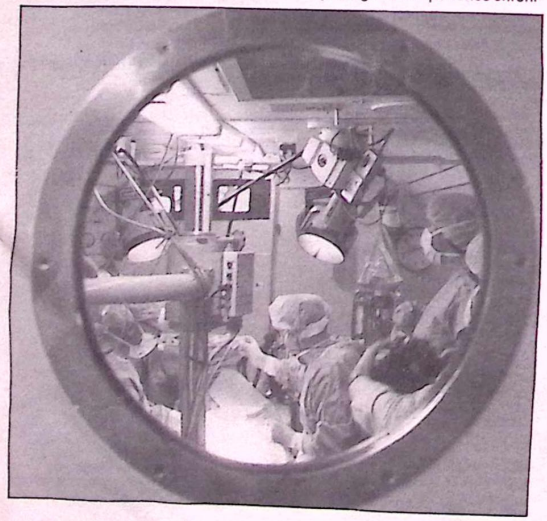

Créateurs d'effet pervers

Mondes clos, les hôpitaux génèrent aussi des phénomènes négatifs, psychologiques et physiques, sur une partie non négligeable des patients. Il arrive que les services de réanimation médicale soient remplis de patients provenant d'autres étages (fautes d'aseptie, contamination, etc.).

Depuis plusieurs années la critique des effets pervers de la technologie médicale s'approfondit (1). Mais elle sert trop souvent à promouvoir des formes de médecine aléatoires et soit-disant nouvelles. De ces recherches deux constats demeurent. D'une part, les exploits réalisés dans les salles d'opération influent peu sur l'hygiène, les conditions d'existence, l'espérance de vie. Pourtant progrès technique et développement de l'hygiène ne devraient pas être contradictoires. D'autre part, la prévention des maladies passe par l'information, l'amélioration de l'habitat et des conditions de travail, etc. Toute la population peut et doit en être partie prenante. Par contre, la technologie médicale est l'affaire des spécialistes, qui s'érigent en maîtres de la santé et de la mort.

Le scandale déclenché par le professeur Milhaud est l'affirmation de ce pouvoir. Mais tant que la médecine restera un monde à part, ne sera pas intégrée dans un conception globale des problèmes politiques et sociaux, il sera illusoire de poser le problème juridique d'une définition de la mort. Actuellement, une telle définition ne peut qu'être fluctuante et ne peut pas tenir compte de la dignité de chacun devant la mort dans les faits. Tant que nous sommes soumis dans tous les aspects de notre vie, nous ne pouvons espérer être responsables de notre santé et de notre mort.

F. DAVID

(1) Lire par exemple l'ouvrage d'I. Illitch : Nemésis médicale.

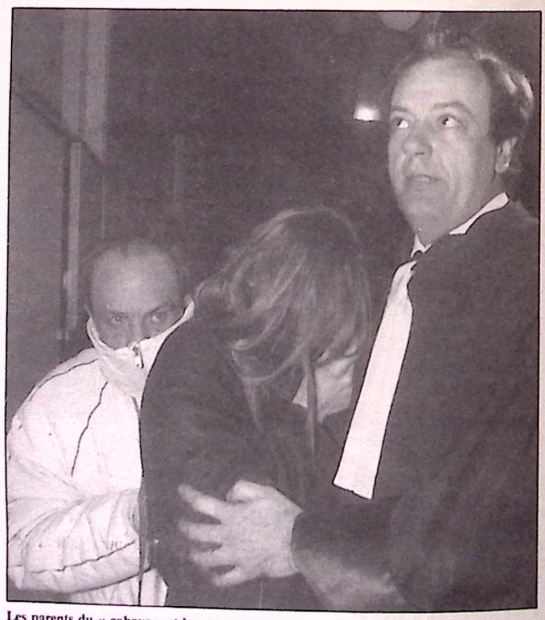

Les parents du « cobaye » et leur avocat.

LES FEMMES VIETNAMIENNES

Interview de Mai Thu Vân

A l'occasion du nouvel an asiatique, l'émission « Femmes libres » (1) a reçu, le 17 février 1988, Mai Thu Vân, auteur du livre intitulé *Vietnam. Un peuple, des voix* (2). Née en Nouvelle-Calédonie d'un mère vietnamienne, Mai Thu Vân vit en France métropolitaine depuis vingt-quatre ans. Elle part au Vietnam en 1978, *« avec en tête une pléthore d'images de femmes libérées qui ont bouleversé les vieux concepts pour aller au-devant du socialisme »* (3). Elle y reste quatre ans et demi. Nous reproduisons plus particulièrement les extraits de cet interview concernant la condition féminine au Vietnam. Une seconde partie suivra dans le prochain numéro du *Monde libertaire*.

Le comité de rédaction

(1) « Femmes libres », tous les mercredis de 19 h à 20 h 30, sur Radio-Libertaire 89.4 MHz en région parisienne.
(2) Vietnam: Un peuple, des voix, *Mai Thy Vân, Pierre Horay éditeur.*
(3) Vietnam. Un peuple, des voix, *page 20.*

— **Mai Thu Vân :** J'ai publié ce livre en 1983 après un séjour au Vietnam de quatre ans et demi. C'était mon premier séjour au Vietnam parce que je suis née en Nouvelle-Calédonie. Le hasard a voulu que j'aille à la terre de mes ancêtres. J'étais partie avec l'idée de découvrir la réalité des femmes vietnamiennes, parce que comme je le raconte dans l'introduction de mon livre je ne connaissais le Vietnam qu'à travers la lutte antiguerre. J'étais fascinée par la condition de la femme vietnamienne à travers la propagande. Les femmes vietnamiennes étaient présentées comme des femmes héroïques qui se battaient pour la libération de leur pays. Elles avaient, d'après les textes de cette époque, obtenu toutes les conditions pour vivre une vie libérée.

Donc, en allant au Vietnam, j'étais partie avec l'idée de rencontrer ces femmes libérées (...). Mon arrivée à Hanôi a été vraiment impressionnante parce que je voyais partout des femmes qui travaillaient comme des bêtes de somme. C'étaient elles qui faisaient les travaux lourds, qui balayaient les rues, qui faisaient les constructions, qui étaient dans les rizières. Et, à partir de là, j'avais l'idée de les interviewer. J'avais contacté l'Union des femmes. Comme dans tous les pays « socialistes », il y a une centralisation des pouvoirs. Et il y a une section des femmes. Donc l'Union des femmes du Vietnam était là pour porter la parole sur la libération de la femme.

— **Nelly :** *J'ai lu les témoignages. Ils sont vraiment angoissants (...).*

— **M.T.V. :** (...) Les femmes du Nord parlaient de la révolution socialiste et les femmes du Sud parlaient de la transition vers le socialisme (...) C'est l'image du Vietnam que nous rencontrons à l'étranger. C'est le Vietnam divisé, c'est le Vietnam qui a vécu deux expériences toutes aussi douloureuses, c'est-à-dire le Nord avec une guerre sans fin et le Sud avec une occupation américaine sans fin (...).

L'Union des femmes était là pour parler de la réussite de cette libération. (...) L'Union des femmes parlait des femmes libérées, mais en réalité, (...) ce ne sont pas des femmes ce sont des mères libérées, des travailleuses. Le mot « femme » est utilisé pour distinguer le masculin du féminin. Mais ce n'est pas vraiment de la « femme » dont on parle, ni de la libération de la femme.

— **N. :** *Le témoignage d'une employée de 37 ans. Tu lui demandes :* « Comment vivez-vous le rôle de femme dans une société socialiste idéale, un socialisme positif et créateur ? ». *Et elle répond :* « Dans le contexte actuel, je ne vois rien à l'horizon. Nous sommes noyées dans les discours, la situation économique est désastreuse, nous n'avons pas le temps de nous pencher sur la condition de la femme. Les femmes ont des responsabilités trop lourdes et n'ont pas le temps de se concentrer sur leur condition individuelle. Toute la société souffre de pénurie, et les femmes ont toujours été à la base de la production, tant en ville qu'à la campagne. On peut dire aujourd'hui que la femme doit s'oublier elle-même. Elle mangera après les enfants, elle parlera après les hommes, elle dormira après tout le monde... La femme a toujours été éduquée dans l'abnégation d'elle-même, nos mères la vivaient déjà... On a toujours sacrifié l'éducation de la fille au profit du garçon. Même si les lois sur l'égalité des sexes ont été promulguées, nous ne pouvons pas changer les mentalités de nos ancêtres en deux générations. » (1) *(...)*

A travers tous les interviews que tu as fait, que ce soient des employées, des médecins, des femmes qui ont des postes de responsabilité ou des balayeuses (...), c'est partout pareil.

— **M.T.V. :** Oui. Ce qui est étonnant c'est la conscience des femmes vietnamiennes. Je me souviens de la réflexion d'un journaliste (...) : il me disait : « *Je ne comprend pas, vous rapportez des témoignages insensés. On a l'impression que c'est une histoire inventée. Comment voulez-vous que ces femmes puissent penser de cette manière ?* » Et bien ! je répondais simplement qu'elles ne le pensaient pas, elle le vivaient (...). Ce n'est pas un témoignage, c'est un vécu raconté. Et je l'ai recueilli comme tel.

Les femmes vietnamiennes ont une conscience extrêmement cinglante de leur réalité parce que c'est ce avec quoi elles doivent conjuguer tous les jours : cette souffrance, la pénurie, le démantèlement de la famille, une société nouvelle qui s'impose avec un langage complètement nouveau.

Il ne faut jamais oublier que la société vietnamienne se modernise avec des concepts occidentaux, toute la structuration de la société vietnamienne aujourd'hui est faite sur un modèle occidental. Alors comment un vietnamien ou une vietnamienne peut vivre sans se sentir menacé jusqu'à son âme, jusqu'au plus profond de son corps, cette transformation sociale. Moi j'ai l'impression que la société vietnamienne est en train de vivre ce que la France a vécu au début du XIX[e] siècle (...).

— **N. :** *Cette année du dragon prend une importance toute particulière pour le Vietnam ?*

— **M.T.V. :** Oui, parce que le peuple vietnamien espère trouver la paix avant la fin du XX[e] siècle.

— **N. :** *Après avoir été si terriblement déchiré.*

— **M.T.V. :** Depuis quarante ans.

— **N. :** *Oui, mais il y a eu une colonisation avant.*

— **M.T.V. :** Oui, il y a eu une colonisation. Mais la guerre sanglante a commencé il y a de cela quarante à quarante-cinq ans. Et elle continue : aujourd'hui on ne peut pas dire que le Vietnam vit dans la paix.

— **N. :** *Il y a deux aspects différents du Vietnam : le Vietnam Nord et le Vietnam Sud (...).*

— **M.T.V. :** (...) Il y a le Vietnam Nord et le Vietnam Sud. On ne peut pas parler de l'unité du Vietnam (...). Le Vietnam a été colonisé par la Chine pendant dix siècles. Ensuite, il y a eu toutes sortes de guerres internes, de conflits entre des seigneuries. (...) On peut dire que c'est la première fois que le Vietnam se retrouve face à lui-même du nord au sud (...). On parle beaucoup de cette réunification. Mais pour l'instant la réunification est plutôt ratée (...). Il n'y a pas eu de rencontre du tout.

Et je dirais plutôt que le Sud a beaucoup apporté au Nord, parce que le Nord était resté renfermé sur lui-même pendant des années, très pauvre. Et l'ouverture par la réunification a permis aux femmes vietnamiennes du Nord de se rendre compte qu'il se passait quelque chose ailleurs et que le monde bougeait. Et on le retrouve dans une interview de cette femme médecin.

— **N. :** *Venant du Nord, elle arrive dans le Sud et ne comprend pas ce qui se passe parce qu'elle avait été élevée dans une idéologie extrêmement stricte au Nord (...).*

— **M.T.V. :** Elle est venue au Sud pour rencontrer sa sœur. Il faut rappeler que dans chaque famille vietnamienne il y a toujours quelqu'un qui se trouve quelque part. C'est-à-dire que nous portons la séparation en nous. Dans les familles vietnamiennes, il y a toujours quelqu'un qui se trouve au Nord, quelqu'un qui se trouve aux Etats-Unis, quelqu'un qui se trouve en France (...).

— **N. :** *Comment travaillent les femmes vietnamiennes ?*

— **M.T.V. :** Les femmes, au Vietnam, travaillent huit heures par jour pour un salaire de misère (...). Elles font la double journée comme les femmes françaises. C'est-à-dire qu'après le travail elles s'occupent des enfants, de la famille. En plus de cela, elles font un travail supplémentaire (...). C'est aux femmes que reviennent la prise en charge intégrale de la famille et de la société. Sans les femmes la société économique vietnamienne s'écroulerait. Quand on se promène dans les rues de Hanôi ou de Saigon, Hôchiminh ville, on voit les hommes dans les cafés fumer des cigarettes et déguster le bon café (...). Et puis on voit les femmes s'affairer autour, elles balayent les rues, elles commercent (...).

— **N. :** *Que ce soient les femmes du Nord ou du Sud, elles en bavent autant. Après avoir passé des années dans la résistance, dans la guerre, parce que là aussi elles ont joué un rôle extrêmement important, on aurait pu croire qu'une fois terminé le conflit elles allaient souffler. Eh bien ! non.*

— **M.T.V. :** Une fois la guerre terminée elles rencontrent les mêmes difficultés que dans d'autres sociétés : on essaie de les renvoyer au foyer ou on leur attribue des tâches subalternes. Le pouvoir est entre les mains des hommes. Il n'y a pas de femmes au Comité central. Pendant la guerre on avait désigné quelques femmes pour représenter le Vietnam (...). Le peuple vietnamien reste un peuple très sentimental. Malgré la révolution, malgré les idéologies dès qu'on touche à la vie nous devenons poètes (...). Il y a eu énormément de poètes dans la guerre.

— **N. :** *Des poètes hommes ou femmes ?*

— **M.T.V. :** Des poètes hommes, des femmes aussi dont on parle moins. Mais je parle de Hô Xuân Hong la poètesse du XVIII[e] siècle qui écrivait des poèmes extraordinaires pour dénoncer la société confucéenne (...). Elle la dénonçait avec beaucoup de talent et beaucoup d'envergure.

— **N. :** *Est-ce que ça a changé quelque chose ?*

— **M.T.V. :** Ça a changé quelque chose, mais à pas de tortue. La tortue c'est le symbole de la pérennité. Donc c'est à pas de tortue, c'est très lent.

— **N. :** *Actuellement, il est question d'égalité des sexes, on l'a vu à travers des témoignages d'une femme du Nord, mais on le voit aussi bien à travers le témoignage des femmes du Sud. Il y a des textes sur l'égalité des sexes, mais en fin de compte il n'y a pas grand chose qui a avancé, particulièrement dans les campagnes.*

— **M.T.V. :** Oui, dans les campagnes les femmes continuent à travailler énormément, et ce sont elles qui font les travaux les plus durs (...).

— **N. :** *Tu as parlé aussi dans ton livre des figures légendaires de femmes.*

— **M.T.V. :** Oui, des « Jeanne d'Arc », les sœurs Trung (...). Aujourd'hui elles deviennent des statues, parce qu'elles permettent justement de cristalliser une certaine conscience autour d'elles. Mais je ne pense pas qu'elles symbolisent vraiment la réalité des femmes vietnamiennes.

— **N. :** *(...) Pas plus que Jeanne d'Arc ne symbolise la réalité des femmes françaises !*

— **M.T.V. :** Ce sont des femmes, parce qu'elles sont femmes au niveau disons de l'image. Mais en réalité ce sont des mères. Parce que la société vietnamienne vénère les mères.

— **N. :** *Comme la société chinoise, comme la société musulmane.*

— **M.T.V. :** Oui, les mères jouent un rôle important. D'ailleurs on ne va pas rentrer en profondeur, mais on peut dire que les hommes vietnamiens restent très très proches de leur mère.

— **N. :** *La femme en tant que telle, en tant qu'individualité, n'existe pas.*

— **M.T.V. :** Non elle n'existe pas (...). Et si elle tente de s'exprimer, on la redoute. Elle est tenue à l'écart (...).

— **N. :** *(...) On parlait de l'importance de la femme. Je lis ce que dit Thu Vân, une femme du Sud...*

— **M.T.V. :** Oui, c'est une femme qui a été élevée dans le Nord, qui est descendue dans le Sud après 1975. Enfant du régime, élevée dans l'enceinte du régime (...), qui a été bercée dans les discours idéologiques les plus orthodoxes.

— **N. :** *Voici ce qu'elle dit, un petit passage :* « Nous, femmes, nous sommes rongées par l'inquiétude devant notre vie quotidienne, et celle de nos enfants. Le Vietnam socialiste vénère les mères, les épouses. La femme n'existe pas, elle est seulement une force de travail. La libération de la femme est entendue ici comme une double exploitation. Les femmes du Sud ne sont pas encore devenues des modèles vertueux du socialisme ! » *(2)*

— **M.T.V. :** Oui parce que « socialisme », c'est un mot (...). C'est un mot et les femmes vietnamiennes avaient vécu ce mot durant la guerre avec conviction. C'était la victoire et notre libération.

— **N. :** *Et voici que Thu Vân dit aussi : « Ils ne sont pas seuls à être soldats, les femmes ont fait mieux ! Les hommes veulent garder les meilleures parts du gâteau. Ils tiennent les postes clés du pouvoir, les femmes n'ont que les miettes... Il n'y a aucune femme au Bureau politique... Ils sont seuls à débattre des problèmes qui nous concernent »* (3). (...) Alors « l'Union des belles-mères » ?

— **M.T.V. :** Je raconte l'histoire des belles-mères, parce que dans l'éducation traditionnelle on dit toujours à une jeune fille : « *Il faut que tu retiennes toutes les vertus car tu dois plaire à ta belle-mère* ». Parce que dans le Vietnam traditionnel, lorsque le fils se marie, il ramène la bru chez lui. C'est-à-dire qu'on vit sous le même toit. Et donc la femme est appelée à servir sa belle-mère. Et à servir par le regard et non pas par les mots. C'est-à-dire que la belle-mère jette un regard et la belle-fille doit comprendre (...). L'Union des femmes du Vietnam, appelée l'Union des belles-mères, est là pour justement contrôler la libération de la femme vietnamienne, pour plaire aux hommes.

— **N. :** *Thu Vân dit : « L'Union des belles-mères (...) nous a mis sur le marché du travail, a fait de nous des travailleuses héroïques, des femmes vertueuses. Nous sommes de bonnes mères, de bonnes épouses, des combattantes héroïques... patientes et douces »* (4). Quelle libération !

— **M.T.V. :** Les femmes qui dirigent l'Union des femmes sont des supports du pouvoir. Elles sont là pour justement articuler les « vertus » de la société féodale et les « vertus » de la société moderne, concilier tradition et révolution. C'est-à-dire être une bonne épouse, une bonne mère et une bonne productrice.

— **N. :** *Thu Vân dit encore :* « On magnifie l'image de la femme comme celle d'une sainte » *(5). Autrement dit, c'est pas quelqu'un de vivant. Elle n'a pas d'existence propre.*

— **M.T.V. :** Non, elle est l'image de la femme socialiste que l'on voit sur les murs de Hanôi.

— **N. :** *C'est terrible parce qu'on ne sent pas d'espoir (...).*

— **M.T.V. :** Oui, mais je pense qu'à partir de l'instant où elles ont la conscience de cet état, c'est ça l'espoir. Avec la conscience elles peuvent justement faire quelque chose pour changer le cours de l'histoire. C'est ce qu'il faut espérer. Parce que les femmes parlent, les femmes se racontent, les femmes critiquent, les femmes se révoltent.

— **N. :** *Oui, mais apparemment avec les charges qu'elles ont, la famille, le double travail, il ne leur reste pas grand temps pour se révolter, pour témoigner, pour avoir une action...*

— **M.T.V. :** Elles n'ont pas d'action directe (...). Mais je pense qu'à partir de l'instant où elles ont une conscience très précise de cet état de fait, c'est un premier pas pour faire quelque chose, peut-être pas dans cette génération. Peut-être qu'il faudra attendre plusieurs générations. Et il faut espérer que d'ici à la prochaine année du dragon, c'est-à-dire en l'an 2000, les femmes vietnamiennes auront retrouvé autre chose que cette société de pénurie, de souffrance et de guerre.

(1) Vietnam. Un peuple, des voix, *pages 48-49.*
(2) Op. cit., page 187.
(3) Idem.
(4) Idem.
(5) Idem.

U.R.S.S.

Restructuration de la classe dominante

C'EST un fait : l'U.R.S.S. bouge. Par exemple au niveau de l'expression (1). Ces derniers temps, le ton employé dans la presse a complètement changé. Le contenu des articles aussi, surtout ceux qui s'attaquent à la corruption (2). Pour une fois, une blague (anekdot) favorable au régime : « *Quelle est la différence entre un moustique et un ministre ? Aucune ! On peut abattre l'un et l'autre avec un journal !* »

L'histoire officielle

L'histoire officielle de l'U.R.S.S. de 1984 à nos jours est complètement revue : les prouesses staliniennes et brejneviennes sont relatées ouvertement dans de nombreux journaux. En plus, et ceci est nouveau, la ligne du parti dans les années 1930 est de plus en plus critiquée, alors qu'auparavant les historiens disaient que c'était la seule ligne possible pour la sauvegarde du « *socialisme en U.R.S.S.* » (sic).

Un exemple : « *Sous Staline, le bureaucratisme s'était mis à étouffer le socialisme. Il n'y avait pas eu dans le pays un appareil aussi puissant de direction et d'oppression, Staline, même avec son aspiration pathologique au pouvoir absolu n'aurait pas été en mesure de perpétuer la moitié de ses méfaits* » (3). Les journaux ressortent régulièrement les textes de Lénine critiquant le bureaucratisme (« *C'est le pire ennemi de l'intérieur* »).

L'U.R.S.S. bouge...

Tous le constatent : l'U.R.S.S. bouge. Mais vers où bouge-t-elle ? Que veut Gorbatchev ? Selon sa nouvelle terminologie officielle, la perestroïka veut ouvrir la voie à des « *transformations vraiment révolutionnaires* » et a pour but final de « *hisser le socialisme en tant que système à un échelon* ». Or, on ne peut y arriver qu'en « *démocratisant tous les aspects de la vie de l'Etat et en changeant radicalement la gestion de l'économie* ».

Selon Spoutnik, « *Les travailleurs ont reçu le droit de choisir certains de leurs dirigeants* » (chouette !). A part cet exemple, la démocratisation a du mal à apparaître. Tout juste peut-on parler de « libéralisation ». Par contre, des lois touchant à l'économie sont déjà rentrées en vigueur (loi sur l'entreprise d'Etat) : « *Les entreprises passent (...) à l'autofinancement, à la rentabilité, à la gestion comptable. (...) Les travailleurs sont payés selon l'efficacité de leur travail* ». Vive le capitalisme libéral d'Etat !

On voit donc que Gorbatchev semble être un représentant de ce qu'on pourrait appeler la « bureaucratie éclairée ». En effet, économiquement, le système soviétique s'est révélé être un vrai désastre (surtout au cours des vingt dernières années).

Le rôle de la glasnost

Si l'U.R.S.S. veut continuer à être une grande puissance économique (et militaire) il s'avère urgent pour la classe dominante (qui évidemment ne tient pas à ce que l'U.R.S.S. perde sa place) de réformer complètement. Or encore récemment, la bureaucratie se demandait « *comment améliorer les choses sans rien changer* » (4), ce qui est impossible. Depuis, Gorbatchev et la bureaucratie sont arrivés aux affaires. Au programme : réorganiser et dynamiser l'économie.

Pour y arriver, il faut se débarasser d'une bonne partie de la bureaucratie, surtout des « petits bureaucrates ». C'est en partie le rôle de la glasnost et de la « démocratisation ». D'ailleurs, les sociologues soviétiques remarquent que l'enthousiasme pour la perestroïka « *décroit en descendant l'échelle administrative* » (la hiérarchie).

Il faut aussi augmenter la productivité : c'est le rôle des lois sur l'entreprise d'Etat sur l'exercice individuel des métiers, la création de sociétés à capitaux mixtes et la progressive liberté d'expression.

Or Gorbatchev se heurte violemment aux conservateurs, soutenus par les petits bureaucrates, qui tiennent à garder leurs privilèges. En plus, la majorité de la population reste encore passive devant la perestroïka et la plupart des ouvriers sont opposés à ce que la rénumération de leur travail dépende de son efficacité.

Et alors ? Il est clair que la perestroïka n'est qu'une restructuration pour la classe dominante : les rapports entre les hommes restent les mêmes. Pourtant, la politique incarnée par Gorbatchev (5) peut permettre l'apparition, voire l'organisation de mouvements contestataires plus larges. Car le vrai changement, à l'Est comme à l'Ouest, ne viendra jamais d'en haut. Mais de la base.

Xela PUPAS (C.L.É.A.-Paris)

(1) N'oublions quand même pas les dissidents libérés, une libéralisation de la vie intellectuelle, etc.

(2) La nouvelle règle veut qu'on puisse tout critiquer pour « négligences dans le travail ».

(3) Cf. Spoutnik, *février 1988.*

(4) Discours de Gorbatchev au XXVII^e congrès du P.C.U.S.

(5) Encore faudrait-il qu'elle réussisse. Les conservateurs n'ont pas dit leur dernier mot.

R.F.A.

L'acier, les ouvriers et la crise

Y-A-T'IL une victoire pour les syndicalistes allemands ? Les négociations du début de l'année dans l'industrie métallurgique ont débouché sur un compromis qui s'approche des revendications proclamées depuis 1984 (la semaine de 35 heures sans diminution de salaire) : le syndicat a obtenu une hausse de salaires de 2% et une réduction de temps de travail de 38 heures à 36 heures et demi par semaine. Cet accord ne fut même pas précédé d'une lutte importante... et cela n'est pas tout : il y a deux semaines, le gouvernement Kohl a promis une aide de 500 millions de D.M. à l'industrie minière et métallurgique. Pourquoi tous ces « cadeaux » coûteux ?

Ce n'est pas un secret, dans l'industrie de la houille et de l'acier les choses — c'est-à-dire les profits — vont mal, pas seulement en Allemagne fédérale, mais dans toute l'Europe. Depuis 1976 les industries essaient, en utilisant les structures politiques de la C.E.E., de riposter contre la surproduction en acier et la concurrence du tiers monde avec ses bas salaires (création du cartel « Eurofer »).

Le mot d'ordre est, bien sûr, « restructuration ». On fixe la quantité de production, on subventionne la supression d'usines et donc la supression d'emplois. Dans la Ruhr, avec 5,1 millions d'habitants le centre industriel à la plus grande densité démographique en Europe, on assiste déjà depuis la fin des années cinquante à un démantèlement progressif de l'industrie d'abord houillère (de 494 000 salariés à 118 000 à l'heure actuelle !) et puis métallurgique (qui occupent 60% de la population active).

Depuis 1980, les aciéries des groupes Mannesmann, Hoesch Klöckner, Thyssen, Krupp ont supprimé 65 000 emplois, d'ici à 1989 ils veulent en faire disparaître encore 35 000 pour maintenir les profits, tout en ayant été, dans le même laps de temps, subventionnés par 83 000 millions de D.M. en provenance des caisses étatiques, c'est-à-dire des impôts. La logique capitaliste est simple, certes, mais ces transformations ne vont pas sans répercussions sociales.

Une colossale restructuration

Dans la Ruhr la situation se dramatise : les communes endettées doivent payer de plus en plus d'aides sociales, de chômage (taux de 15,5% pour la région), affronter les problèmes posés par des jeunes sortant de l'école sans trouver des possibilités de formation et d'emploi, tandis que les professions libérales émigrent et laissent les derniers professeurs avec trop d'élèves et les médecins avec trop de patients.

Ainsi, en décembre 1987, la tension éclate autour de l'aciérie Rheinhausen de Krupp : après des projets de licenciements chez Thyssen au printemps 1987, après un « concept d'optimisation » (avancé par le comité d'entreprise) chez Krupp qui prévoyait la suppression de « seulement » 2 000 emplois à Kheinhausen, la direction commence à réfléchir en novembre officiellement sur l'élimination totale de cette usine et le regroupement de ses capacités avec le matériel d'une aciérie voisine, ce qui ferait perdre leur emploi à 6 000 ouvriers.

C'en était trop : une première grève symbolique, qui consistait à faire tomber le monument à la mémoire du fondateur de l'entreprise, Alfred Krupp, était bientôt suivie, pendant la grève, d'attaques plus sérieuses... Le 9 décembre, les ouvriers prenaient d'assaut la prestigieuse Villa Hügel à Essen pour parler avec l'actuel chef d'entreprise, Berthold Beitz, qui affirmait sa « compréhension ». Un autre jour, ils pénétraient dans l'immeuble de l'administration centrale de Krupp, où le conseil de surveillance devait donner son accord sur la fermeture de Rheinhausen. Résultat : la décision était repoussée. La plus grande action suivait le 10 décembre, et montrait l'ampleur de cette protestation : un blocage des voies de communication, qui paralysa pour un jour toute la région, était soutenu non seulement par les ouvriers d'autres entreprises, mais aussi par des paysans, des propriétaires de magasins, voire par quelques policiers.

Face à cette agitation, les politiciens ne pouvaient se taire : on assiste depuis à un beau spectacle d'attribution mutuelle des responsabilités.

Pour le président-ministre social-démocrate du « Land » Rhénanie-Westphalie (où est située la Ruhr), M. Rau, il est facile de dire qu'il ne peut réparer ce que le gouvernement C.D.U. a gaché à Bruxelles. Les libéraux, eux, avancent l'accusation inverse. D'autres, tel le conservateur Norbert Blüm, essaient de tirer un profit électoral de la situation (il aimerait prendre la place de Rau en 1989). Des voix « libérales » prennent une position dure et se placent en dehors de la compassion générale : Lambsdorff, ancien ministre de l'Economie, déclare les contestataires « illégaux » et « casseurs », les « vrais ouvriers » de la métallurgie devraient être contents, car ils bénéficient d'un revenu garanti spécial de 85% du salaire net au chômage.

Ras le bol et manipulation

Il n'empêche que les travailleurs de la Ruhr se sentent trahis, et ce sentiment est compris et estimé à sa juste valeur : on a parlé de l'« *incendie en surface* » qui pourrait s'étendre sur toute la région. C'est donc bien par rapport à ce danger-là qu'il faut comprendre l'attitude « généreuse » du patronat et du gouvernement dans les négociations salariales de janvier...

Ces réactions ont une certaine tradition : pour dissimuler la réalité socio-économique on ne la fait apparaître qu'à petites doses embellies par des mesures de « restructuration ». Cette politique est soutenue par le syndicat des métallurgistes I.G.M. dont l'attitude est flexible, et qui ne cherche que des compromis avec le patronat : ses revendications par rapport aux fermetures intègrent les licenciements, considérés comme nécessaires, en les associant à la création d'« emplois de remplacement » dans des sociétés encore inexistantes... Par exemple, pour Rheinhausen, le conseil d'entreprise et l'I.G.M. se sont mis d'accord sur un « programme social » qui promet une « réadaptation professionnelle » sur deux ans avec un salaire de 90% du salaire net...

Le gouvernement du « Land » veut créer une « *initiative pour l'avenir des zones d'industrie lourde* » et y investir quelques millions de D.M. Des tentatives semblables existent dans la Sarre avec une « Fondation Acier de la Sarre » qui, en outre, doit soutenir les revenus des ouvriers en préretraite.

Bref, des mesures qui servent à amortir et à étouffer toute velléité militante de masse sans pour autant résoudre le problème de fond. Il n'y a pas seulement les sidérurgistes qui sont menacés de chômage et de déclin social...

Quels sont les perspectives de transformation véritable ? Les ouvriers de la Ruhr, quant à eux, font en grande partie encore confiance aux conseils d'entreprise et au I.G.M. qui mène souvent, faute de perspective, des luttes égoïstes au niveau de chaque entreprise (pourquoi nous ? licenciez les autres !), procédé qui ne se prête guère à l'élaboration d'une solidarité commune des travailleurs métallurgistes...

Des anarcho-syndicalistes essaient de nouer des contacts entre les bases des différentes entreprises pour faire avancer la conscience de classe et établir un réseau indépendant de l'administration centraliste de l'I.G.M., mais leur situation est encore assez faible. C'est surtout chez les jeunes qu'ils arrivent à se faire comprendre.

Malgré les actions violentes de décembre, il ne semble pas qu'il y ait une radicalisation profonde, mais plutôt individuelle. En tout cas, quant aux formes d'actions, il y en a qui voient un parallèle entre leur lutte sur le travail et la lutte des autonomes de la Hafenstraße Hambourg, conflit de squatt et de politique communale qui a agité la vie publique sourtout l'année dernière, tout en reconnaissant l'importance sociale infiniment plus grande de la crise métallurgique. Un ouvrier : « *Si on démarre ici, les autonomes de la Hafenstraße auront l'air de petits orphelins par rapport à nous* ».

L'analyse des anarcho-syndicalistes revendique la traditionnelle réduction du temps de travail — « moins de travail d'une meilleure qualité » — mais essaie aussi de tenir compte de changements structurels sans se faire des illusions sur la valeur des « rééducations » et des « emplois de remplacement » donnés en aumône. Une orientation vers la production d'énergie non nucléaire leur paraît souhaitable mais non pas dans une logique de profit pour laquelle la protection de l'environnement est aussi un investissement rentable.

La crise est là, indéniable et structurelle. On peut espérer que les ouvriers ne sont pas si dupes pour ne pas comprendre la manœuvre d'apaisement des patrons et du gouvernement. Le dernier mot sur Rheinhausen et les aciéries de la Ruhr n'est pas encore dit.

C. M.

POLOGNE

Anarchisme et jeunesse en Pologne

Across Frontiers est une revue trimestrielle américaine donnant des informations régulières sur les mouvements d'opposition dans les pays de l'Est, et qui analyse la situation dans ces mêmes pays. Bien que ne partageant pas toutes les opinions données dans cette revue, nous avons pensé qu'il était intéressant de vous présenter l'article ci-dessous. Comme il était écrit dans un précédent article du _Monde libertaire_ sur l'anarchisme aux Etats-Unis, un certain nombre de libertaires américains participent à ce mouvement de solidarité entre l'Est et l'Ouest. Nous vous ferons part, dans les numéros ultérieurs, d'informations concernant les autres pays de l'Est, et notamment l'U.R.S.S.

Relations internationales

POSEZ des questions sur l'anarchisme en Pologne et vous aurez sans doute soit une condamnation sans concession, soit un cours sur le mouvement des coopératives d'avant-guerre et sur la philosophie socialiste libertaire d'Edward Abramowski. Ou, peut être, vous parlera-t-on de ces « fous » de Gdansk, les R.S.A.

Le Mouvement pour une société alternative

Ces derniers, le Mouvement pour une société alternative gagnèrent en notoriété nationale en menant un contingent de jeunes affronter la police lors de la manifestation du 1er mai 1985. La police fut accueillie par des pierres volant de toute part, et dut même s'abriter chez les habitants du coin afin de se protéger des manifestants.

Le combat de rue, en particulier en période de loi martiale, n'est pas, en soi, inhabituel. Ce qui fait de R.S.A. un mouvement unique en son genre, c'est qu'il se revendique implicitement de l'anarchisme. Son journal, *Homek*, qui fut publié 28 fois de 1983 à 1986, a fait connaître des articles condamnant l'autorité de l'Etat, l'armée, l'Eglise et les parties les plus traditionnelles du mouvement d'opposition Solidarité. « *Notre philosophie* », rapporte un des numéros d'*Homek*, « *c'est qu'il est interdit d'interdire* ».

Concernant l'armée : « *Nous ne regardons pas le " service alternatif " comme un but final, mais comme un moyen de se débarasser complètement de l'armée. La lutte contre l'armée fait partie de notre programme dont le but est d'abolir l'autorité de l'Etat sur l'individu — dit autrement, nous luttons pour l'élimination de la violence dans la vie de tous les jours, l'élimination de la censure et de la peine de mort. Nous nous battons pour le droit à s'associer librement, pour le droit à une culture et une éducation indépendantes. Nous nous battons pour protéger l'environnement naturel (nous sommes opposés à des centrales nucléaires en Pologne). Cela ne peut être atteint instantanément (soit par le miracle ou par la révolution) — cela devrait être approché par étapes — aujourd'hui c'est l'étape contre l'armée.* » (tract distribué par le R.S.A. en juillet 1986).

Au travail : « *Le problème ne sera jamais résolu par des idéologies (travail de routine, insensé). Lorsqu'ils viennent au pouvoir, la seule chose dont ils se préoccupent c'est la production... Le travailleur doit humaniser le travail lui-même... Il ne peut se reposer ni sur des représentants ni sur des négociations politiciennes. Seule la représentation de groupe, avec des rotations fréquentes et sans chef, évitera que la question du travail ne se noie dans des discussions sans fin. Nous n'avons pas le droit de laisser cette faute, commise par Solidarité, se répéter... Le problème de la relation entre le supérieur et le subordonné (...) continuera à exister jusqu'à ce que l'autorité et la propriété soient abolies.* » (Dmytro Lewycki dans *Homek*, octobre 1986).

Sur « *les limitations propres à la révolution* » : « *nos leaders et leurs conseillers abandonnèrent d'abord la grève générale, puis tout type de grève, de manifestation, et plus tard, du moins à Gdansk, ils finirent par tout abandonner et ne plus rien faire... Si tout le monde s'était assis en cercle en se demandant " s'il était encore temps ? ", en août 1980, rien ne serait arrivé. Notre passivité et nos autolimitations dans la lutte encouragent les rouges vers la " normalisation ", ce qui signifie l'esclavage total du pays* » (Piotr Lubik, *Homek*, novembre 1985).

Des marginaux ?

Beaucoup de Polonais, de tous bords et horizons politiques, considèrent R.S.A. comme des marginaux, tous d'accord sur la condamnation de R.S.A. et de sa philosophie comme étant : « *un regain gauchiste naïf et anachronique... basé sur des attaques impétueuses contre l'Etat et la loi à partir de positions d'" état de nature " (d'où le nom* Homek) », ce qui provoque, « *le rire, la pitié... et l'indignation devant l'outrage commis en insultant l'Eglise et Walesa* » (M. K., dans *Przeglad Polityczny* n° 6, Gdansk 1985).

Mais ce même commentateur termine en disant que malgré les critiques de R.S.A., il avait un certain respect pour le bon sens pratique et les actions concrètes menées par R.S.A., telles la campagne contre le service militaire et les manifestations du 1er mai. L'influence explicite de la philosophie anarchiste et l'attitude envers la société, moins anarchiste, se retrouvent dans les nouvelles formes de militance politique, dont l'exemple le plus visible est W.I.P. (Liberté et Paix).

Une campagne antimilitariste

R.S.A. a eu un rôle important dans la campagne antimilitariste menée par W.I.P., et cela, malgré que les groupes soient particulièrement différents. W.I.P. est présent au niveau national, alors que R.S.A. est, à l'origine, un groupe « basé » sur Gdansk ; W.I.P. maintient des contacts étroits avec le groupe d'opposition Solidarité et apparaît en public ouvertement ; les rédacteurs à *Homek* utilisent tous, quand à eux, des pseudonymes.

Pourtant, il semble que ces deux groupes partagent un élan vers une « *culture jeune et libertaire* ». Cela est particulièrement vrai pour le groupe du W.I.P. présent à Gdansk, qui publie un journal appelé *A Capella* (dont le A est toujours cerclé).

D'après *A Capella* : « *Wolnosc i Pokoj (W.I.P.) est un mouvement de génération. Il rassemble des jeunes qui ne sont pas apathiques vis-à-vis du monde et croient que " quelque chose " peut être réalisé. On trouve des gens très différents les uns des autres : des anarchistes et des religieux, des politiciens et des moralistes, des hippies et des punks. Nous n'avons pas une idéologie qui nous unit, un uniforme type ou une coupe de cheveux identique. Ce que nous avons en commun, ce sont des problèmes que nous voulons résoudre et notre opposition à la violence qui détruit le monde. Nous croyons que le militarisme menace l'humanité, et pensons qu'un être humain est plus important que la collectivité dans laquelle il vit. Nous croyons que chacun a le droit à sa propre vie et à la mener selon ses propres idées. Aucune autorité ne peut violer ce droit. Nous exigeons l'abolition du service militaire obligatoire et de l'éducation militaire existant dans le système scolaire. Nous voulons respirer de l'air propre, boire de l'eau propre, manger des aliments sains. Nous exigeons l'arrêt de la destruction de l'environnement naturel, l'arrêt de la construction de centrales nucléaires.*

« *Nous atteindrons ces buts par la lutte non violente, par exemple, par des actes individuels, de refus du service militaire ou du serment à l'armée, de refus de payer les amendes de justice, par des manifestations, en collectant des signatures sur des pétitions, des grèves de la faim, et, bien sûr, en s'opposant à toute la répression qui va s'abattre sur nous. Nous coopérons avec des pacifistes et des anarchistes du monde entier. Nous travaillons avec Amnesty International pour demander la fin de la peine de mort, etc* » (*Di-Da*, supplément à *A Capella*, été 1987).

L'anarchisme et la culture de la jeunesse, une « sensibilité verte » (écologie, antimilitarisme, action directe) se mélangent et se renforcent en Pologne. Cela est obtenu malgré et grâce au fait que tous ces groupes sont fiers de leur autonomie. Parfois les journaux clandestins et des mouvements « adultes » accusent « *leur jeunesse* » de « *mauvaise influence* ».

Le K.O.S. de Varsovie, voulant répondre à une critique de *A Capella* sur le leadership de Solidarité, l'accusa d'être « *noyauté par R.S.A.* ». *A Capella* répliqua qu'il n'en était rien et que l'article en question ne voulait que dire, tout fort, que Solidarité n'est pas un monolithe et que les voix dissidentes devaient être entendues (*A Capella*, avril 1987).

A travers les publications de ces nouveaux groupes

Les publications de ces nouveaux groupes sont pleines de dessins iconoclastes, de poésies provocatrices, de chansons punks, etc. A côté de cela se trouvent divers articles antimilitaristes, écologistes, etc.

La discussion se poursuit parmi les jeunes. Un des articles souligne avec frayeur les aspects autodestructeurs des divers sous-cultures en Pologne. Un punk, par exemple, peut être attaqué dans la rue, aussi bien par un policier que par un autre jeune. Même si cela peut être rattaché à l'atmosphère générale de répression, dit l'auteur, cela ne peut faire accepter qu'« *aujourd'hui les rues soient gouvernées par les satanistes et les skin-heads... dont les versions soviétiques sont les Lubercy.* » (Andrzej Balewski in *Szczecin*, W.I.P. magazine de juin 1987).

Une perspective différente apparaît dans « Détruisons la cage », un article qui examine les implications politiques de la musique punk essentiellement apolitique. « *Sa moquerie instinctive du style de la vie conventionnelle, des politiciens et de la haute culture avec la nécessité de vivre en marge de la société, fait de la culture punk soit un moyen d'échapper à la réalité inconfortable ou l'émergence de lutte contre elle. Et on ne peut nier que la relative liberté dont jouit la culture alternative en Pologne vient de la conscience politique du mouvement d'opposition.* » (Franck Skandal, in *A Capella*, février 1987).

Tout cela, finalement, s'ajoute à cette nouvelle génération de militance, variée, iconoclaste, idéaliste... dont la philosophie est sans doute bien exprimée par ce slogan sur le couverture de *A Capella* : « *Vivons et laissons les autres vivre* ».

Tiré de « Across Frontiers »

POLOGNE

Libérations

Nous sommes heureux de vous annoncer la libération, survenue le 18 décembre 1987, de Robert Chechlacz et de Tomek Lupanow. Rappelons qu'ils avaient été condamnés en septembre 1982 à 25 et 13 ans de prison, pour avoir, au lendemain de la proclamation de l'état de guerre en Pologne, blessé mortellement un milicien, le sergent Karos, en tentant de lui prendre son arme

Des membres de l'association ont pu les rencontrer, début janvier 1987, en Pologne. Robert et Tomek sont en liberté conditionnelle, ils espèrent poursuivre leurs études et recommencent à vivre...

Nous annonçons à cette occasion, l'auto-dissolution de l'association « Les amis de Robert et Tomek » ; l'objectif que nous nous étions fixé lors de sa création, à l'automne 1982, ayant été atteint.

Robert et Tomek, leur famille et tous leurs amis, remercient encore une fois tous ceux qui, ici et dans le monde, les ont soutenus dans ces six années de souffrance et de lutte.

Les amis de Robert et Tomek

COLOMBIE

Radio-Libertaire et les Relations internationales

Depuis quelques mois, les Relations internationales de la Fédération anarchiste participent à une émission dans le cadre du « Magazine libertaire ». Cette émission, avec des invités nouveaux venant de différents pays, nous permet d'avoir des informations internationales que vous ne trouverez pas toujours ailleurs. La prochaine émission aura lieu le dimanche 13 mars, de 18 h 30 à 20 h 30. Le thème en sera la Colombie, avec un invité, rentré récemment de ce pays et membre de la F.I.D.H., et sous réserves, un deuxième invité nous apportant des nouvelles fraîches du Chili. Une soirée de débat et de communication internationale en perspective.

Relations internationales

KROPOTKINE

Le libéralisme existe-t-il ?

On a beaucoup parlé du libéralisme. Même les socialistes qui sont pourtant de tradition jacobine ont blanchi le rose de leur idéologie, sous la pression des faits et des discours. La fameuse deuxième gauche néo-cléricale, récemment analysée par Philippe Chailan (*Monde libertaire* n° 687 et 688), était là pour cela.

Avec la crise boursière, le terme est maintenant beaucoup moins coté. Les choses n'en ont pas pour autant fondamentalement changé. Mais, au fait, le libéralisme existe-t-il vraiment ? Au début du siècle, Kropotkine posait les fondements du débat et nous montrait déjà ce que les pseudo-socialistes nous réservaient.

Philippe PELLETIER

DIRE, comme le disent souvent des critiques superficiels de la société, que le capitalisme moderne trouve son origine dans « l'anarchie de la production », — dans « la doctrine de non-intervention de l'Etat », lequel, à ce que l'on prétend, aurait pratiqué le *laissez faire* et le *laissez passer*, — répéter cela, nous ne le pouvons pas, puisque nous savons que ce n'est pas vrai. Nous savons parfaitement que les gouvernements, alors qu'ils donnaient pleine liberté aux capitalistes de s'enrichir par le travail des ouvriers réduits à la misère, n'ont *jamais*, dans le courant du dix-neuvième siècle, *nulle part* donné aux travailleurs la liberté de « faire comme ils voulaient ». *Jamais nulle part, la formule du « laissez faire, laissez passer » n'a été appliquée.* Pourquoi dire le contraire ?

En France, même la terrible Convention « révolutionnaire », c'est-à-dire jacobine, prononçait la mort pour la grève, pour les coalitions et la formation d'un Etat dans l'Etat ! Faut-il parler, après cela, de l'empire, ou de la royauté restaurée, ou même de la république bourgeoise ?

En Angleterre, en 1813, on pendait encore pour la grève, et en 1843, on transportait les travailleurs en Australie pour avoir osé former l'Union des Métiers de Robert Owen. Dans les années soixante on envoyait encore les grévistes aux travaux forcés, sous le prétexte, bien connu, de défendre la liberté du travail. Et même de nos jours, en 1903, en Angleterre, une compagnie obtenait qu'une réunion de métier lui payât 1 275 000 francs de dommages et intérêts pour avoir *dissuadé* des travailleurs de se rendre à l'usine en temps de grève (pour le *picketing*). Que dire donc de la France, où la permission de fonder des syndicats de métier ne fut accordée qu'en 1884, après la fermentation anarchiste à Lyon et celle des mineurs à Montceau-les-Mines ! Que dire de la Belgique, de la Suisse (souvenez-vous du massacre d'Airolo !), et surtout de l'Allemagne ou de la Russie ?

D'autre part, faut-*il* rappeler comment l'Etat amène le travailleur des champs et des villes à la misère par ses *impôts* et par les *monopoles* qu'il crée, de façon à le livrer pieds et mains liés au fabricant ! Faut-il raconter comment, en Angleterre, on a détruit autrefois, et l'on détruit encore, la possession communale du sol en permettant au lord local (autrefois il n'était rien qu'un juge : jamais *propriétaire*) d'enclore les terres de la commune et de s'en emparer par cela même pour son compte ? Ou bien raconter comment la terre, en ce *moment même, est enlevée* aux communes paysannes russes par le gouvernement de Nicolas II ?

Faut-il dire, enfin, comment, aujourd'hui même, tous les Etats, sans exception, constituent d'immenses monopoles de toute sorte, sans parler des monopoles créés en pays conquis, comme l'Egypte, le Tonkin, ou le Transvaal ? Qu'y a-t-il à parler de l'*accumulation primitive*, dont Marx nous entretenait comme d'un fait passé, lorsque chaque année de nouveaux monopoles sont constitués par tous les parlements dans le domaine des chemins de fer, des tramways, du gaz, des conduites d'eau, de l'électricité, des écoles, etc., etc., sans fin !

En un mot, jamais, dans aucun Etat, ni pour un an ni même pour une heure, le système du *laissez faire* n'a existé. L'Etat a toujours été, de tout temps, et il l'est encore, l'appui, le soutien et *aussi le créateur* direct et indirect du capital. Par conséquent, s'il est permis aux économistes bourgeois d'affirmer que le système de la « non-intervention » existe — puisqu'ils s'efforcent de prouver que la misère des masses est une loi de la nature — comment peuvent des socialistes tenir ce langage aux travailleurs ! *La liberté de résister à l'exploitation, jusqu'à présent, n'a jamais existé nulle part.* Partout il a fallu la conquérir, pas à pas, en couvrant le champ de lutte d'un nombre inouï de victimes. La « non-intervention », et plus même que la « non-intervention », — l'aide, l'appui, la protection ont toujours existé au profit des exploiteurs seuls. Et *il n'en pouvait être autrement.*

Le socialisme, nous avons dit, quelle que soit la forme sous laquelle il se présentera dans l'histoire pour approcher du communisme, devra ainsi trouver *sa* forme de rapports politiques. *Il ne peut pas* profiter des formes politiques anciennes, comme il ne peut pas profiter de la hiérarchie religieuse et de ses enseignements, ou de la forme impériale ou dictatoriale et de leurs théories. (...)

Il est évident qu'en comprenant de cette façon le problème de la révolution sociale, l'anarchie ne peut se laisser séduire par un programme qui pose comme but « la conquête des pouvoirs dans l'Etat actuel ».

Nous savons que par la voie pacifique, cette conquête n'est pas possible. La bourgeoisie ne cèdera pas son pouvoir sans lutter. Elle ne se laissera pas déposséder sans résister. Mais à mesure que les socialistes deviendront un parti de gouvernement et partageront le pouvoir avec la bourgeoisie, leur socialisme devra nécessairement pâlir : c'est ce qu'il a déjà fait. Sans cela, la bourgeoisie, qui est beaucoup plus puissante, numériquement et intellectuellement, qu'on ne le dit dans la presse socialiste, — ne leur reconnaîtrait pas le droit de partager son pouvoir.

D'autre part, nous savons aussi que si une insurrection réussissait à donner à la France, ou à l'Angleterre, ou à l'Allemagne, un gouvernement provisoire socialiste, celui-ci, sans l'activité constructive, spontanée du peuple, serait absolument impuissant et deviendrait bien vite un empêchement, un frein à la révolution. Il serait le marche-pied d'un dictateur, représentant la réaction.

En étudiant les périodes préparatoires des révolutions, nous arrivons à la conclusion qu'aucune révolution n'est née dans la résistance ou dans l'attaque d'un parlement, ou toute autre assemblée représentative. *Toutes les révolutions ont commencé dans le peuple.* Et jamais aucune révolution n'a fait son apparition, armée de pied en cap, comme Minerve sortant du cerveau de Jupiter. Toutes ont eu, en outre de leur période d'incubation, leur période d'évolution, pendant laquelle les masses populaires, après avoir formulé des exigences très modestes au début, se pénétraient peu à peu, et même assez lentement, d'un esprit de plus en plus révolutionnaire. Elles devenaient plus hardies, elles osaient plus, elles gagnaient *confiance* et, sortant de leur léthargie du désespoir, elles élargissaient peu à peu leur programme. Il fallait du temps pour que leurs « humbles remontrances » du début devinssent des exigences révolutionnaires.

Pierre KROPOTKINE

Extraits de La science moderne et l'anarchie, *1913, chapitre XV.*

« Une loi de la nature »

NOUS avons beaucoup entendu parler dernièrement de la méthode dialectique que les social-démocrates nous recommandaient pour élaborer l'idéal socialiste. Nous n'admettons pas du tout cette méthode, qui, d'ailleurs, n'est acceptée dans aucune des sciences naturelles. Au naturaliste moderne cette « méthode dialectique » rappelle quelque chose de bien ancien, de vécu et, heureusement, d'oublié par la science depuis bien longtemps. Aucune des découvertes du XIXe siècle — en mécanique, en astronomie, en anthropologie — n'a été faite par la méthode dialectique. Toutes ont été faites par la méthode inductive — la seule méthode scientifique. Et puisque l'homme est une partie de la nature, puisque sa vie personnelle et sociétaire est aussi un phénomène de la nature, au même titre que la croissance d'une fleur ou qu'une évolution de la vie en sociétés chez les fourmis et les abeilles, il n'y a donc pas de raison pour que, en passant de la fleur à l'homme ou d'un village de castors à une cité humaine, nous abandonnions la méthode qui jusqu'alors nous avait si bien servis, pour en chercher une autre dans l'arsenal de la métaphysique.

Les lois naturelles

La méthode inductive que nous employons dans les sciences naturelles a si bien prouvé son pouvoir, que le XIXe siècle a pu faire avancer les sciences en cent années plus qu'elles ne l'avaient fait auparavant pendant deux mille ans. Et lorsqu'on commença, dans la seconde moitié du siècle, à l'appliquer à l'étude des sociétés humaines, on ne se heurta

nulle part à un point où il fût nécessaire de la rejeter, afin de retourner à la scolastique médiévale ressuscitée par Hegel. Il y a plus. Lorsque des naturalistes, payant un tribut à leur éducation bourgeoise, voulurent nous enseigner, en prétendant se baser sur la méthode scientifique du darwinisme : *« Ecrasez quiconque est plus faible que vous : telle est la loi de la nature ! »*, il nous fut facile de prouver, par la même méthode scientifique, que ces savants faisaient fausse route : qu'une loi pareille n'existe pas ; que la nature nous enseigne tout autre chose ; et que leurs conclusions n'étaient nullement scientifiques. Il en est de même pour l'affirmation qui voulait nous faire croire que l'inégalité des fortunes est « une loi de la nature », et que l'exploitation capitaliste représente la forme la plus avantageuse d'organisation sociétaire. C'est précisément l'application de la méthode des sciences naturelles aux faits économiques qui nous permet de prouver que les prétendues « lois » des sciences sociales bourgeoises — y compris l'économie politique actuelle — ne sont nullement des lois mais de simples affirmations, ou bien des suppositions qu'on n'a jamais essayé de vérifier.

Le but de la science

Ajoutons encore un mot. La recherche scientifique n'est fructueuse qu'à condition d'avoir un *but* déterminé : d'être entreprise avec l'intention de trouver une réponse à une question nette, bien posée. Et chaque investigation est d'autant plus fructueuse que l'on voit mieux les relations qui existent entre la question que l'on se pose et les lignes fondamentales de notre conception générale de l'univers. Mieux elle rentre dans cette conception générale, plus facile est la solution. (...)

KROPOTKINE

Les intertitres sont de la rédaction.

souscrivez... abonnez-vous... souscrivez... abonnez-vous... souscrivez.

MEMPHIS SLIM

Mort d'un bluesman

D'ABORD comme il l'avait dit dans la passionnante interview qu'il avait donnée à *Soul Bag* (1), « *Peter n'était ni le prénom de mon père, ni le mien, mais lui l'avait adopté comme deuxième nom. Le mien est John L., et non Len qui est venu de l'école où on n'acceptait pas les prénoms alphabétiques.* » Et pan sur le bec de ceux qui croyaient que Memphis Slim s'appelait vraiment Peter Chatman !

Né le 3 septembre 1915 à Memphis, mort le 23 février 1988 à Paris, le pianiste et chanteur de blues Memphis Slim a été longtemps l'archétype du musicien de blues comme avant lui Big Bill Broonzy.

C'est d'ailleurs dans l'orchestre de celui-ci qu'il débuta dans les années trente : ça s'appelait le Chicago Five, il y avait Big Bill au chant et à la guitare, Punch Miller à la trompette, Buster Bennett à l'alto, Memphis Slim au piano et Judge Riley à la batterie.

Après la guerre c'est la période des big bands avec des cuivres (ses faces de cette période ont été récemment rééditées sur la manque anglaise ACE), puis le rencontre avec l'« étincelant » guitariste M. T. Murphy. Puis, dans les années soixante, c'est le blues revival où il se produit seul ou avec son compère, le bassiste chanteur Willie Dixon. Dans ce souvent soit-disant « retour aux sources », où tout un chacun abandonnait guitares électriques et batterie pour retrouver le son acoustique « originel », Memphis Slim a sû s'adapter sans se renier.

Sa production discographique est prolifique (2), du très bon, du bon, mais jamais de médiocre. Après son établissement définitif en France, dans les années soixante, il s'était adapté un peu à ce que le public attendait de lui. Mais à chaque fois on était emporté par l'enthousiasme et le feeling qui transcendaient la technique !

Peu avant sa mort, il avait fait une tournée aux Etats-Unis avec son vieux compagnon M. T. Murphy, et enregistré un excellent disque sur la marque américaine Antone's. Avec lui c'est un grand nom qui disparaît, mais le blues vit encore !

THIERRY
(« Blues en liberté »)

(1) Soul Bag *n° 108 (hiver 1986).* Soul Bag *c/o C.L.A.R.B., 25, rue Trézel, 92300 Levallois-Perret.*

(2) Une émission spéciale de « Blues en liberté » lui a été consacrée, sur Radio-Libertaire 89.4 MHz, le mardi 8 mars 1988.

PEINTURE

Le dernier Picasso

PICASSO, en tant que phénomène, peut jeter de la poudre aux yeux ou agacer, et ceci conduit le plus souvent à mal apprécier ou juger son œuvre. Mais le peintre que nous sommes invités à (re)découvrir, du 18 février au 16 mai 1988, au centre Georges-Pompidou, donne l'étrange impression d'être un inconnu.

Expliquons-nous : on reconnaît Pablo Picasso dans chacune des très nombreuses toiles de l'exposition ; c'est bien son trait, son œil, ce sont ses couleurs, ses thèmes, sa folie, son humour... Visages, corps de femmes, personnages, mises en scène, parodies sont signés, indéniablement. Pourtant, si ce sont les mêmés œuvres, ce n'est pas le même peintre. Ce Picasso, circonscrit entre 1953 et 1973, n'est pas celui du musée Picasso ; il réussit, — mais est-ce dicible ? — à faire craquer les limites de son propre personnage, à anéantir le culte qui lui aurait été rendu comme trop tôt.

Du début à la fin de l'exposition, il y a un fil conducteur : le visiteur ne défile pas, passif, devant une série de chef-d'œuvre consacrés, mais il parcourt un itinéraire, découvre une œuvre, avec ce que cela suppose de secret, de mystérieux derrière l'éclat des formes et des couleurs, de grave derrière l'humour et le grotesque, de profond derrière l'évident.

Enfin, on se pose sur Picasso peintre des questions simples et naïves en sentant que la réponse ne nous appartient pas, qu'elle ne se résume pas au mot génie, ni à son goût du scandale, ni à sa personnalité si riche et déroutante... mais qu'il incombera au siècle à venir, en retraçant notre histoire de l'art de mieux comprendre, et plus finement, la place et le rôle d'un tel peintre dans notre siècle.

Grâce à cette exposition, il est possible qu'un malentendu se dissipe au sujet du peintre, mais aussi de la création (la sienne et celle des autres) : l'artiste n'est pas tant celui qui expérimente de nouvelles formes, qui invente un langage, promulgue une révolution esthétique, produit des chef-d'œuvre... que ce travailleur acharné qui conquiert pas à pas sa liberté intérieure, pour lui-même et pour le monde, s'obstinant à la recherche du signe absolument juste, n'hésitant pas à se répéter inlassablement, pour que jaillissent une lumière, un accent, une ligne, une couleur qui sont et resteront inimitables...

Florence GUILLAUME

Exposition Picasso, 18 février au 16 mai 1988, au centre Georges-Pompidou.

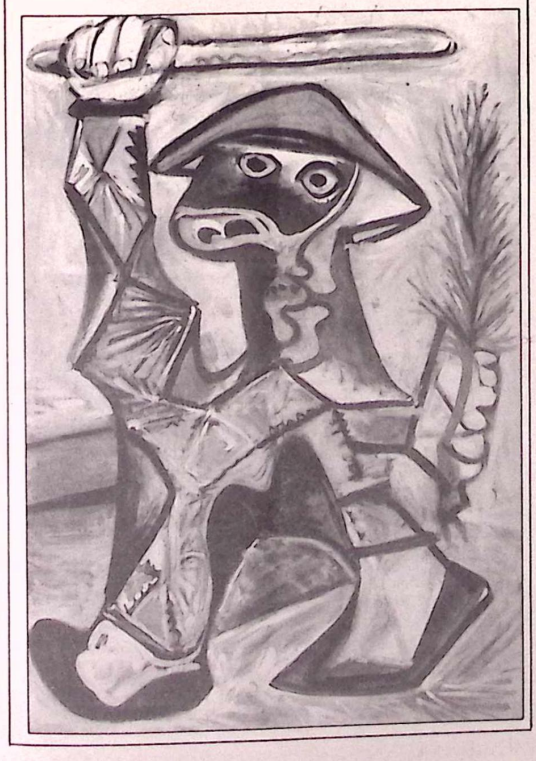

CINÉMA

« La vie est un long fleuve tranquille »

APRÈS avoir servi assez longtemps dans la publicité — avec talent, paraît-il —, Etienne Chatiliez nous donne avec ce premier film une œuvre cinématographique sacrément bien réussie. *La vie est un long fleuve tranquille* raconte l'histoire et la vie de deux familles dans une petite ville du nord de la France. Deux familles que rien ne destinait à se rencontrer. Et pourtant...

Les Groseille vivent dans un immeuble planté à côté d'un coron, dans le quartier populaire de la ville. Le chômage, l'électricité coupée, l'alcool, la délinquance. Une existence sordide entre *Détective* et la télévision. Dans l'extrême confort de leur petit hôtel particulier, les Le Quesnoy mènent une vie tranquille. Des gosses polis et bien éduqués chez les curés, une bonne, les week-end au Touquet et monsieur, directeur à l'E.D.F.

Un jour, les deux familles vont apprendre qu'à la maternité la sage-femme a inversé les deux nouveaunés d'un soir de Noël. La gentille Bernadette Le Quesnoy est en fait une petite Groseille. Quant à Momo Groseille, le spécialiste du système D (et des sacs des mémés), il est l'authentique rejeton des Le Desnoy. Du coup, l'existence et la tranquillité des deux familles vont être un petit peu bouleversées par ce fâcheux incident. Leur vie va cesser d'être un long fleuve tranquille.

Etienne Chatiliez dresse dans ce film un portrait peu flatteur de la France et des Français des années quatre-vingt. Le regard qu'il pose sur les gens et sur leur vie est impitoyable. Son rire est souvent ironique, parfois cynique et grinçant. Chatiliez dénonce la connerie de ces différentes existences. Si son jugement sur les adultes est définitif, il filme avec chaleur et tendresse tous les enfants pour qui la vie va devenir un combat.

Avec ce sénario original (écrit en collaboration avec Florence Quentin), des acteurs et des actrices tous inconnus — à part la participation de Daniel Gélin — et le regard lucide et critique de sa caméra, Etienne Chatiliez donne une empreinte nouvelle au cinéma d'aujourd'hui. Une grande réussite. Un film à voir. En attendant avec impatience le tournage et la sortie du prochain Chatiliez.

Pascal DIDIER

C.O.O.

Le Celestrial Communication Orchestra est un orchestre de 25 musiciens de jazz dit « *post-contemporain* ». Parfois qualifié de « *curiosité* » (*Télérama*), ou encore « *les musiciens les plus allumés de Paris* » (*7 à Paris*). Le Celestrial d'Alan Silva fait donc partie des spectacles vivants et l'intérêt d'un spectacle vivant c'est d'être vu vivant.

Impossible en effet de capter sur sillon l'instant où le maître d'œuvre choisit le soliste (aucun solo n'est fixé à l'avance). Chaque musicien est calé sur ses starting-block, le regard prêt à saisir le moindre geste. Les spectacles du C.O.O. — car c'est bien de spectacle dont nous parlons — se suivent sans jamais se ressembler.

De ses longs doigts souples, Alan Silva modèle et module l'inspiration de ses musiciens, structure la masse d'énergie dégagée par ces 25 personnalités. Aller voir un de leur concerts, c'est entrer dans l'arène, participer à l'instant présent.

I. F.

Au Dunois, 28, rue Dunois, 75013 Paris (métro Nationale), les 13 et 20 mars à 19 h 30 (prix des places : 80 F).

PEINTURE

Valérie Teneze

Après une expérience avec la groupe « Point 4 » où il y avait une volonté de faire évoluer, voire changer, les rapports du public avec les œuvre d'art, Valérie Teneze revient à la peinture avec une démarche plus individuelle. Elle a dépassé le stade de la recherche, qui marque tous les débuts de carrière artistique. Ainsi, on trouvera une grande unité dans son œuvre. Dans sa peinture aux couleurs pastels la violence est absente, les représentations sont réduites à l'essentiel. Aucun décor superfu, et chaque œuvre laisse une impression de rationalité étonnante. Sa pratique sur différents supports évoque les travaux de certains artistes bruts authentiques et entiers. A regarder ces peintures qui sortent des racines de la terre, on retrouve un peu de ses origines.

Une peinture pleine d'authenticité et de réalisme, avec un regard un peu naïf qui aide le spectateur à retrouver un équilibre.

André ROBERT

Exposition à la galerie « Tendances grises », 159, rue Saint-Charles, 75015 Paris, du 10 au 26 mars 1988. Galerie ouverte tous les jours de 14 h à 19 h.

Il y a vingt ans...

POURQUOI l'idée même de révolution, de rupture ou de changement un tant soit peu radical a-t-elle aujourd'hui tant de mal à accrocher ? A apparaître comme légitime ? A être crédible ?

Est-ce le fait des mutations sociales et sociétaires qui ont eu lieu depuis vingt ans dans les pays occidentaux ? De la crise ? Du réformisme ? Du consensus ?

Est-ce la conséquence d'une pression idéologique conservatrice et réactionnaire sans précédant ? Du vide généré par l'effondrement d'une conception de la révolution dominée par le marxisme ? De l'impuissance des révolutionnaires, et parmi eux des anarchistes, à mordre théoriquement et pratiquement sur le réel ?

La lutte de classes finira-t-elle par dégager le ciel de l'histoire de tous ces mirages ? Après la pluie, le soleil de la révolution brillera-t-il de nouveau ? Serait-ce là la même révolution que celle que nous avions dans le cœur hier ?

Telles sont quelques-unes des questions que se pose le groupe « Il y a vingt ans... maintenant ! », un groupe largement hétérogène dans sa composition, et dont la seule ambition est de réfléchir l'histoire de ces vingt dernières années en ne faisant l'économie d'aucun questionnement, et en faisant le pari que la révolte contre le vieux monde a tout à gagner à oser l'aventure de sa propre révolution.

Telles sont quelques-unes des questions qui seront abordées tout au long de cette année, à l'occasion de conférences ou de journées thématiques qui auront lieu à la maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

Jean-Marc RAYNAUD
et Thyde ROSELL
membres du collectif
« Il y a vingt ans... maintenant »

Calendrier des prochaines rencontres : 11 mars 1988, à 18 h 30, une conférence de « présentation du projet » avec A. Badiou et M. Benasayag ; 23 avril 1988, de 10 h à 18 h, une journée psychiatrie et politique, avec J.-P. Foye, M. Benasayag et B. Gravier ; 19 mais 1988, à 19 h 30, « La cassure des structures de l'Etat en Argentine », avec Raoul Sciaretta.

RAYMOND BARRE

« Raymond la science »

LA tortue, Barzy l'ours, l'éléphant Babar et le professeur... Non, ce n'est pas le titre d'une fable de Jean de La Fontaine mais quelques sobriquets de Raymond Barre. En sept ans, il a su faire oublier sa morgue et son impopularité, et ce Hardy sans Laurel apparaît aujourd'hui comme un personnage tout en rondeur et humoristique. Derrière cette façade se cache plutôt un M. Thiers sûr de lui, hautain et autoritaire. Mais partons à la découverte de ce politicien et rappelons par la même occasion quelques étapes de sa carrière.

De la Réunion à Matignon

Le petit Raymond est né le 12 avril 1924 à Saint-Denis-de-la-Réunion, au sein d'une famille aisée. Son père, René Barre, est directeur d'une petite société d'import-export comme il y en a tant dans les « colonies ». Il fera faillite, sera arrêté, emprisonné et jugé pour faux et usage de faux. Acquitté, le père de Raymond devra s'exiler à Madagascar et sa famille ne le reverra plus. Le boycott de la bourgeoisie réunionnaise marquera certainement le jeune garçon qui remportait tous les prix d'excellence et d'instruction religieuse. Et lorsque le Barre actuel préfère le gratin du savoir à celui de l'argent ou épingle l'« *establishment* », on peut se demander si ce n'est pas dû à de vieilles cicatrices.

L'étudiant suit à Paris les cours de l'agrégation de droit, est diplômé de Sciences-Po, et commence une carrière d'enseignant interrompue par J.-M. Jeanneney (ministre de l'Industrie de 1959 à 1962) qui le nomme directeur de son cabinet. Après avoir participé à de nombreuses commissions, notamment à l'aménagement du territoire (1963) et au centre de revenus et des coûts (1966), une carrière de haut fonctionnaire international s'ouvre devant lui et on retrouve Raymond Barre vice-président français de la commission unique des communautés européennes (1967-1972).

Nommé membre du conseil général de la Banque de France en 1973, il participe la même année aux travaux de la Commission trilatérale. En 1976, il devient ministre du Commerce extérieur dans le ministère de Jacques Chirac. Désirant relancer le mouvement gaulliste en perte de vitesse, songeant à sa carrière politique et en conflit avec le président de la République (Giscard d'Estaing), Chirac annonce avec éclat le démission du gouvernement.

Barre devient Premier ministre le 25 août 1976 et restera à ce poste jusqu'au 13 mai 1981. Giscard le présente alors comme « *le meilleur économiste de France* » (et du Liechtenstein, ajoutera *Le Canard enchaîné*, révélant les investissements de celui-ci à l'étranger). Au cours de ces cinq années, il pourra largement démontrer l'étendue de ses talents. Lançant son « programme de lutte contre l'inflation » en septembre 1976, Raymond Barre demande trois ans pour réussir. Qu'en fut-il ?

Meilleur économiste...

« *La France vit au-dessus de ses moyens* », affirme-t-il et le ton est donné : blocage (momentané) des prix, contrôle des revenus, limitation du crédit, quelques impôts et des majorations de charges sociales pour réduire les déficits du budget de la Sécurité sociale. En fait, Raymond Barre veut juguler l'inflation en diminuant la consommation des Français ; pour cela il souhaite avant tout réduire leur pouvoir d'achat.

Le libéral Barre sait être autoritaire... pour les travailleurs : le pouvoir d'achat des salariés est bloqué dans les secteurs publics et privés pendant tout le premier semestre de 1977. L'évolution des salaires réels est d'ailleurs significative : 1976, + 4,3% ; 1977, + 2,6% ; 1978, + 3% ; 1979, - 0,1%. Le taux d'épargne des particuliers s'en ressent puisque, de 17,8% en 1977, il passe à 16% en 1978 et à 15,5% en 1979. La rigueur donc !

En revanche, pour les entreprises, ce sont des cadeaux : libération des prix (en 1978), des marges commerciales (en 1980), gel des impôts sur les bénéfices, prêts à taux avantageux pour les P.M.E., baisse de la T.V.A., relance de la Bourse pour permettre aux entreprises d'y trouver des capitaux, mesures fiscales en faveur des investissements... Mais les entreprises françaises n'investiront pas et ne se risqueront pas à affronter la concurrence sur le marché extérieur.

En septembre 1979 (soit la date fatidique des trois ans), un sondage I.F.O.P. donne moins de 30% de « satisfaits » du Premier ministre et près de 60% de « mécontents ». Les chiffres sont d'ailleurs là (même si le second choc pétrolier peut offrir un semblant d'alibi) pour marquer l'échec.

• Chômage : en juillet 1976, 950 000 personnes sont inscrites comme demandeurs d'emploi ; fin mai 1981 : 1 800 000 (soit près du double). Le 26 avril 1977, pour camoufler l'augmentation du chômage, Raymond Barre lance son « plan bis » : il s'agit de remettre de jeunes chômeurs en apprentissage... peu rénuméré. Ainsi naissent les « stages Barre », début de la politique de précarisation du travail qui aboutira sous les gouvernements socialistes à débloquer les « archaïsmes sociaux » (comme disent certains), en remettant en cause les acquis ouvriers par le travail temporaire, l'intérim et les divers stages. On peut penser que, dès cette époque, le « bon » Babar entrevoyait déjà l'intérêt de s'attaquer aux « *rigidités salariales* ».

• Prix : en 1976, + 8,6% d'augmentation ; en 1980 : + 13,6%. Entre-temps, jamais la hausse des prix n'a pu être ramenée au-dessous de 10% l'an.

• Commerce extérieur : en 1976, la France connaît un déficit de la balance import-export de 20,9 milliards ; en 1980, ce chiffre est de 62 milliards. En fait, après une période, de 1977 à 1979, où la balance commerciale tend à s'équilibrer (- 10 milliards en moyenne), c'est brusquement le gouffre de 1980.

Quel homme est-il ?

En ajoutant à ces chiffres le déficit chronique du budget de l'Etat, on constate que, pour le moins, le « *meilleur économiste de France* » a failli à sa tâche. Dès lors, on comprend son besoin de se faire oublier, avant un éventuel retour sur la scène politique : ainsi s'explique en grande partie son refus de la cohabitation en mai 1981. Cette stratégie d'apparaître comme un recours : cultiver sa différence tout en soutenant la majorité, préparer le terrain grâce aux réseaux R.E.E.L. et se présenter comme l'« homme au-dessus des partis », pourrait être payante pour les élections présidentielles. Il a, du moins, réussi à faire jeu égal avec Chirac dans les sondages.

Le 20 mai 1981 a lieu le dernier conseil des ministres de Giscard d'Estaing : ambiance de fin de règne, un homme (qu'on a prié sans façon de rester aux vestiaires pour la campagne électorale qui vient de s'achever) salue les journalistes par ces mots : « *Vous aurez l'occasion de me revoir...* ». Obstiné, têtu, sûr de lui, Raymond Barre l'est sans conteste. Tellement conscient de sa supériorité intellectuelle qu'il a du mal à cacher une attitude hautaine, méprisante, professorale, malgré le tort que celle-ci peut faire à un candidat. Avant tout, c'est un « mandarin », un universitaire : voyez comme il enseigne doctement et patiemment aux mauvais élèves (de bonne volonté mais pas très doués) que sont les Français, quelques rudiments de sa science.

Raymond la Science, oui... mais aussi Raymond le voyageur car cet homme n'arrête pas de voir du pays et de citer l'étranger. On retrouve ainsi le haut fonctionnaire international et l'habitué des travaux de la Commission trilatérale qui regroupe tous ceux qui comptent, en Europe mais aussi au Japon et aux Etats-Unis, dans la vie économique et politique.

En revanche, il n'aime pas la foule (la multitude), se sent mal à l'aise avec les journalistes lorsque ceux-ci ne savent pas rester à leur place (écouter le professeur !) et se montrent trop dissipés, trop enclins à susciter la « petite phrase » assassine. Monsieur Barre préfère les « socioprofessionnels » : commerçants, artisans, syndics, membres de telle ou telle corporation... Certes, aujourd'hui, il tente de se montrer sous un autre jour : faut bien plaire aux électeurs ! Alors, comme à Ajaccio où il a poussé la chansonnette, il suit les directives de ses conseillers : « *On m'a recommandé de faire le con. Eh bien, je fais le con !* ».

Pascal BEDOS
(Gr. Sacco-Vanzetti)

Les soutiens de Raymond Barre

« Je ne suis pas un homme d'ouverture. Je n'ai pas l'esprit de parti. Je veux un Etat impartial au service de tous. » (Raymond Barre)

UNE demi-vérité, un gros mensonge et deux attaques... Tant que Barre fut chef du gouvernement, on a pu constater au service de qui l'Etat est dans notre société (cf. article ci-contre). Mais en visant l'Etat-P.S. et l'Etat-R.P.R., il reste conforme à son image de responsable se situant « au-dessus des partis ». Raymond n'est pourtant pas un homme seul, certains le soutiennent sincèrement, d'autres beaucoup moins...

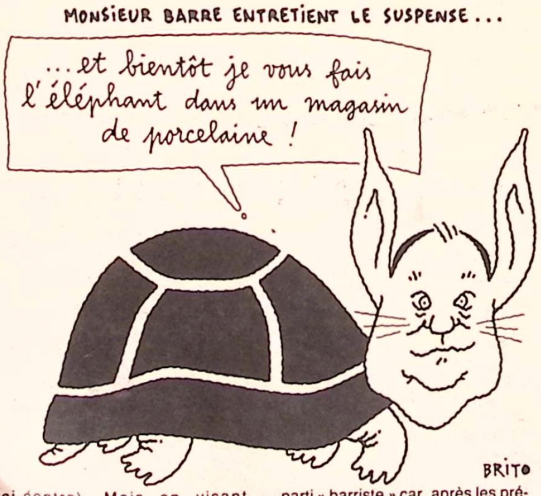

• Les réseaux R.E.E.L. Créés pour populariser le « message » de Barre en 1984, ils se sont dissous au sein des comités de soutien. Plutôt clubs que parti politique, ils regroupaient de jeunes technocrates et des « socio-professionnels ». Le Parti républicain (P.R.) et le Centre des démocrates sociaux (C.D.S.) craignaient qu'ils ne deviennent un parti « barriste » car, après les présidentielles, viendront les législatives. Mais rien n'est acquis pour toujours... Ils ont permis également à Barre de financer sa campagne ; quelquefois par des moyens douteux tels que contrats bidons de publicité, étude « fantôme » payée par un ministère, spot « ir-réel » sur une radio amie, etc. Ce sont quelques-unes des « facéties » de François d'Aubert, député de la Mayenne, porte-parole de Barre à l'Assemblée, trésorier occulte des réseaux (cf. *Canard enchaîné* du 13 janvier 1988). Ancien président : Charles Millon.

• Les hommes de Barre. Outre Charle Tillon et François d'Aubert, citons encore Pierre-André Wiltzer, Philippe de Villiers (ancien secrétaire d'Etat à la culture, pourfendeur de la loi Veil, qu'il retrouve aujourd'hui dans les comités de soutien), et Philippe Mestre parmi les principaux. Ce dernier, ami d'Alexandre de Marenches (ancien patron de la D.G.S.E.), espérait succéder à celui-ci si Giscard avait remporté les présidentielles de 1981. Une anecdote à son sujet : pendant les événements étudiants de 1986, il a réussit le tour de force de parler de l'université à des jeunes barristes sidérés, sans aborder le sujet d'actualité brûlant.

• Les partis de l'U.D.F. : P.R. et C.D.S. Au début, l'engagement des « léotardiens » a été plutôt tiède car le patron avait des visées. Aujourd'hui, c'est le grand amour malgré la phrase — maintenant oubliée — de Gérard Longuet (ministre des P et T, ancien d'Occident) comparant Barre au général Boulanger. Quand au C.D.S., le soutien franc du début semble laisser apparaître quelques tentatives pour négocier un après-1er tour. De plus, il y a de l'eau dans le gaz, entre le P.R. et le C.D.S. (élection de Lille-Ouest). Un beau panier de crabes !

• Des patrons, tel que Gattaz (ancien président du C.N.P.F.), qui choisissent Barre. Cet ex-patron des patrons a bien fait rigoler en dénonçant récemment « *l'effondrement de la compétivité de notre économie* » qui se mesure « *à la balance des échanges extérieurs* ». Oubliant les 60 milliards de déficit, en 1980, dus au cher professeur... il a noté que les échanges avaient été « *négatifs de 11,5 milliards l'an passé. Or cette balance avait été positive de 35 milliards en 1986, de 90 en 1985 et de 103 en 1984.* » Tout à la joie d'attaquer Chirac, il en oublie que les socialistes étaient précédemment à Matignon, Gattaz, barriste... socialiste ?

• Comités de soutien. Ils regroupent maintenant tout ce beau monde, pour le pire et surtout pour le meilleur car il ne restera plus grand monde si Chirac remporte les éliminatoires de la droite. A la soupe !

P. B.

Demandez le programme

« On fait beaucoup de promesses. Puis le résultat de l'élection est acquis. S'il est favorable, on se rend compte que ce n'est pas la même chose de faire des promesses et de les tenir... » **(Raymond Barre).**

LE Barre « responsable » essaye donc de ne pas trop promettre, mais c'est difficile pour Barre « candidat » de ne pas satisfaire tous les corporatismes. Disons qu'il promet moins que d'autres ! Son programme tourne autour de quatre axes :

1. Une confédération européenne (sept propositions : une politique et un système monétaire de réserve communs ; nommer une personnalité à la tête du secrétariat politique européen ; constitution d'un pôle de défense ; augmentation de 2% des dépenses de recherche dans la C.E.E. ; « croiser » les systèmes de formation ; créer une télévision européenne et un service civil de coopération).

2. Une société ouverte, fondée sur la liberté et la solidarité (réforme fiscale d'ensemble, revenu social garanti, aide sociale personnalisée, doublement par étapes de l'allocation parentale pour le 3e enfant).

3. Un Etat impartial (!).

4. Une économie performante.

Vœux pieux et libéralisme tempéré se mêlent. Mais pour construire une économie performante, le président Barre ne s'y prendra pas autrement que lorsqu'il était Premier ministre. Il aura sans doute plus de facilités car le paysage social a bien changé, grâce à la gestion socialiste (résistances syndicales abattues, « dégraissage » de l'économie...).

P. B.